

Rapport sur l'unité
géographique de
l'Arménie. Atlas
historique, fac-similé
héliographique des 25
cartes de l'antiquité, [...]

Khazadian, Zadig (1884-19..). Rapport sur l'unité géographique de l'Arménie. Atlas historique, fac-similé héliographique des 25 cartes de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes et contemporains, par Z. Khazadian. 1920.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

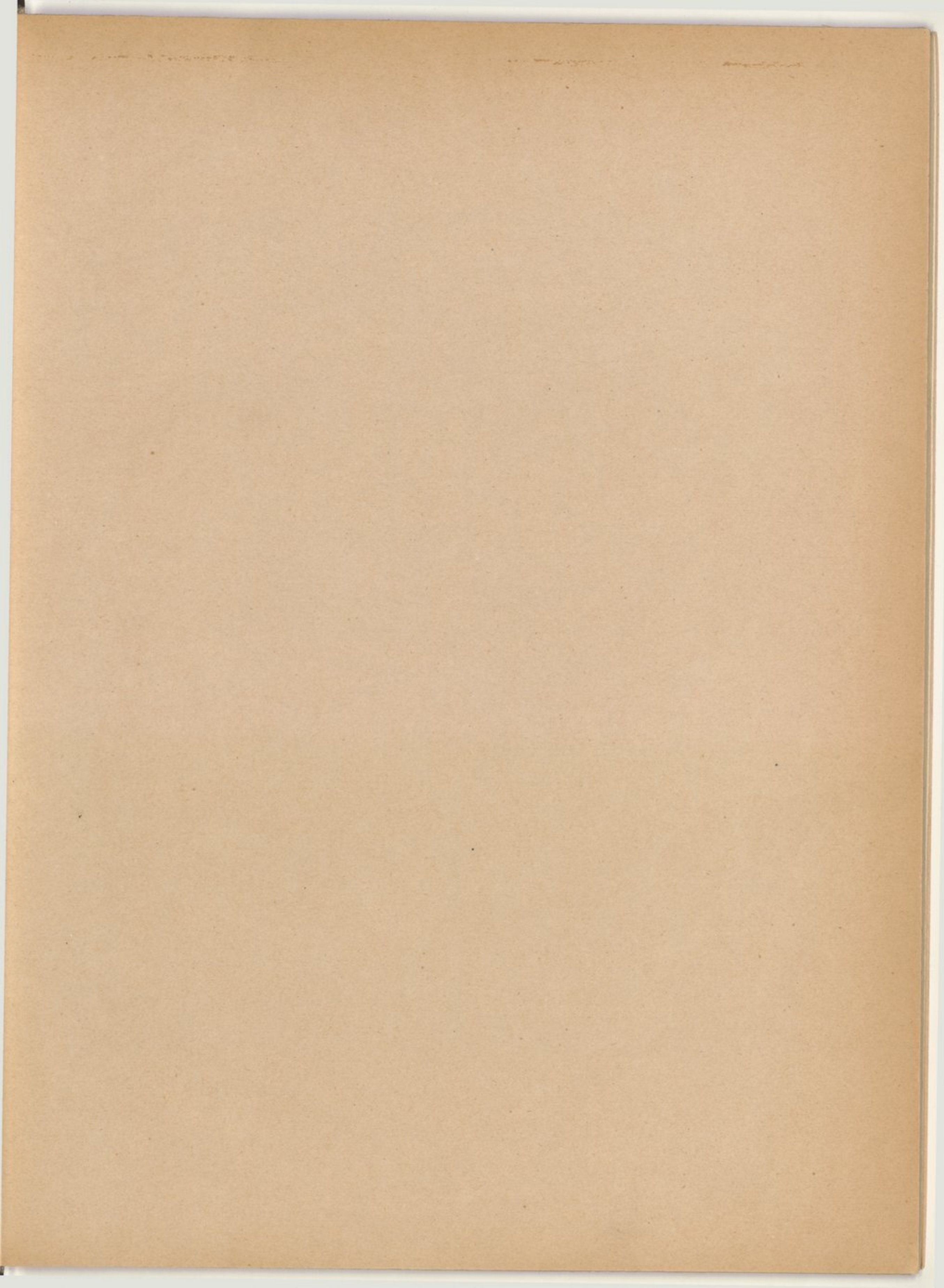
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

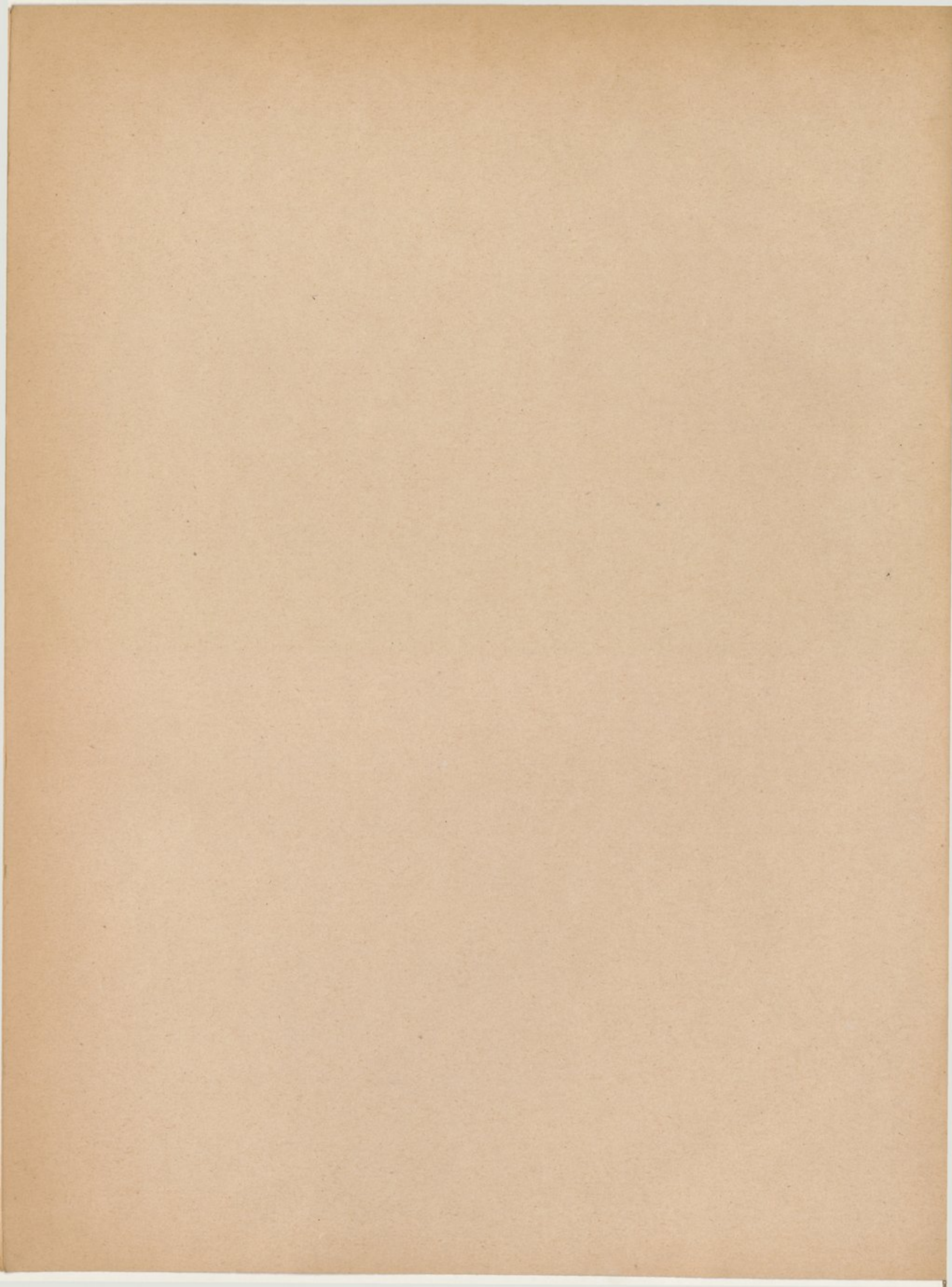
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

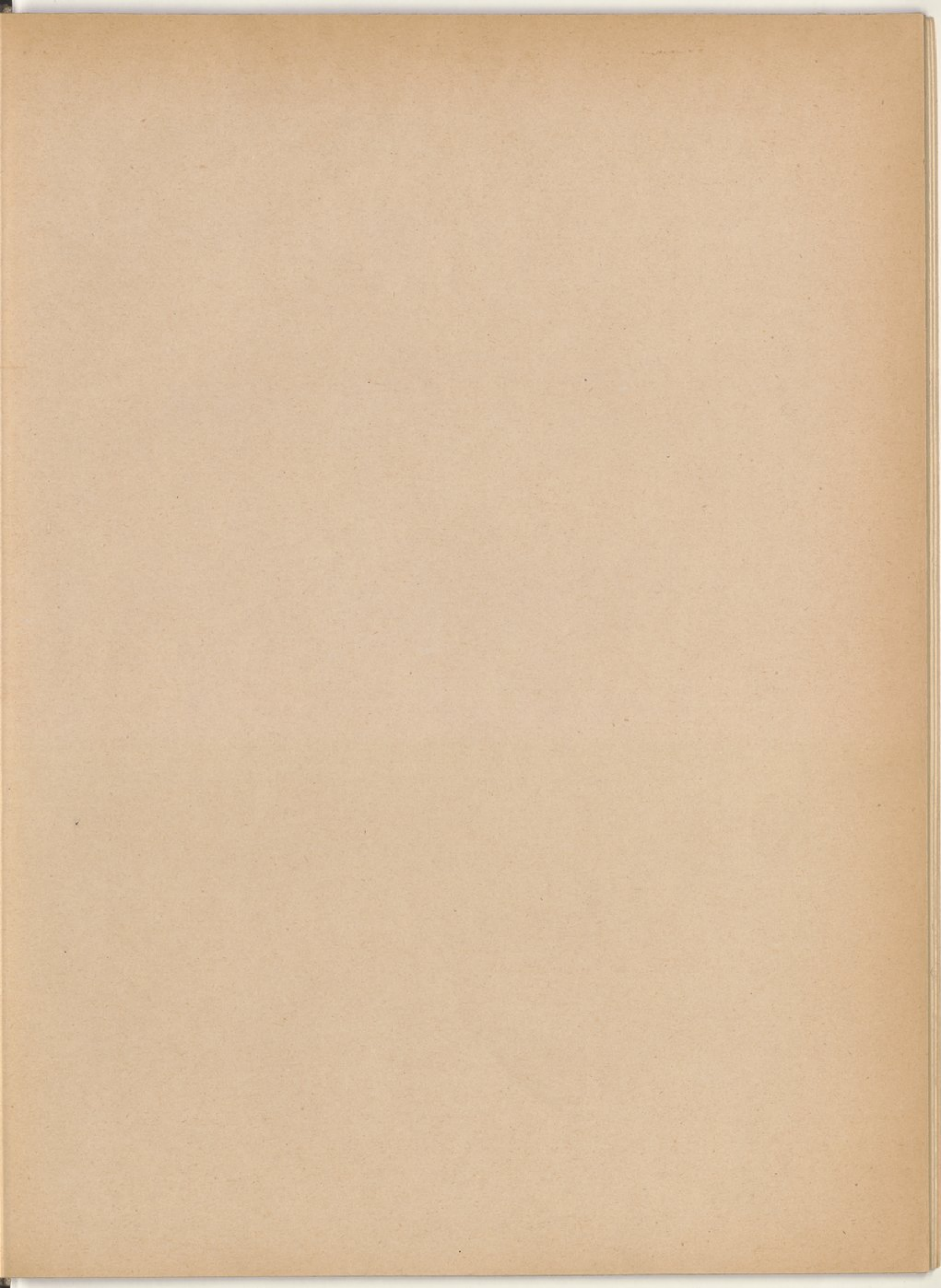


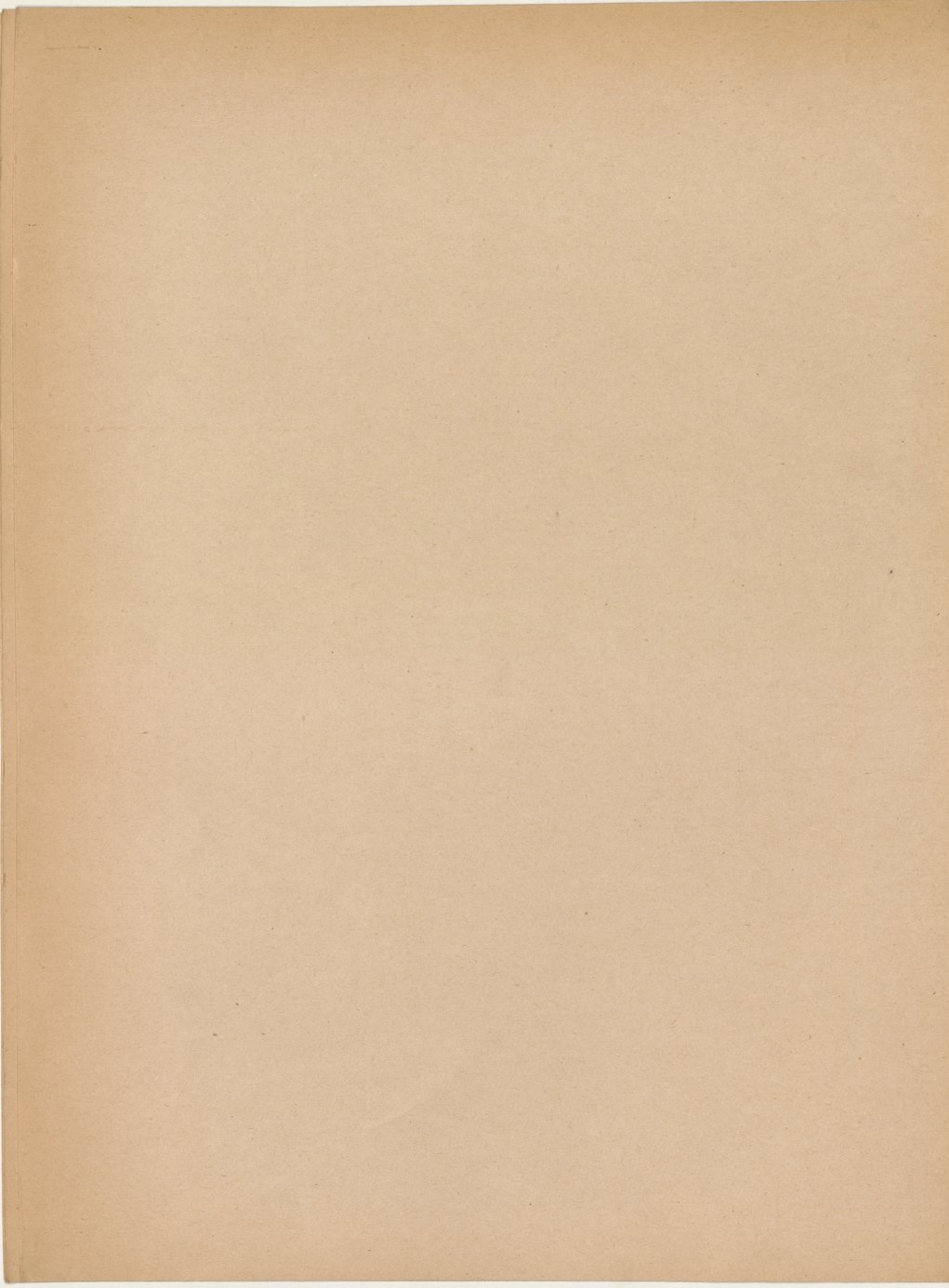












DÉLÉGATION NATIONALE ARMÉNIENNE



RAPPORT
sur
L'UNITÉ GÉOGRAPHIQUE
de
L'ARMÉNIE

ATLAS HISTORIQUE

*Fac-similé héliographique
des 25 cartes de l'Antiquité, du Moyen Age, des Temps Modernes
et Contemporains.*

PAR

Z. KHANZADIAN

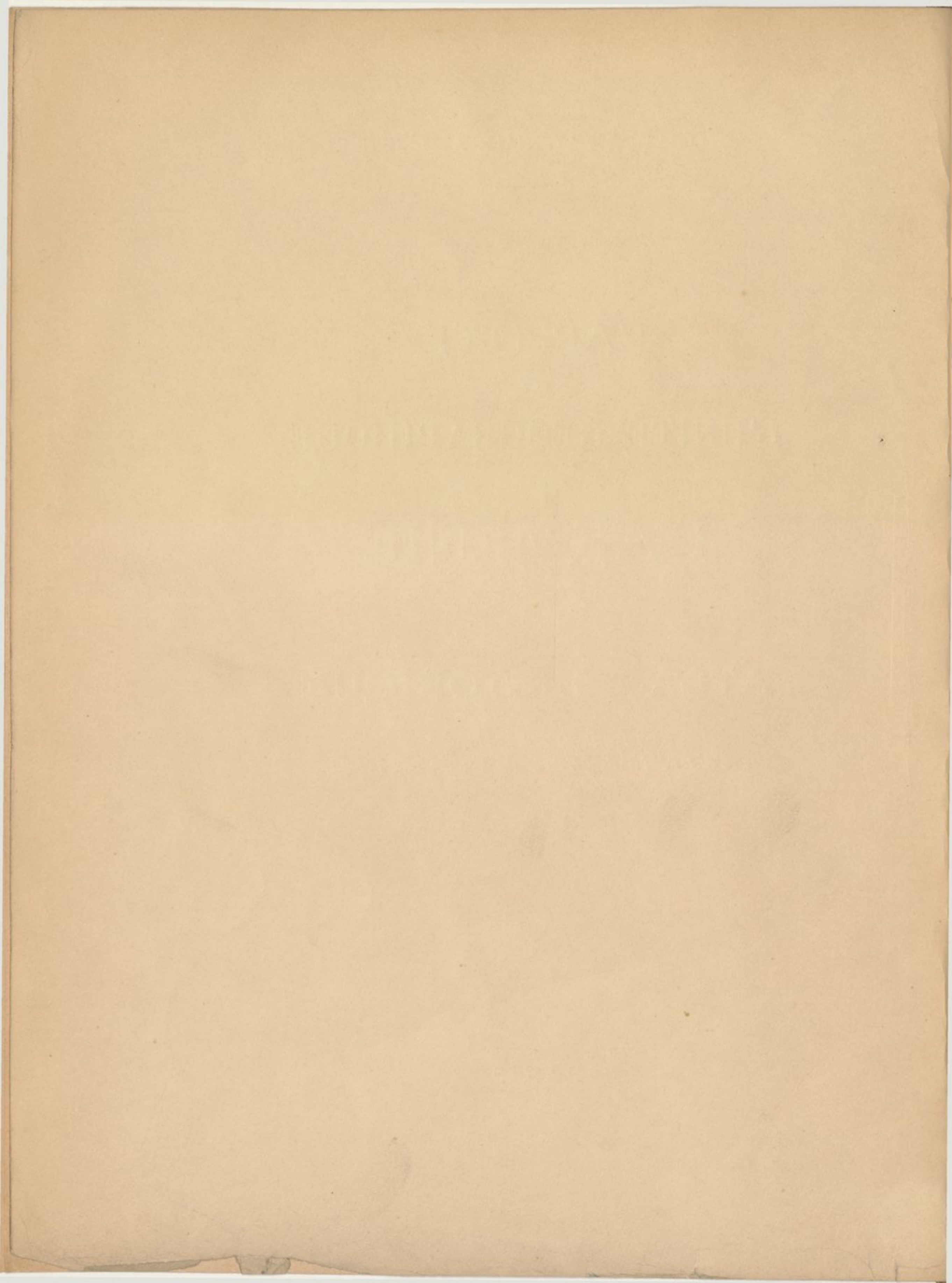


PARIS

1920

4558

02
526 a



S. Sevadjan

Paris

56. rue Lafayette.

Bibliothèque Nationale



RAPPORT

sur

L'UNITÉ GÉOGRAPHIQUE

de

L'ARMÉNIE



Hommage
L'Arménie
Paris le 5 Mai 1920.

ATLAS HISTORIQUE

*Fac-similé héliographique
des 25 cartes de l'Antiquité, du Moyen Age, des Temps Modernes
et Contemporains.*

PAR

Z. KHANZADIAN



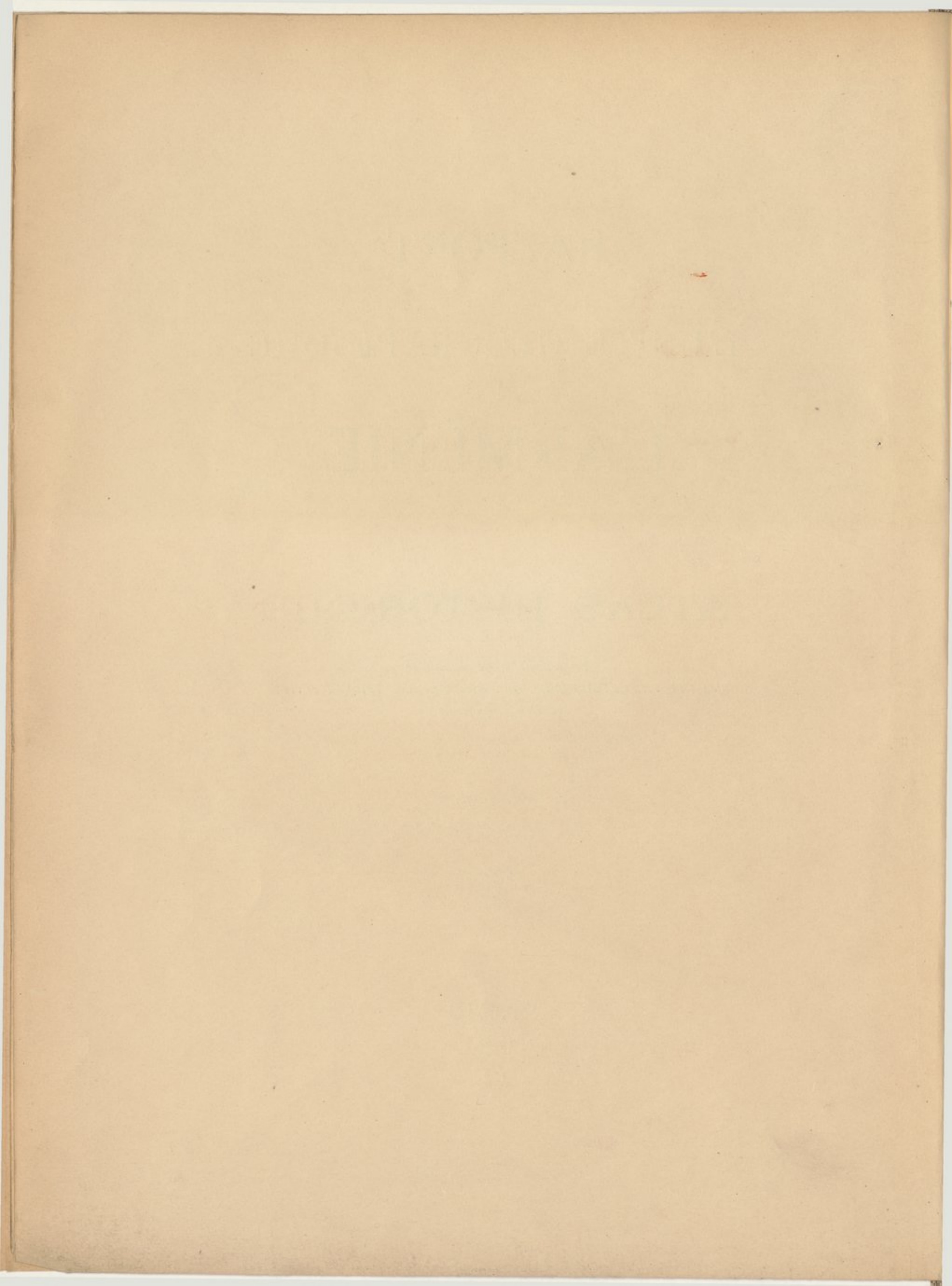
4558

PARIS

1920



Fel. Oa²
326





CHER MONSIEUR,

Vous avez défini en termes excellents le but que vous vous êtes proposé dans votre bel *Atlas de Géographie Historique de l'Arménie*. « Préciser les frontières naturelles et nationales de ce pays, en les décrivant d'après les documents les plus irréfutables de l'Antiquité, du Moyen-Age, des Temps Modernes ; réclamer la liberté et l'indépendance pour cette Arménie intégrale qui, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, est restée inviolable pendant de longs siècles » : voilà ce que vous avez voulu faire et ce que vous avez fait remarquablement.

Depuis les temps lointains de Strabon et de Ptolémée, tous les géographes, tous les voyageurs, tous les historiens ont constaté l'unité géographique et ethnique du vaste Plateau à deux étages qui s'étend entre l'Anti-Taurus, le Taurus, la Mer Noire et la Perse. Les siècles terribles du Moyen-Age ont pu progressivement faire perdre à l'Arménie son indépendance : dans le royaume d'Arménie-Cilicie se sont maintenus glorieusement les traditions et le souvenir de la patrie perdue. La domination ottomane, dans les temps modernes, a pu effacer parfois le nom même de l'Arménie, opprimer sa population, se flatter, par des massacres atroces, de la faire disparaître : l'esprit d'indépendance du peuple arménien s'est toujours maintenu contre ses oppresseurs. Au xvii^e siècle, le voyageur Tavernier comptait dans le pays « cinquante Arméniens pour un mahométan ». Au xix^e siècle, le réveil intellectuel qui se manifeste dans l'Arménie atteste mieux encore l'indestructible vitalité de la race. Le gouvernement turc, conseillé par l'Allemagne, ne trouva qu'un moyen d'assurer son pouvoir : ce fut d'ordonner cette extermination en masse des Arméniens dont une de vos cartes raconte la sanglante et douloureuse histoire.

L'Arménie pourtant n'a pas succombé : elle s'est relevée de la terrible épreuve ; elle a, les armes à la main, lutté pour la délivrance de la patrie, elle attend légitimement des alliés les justes réparations auxquelles elle a droit.

Vous avez, cher Monsieur, dans la belle introduction placée en tête de votre atlas, raconté avec autant de science précise et sûre que d'émotion les étapes de cette longue, glorieuse et douloureuse histoire, dont vos cartes apportent l'illustration et la démonstration éclatante. « Quoique depuis longtemps, écrit un géographe anglais, l'Arménie ne présente plus une formation politique indépendante ; cependant, au point de vue géographique, elle constitue une unité précise ». Tous ceux qui étudieront votre œuvre penseront sans doute que le peuple robuste et tenace, qui vit dans « cette unité précise », mérite, par ses souffrances autant que par son énergique effort, la sécurité, la liberté, l'indépendance.

Veillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments de cordiale sympathie.

Paris, 18 Février 1920.

CH. DIEHL,
*Président de l'Académie des Inscriptions
et des Belles-Lettres de France.*

Le recueil de M. KHANZADIAN est fait pour défendre la cause arménienne. Il a pour objet de montrer que, de l'antiquité aux temps modernes, les cartographes ont reconnu une entité géographique appelée **Arménie**. Qu'il s'agisse de cartes faites pour interpréter des textes antiques ou de cartes médiévales ou modernes, toujours l'Arménie figure, et presque toujours avec une extension sensiblement pareille.

Ce n'est qu'à une date récente que les découpages administratifs au Caucase russe, et surtout dans les provinces soumises à la Turquie, ont fait disparaître cette unité géographique toujours admise jusque là. Les documents reproduits par M. KHANZADIAN le montrent à l'évidence.

Comme les cartes qui figurent dans l'Atlas, sont toutes de simples reproductions obtenues par des procédés mécaniques, on aura là un recueil de données d'intérêt assez inégal, mais dont la réunion forme un ensemble précieux. Ainsi, cet Atlas de propagande rendra d'utiles services même aux arménistes.

M. KHANZADIAN a compris que pour une nation qui ne demande que la justice, la meilleure des propagandes est de dire la vérité.

Paris, 20 Février 1920.

A. MEILLET,

Professeur au Collège de France.



AVANT-PROPOS

Des documents géographiques incontestés établissent d'une façon irréfutable que les justes limites de l'Arménie sont exactement celles que les Arméniens lui fixent aujourd'hui.

On trouve dans le présent Atlas la carte d'Hésiode, du temps d'Homère (1.000 ans avant J.-C.). Elle est suivie de celles d'Hécaté, d'Hérodote, etc.. Un fait remarquable qui doit retenir l'attention, c'est que les frontières que Strabon et Ptolémée donnèrent à l'Arménie n'ont pas varié depuis ces temps lointains; car la nature elle-même les a fixées, en créant les hauts remparts de l'Anti-Taurus et du Taurus. Nulle nation au monde, ne possède peut-être de délimitations naturelles aussi parfaites, et les vicissitudes de l'histoire n'y ont rien changé, soit en faveur de l'Arménie, soit à son détriment. Ainsi nettement délimitée, elle a traversé le cours des siècles, sans perdre un instant sa valeur nationale, comme le prouvent toutes les annales géographiques que nous possédons.

Même lorsque l'Arménie était à l'apogée de sa puissance, son plus grand roi, Tigraue le grand, n'a pu parvenir à fusionner les pays limitrophes qu'il annexait, avec l'Arménie Nationale de l'intérieur du Taurus.

Pareil fait se produisit, en sens inverse, avec Alexandre le Grand. L'Arménie fut conquise par lui, mais elle garda intacts son nom et ses frontières.

Si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur les cartes du Moyen-Age de Dulcert et Villadeste, etc., ou des temps modernes (Reichard et Levasseur, etc.), contenues dans notre atlas, on verra qu'il n'en est pas une, quelle que soit son origine, qui ne mentionne l'Arménie dans ses frontières séculaires.

En rapprochant des écrits de Strabon (1^{er} siècle de notre ère) ceux du géographe musulman du XI^m siècle Idrissi, on constatera que les frontières de l'Arménie n'ont pas subi de modifications, même après l'invasion des barbares au Moyen-Age. Vingt siècles plus tard, le grand Géographe français Malte-Brun donne de l'Arménie les mêmes frontières que Ptolémée ou Idrissi.

Il n'est malheureusement que trop vrai que la politique d'extermination, poursuivie par les Turcs, a réduit dans d'énormes proportions cette nation qui peuplait jadis, au temps de Strabon, toute la région comprise entre la Méditerranée et la Mer Caspienne. Mais, cette race éminemment prolifique a donné à travers les siècles trop de preuves de ses qualités de résistance et de sa vitalité, pour que l'on puisse douter qu'elle n'arrive rapidement à peupler, comme dans le passé, le futur Etat Arménien qui renaîtra de cette guerre de libération.

Fait à Paris, le 14 Janvier 1920,

*Le Président de la Délégation
de la République Arménienne,*

A. AHARONIAN.

*Le Président de la Délégation
Nationale Arménienne,*

BOGHOS NUBAR.

Le Conseiller Militaire de la Délégation Arménienne à la
Conférence de la Paix, atteste :

Que les documents du Rapport et les reproductions héliogra-
phiques des cartes de l'*Atlas de Géographie Historique de l'Arménie*
du Capitaine de Corvette Z. KHANZADIAN, ont été certifiés conformes
aux originaux et déposés aux Archives Historiques du Ministère de la
Guerre de la République Arménienne.

Paris, le 10 Janvier 1920.

Le Conseiller Militaire,

GÉNÉRAL KORGANIAN.

RAPPORT
sur
L'UNITÉ GÉOGRAPHIQUE
de
L'ARMÉNIE

« Quoi que depuis longtemps l'Arménie ne présente plus une formation politique indépendante, cependant, au point de vue géographique elle constitue une unité précise. »

C'est par ces lignes que VON OTTO WILKENS commence son adaptation en allemand du remarquable ouvrage géologique du célèbre savant anglais FÉLIX OSWALD, paru à Heidelberg en 1912.

Essayer de déterminer cette unité géographique précise, tel est le but du rapport que je crois devoir présenter ici en deux chapitres :

I. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

II. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Z. KHANZADIAN.

*Fait à la Délégation Arménienne.
Paris, le 1^{er} Janvier 1920.*

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Demeuré ineffaçable à travers des siècles historiques et préhistoriques le nom d'Arménie évoque le souvenir d'un pays antique, qui fut jadis le berceau de la civilisation, des sciences, des arts et de la nation qui lui donna son nom. Ce nom conserva toute sa valeur historique et géographique depuis qu'il existe une histoire et une géographie.

Il a fallu malheureusement, la sauvagerie *des conquérants barbares du Moyen-âge*, les excès et les vexations sans nom de *leurs successeurs des siècles modernes* pour empêcher ce peuple détruit et morcelé, de répondre aujourd'hui par des voix aussi nombreuses que jadis, à l'appel pour la résurrection de son indépendance nationale.

Les jeunes Turcs contemporains, les plus grands criminels de l'histoire, allèrent cependant plus loin que leurs prédécesseurs, ils se firent un honneur d'essayer d'exterminer ce qui restait du peuple Arménien, et une fois leur funeste plan accompli, ils substituèrent officiellement au nom antique d'Arménie, celui d'Anatolie Orientale.

L'Anatolie et l'Arménie sont à peu près les seuls noms classiques que le monde antique nous ait transmis intacts à travers des siècles. L'Anatolie qui n'est autre que l'Asie Mineure a depuis longtemps cotoyé l'Arménie, mais elle n'a jamais dépassé la ligne de démarcation de l'Anti-Taurus. A l'Est de celle-ci les hautes terres formant une unité géographique complètement différente, furent toujours appelées **l'Arménie**, dans l'Antiquité, dans le Moyen-Age et dans les Siècles modernes et contemporains.

L'ANTIQUITÉ

Depuis que les nouvelles découvertes des Inscriptions cunéiformes de Kouyoumdjik ont bouleversé la légende préhistorique de l'Arménie, la carte de Togarma (arménienne torcoma) du dixième chapitre de la Genèse et de Béroze se trouve transformée.

C'est Ourartou qui paraît précéder le nom d'Arménie ; mais, étant donné que la nouvelle découverte des documents assyriens constitue une collection encore incomplète, en attendant les précisions des savants sur la première partie de la préhistoire de l'Arménie, nous croyons devoir baser notre étude sur les documents positifs des géographes grecs et latins.

L'analyse des recherches de savants qui, depuis le XVII^e siècle se sont occupés de la géographie ancienne de l'Arménie trouvera sa place plus loin. Suivant l'ordre chronologique observé dans notre rapport, nous donnons ici un aperçu sur la nomenclature des travaux et des cartes géographiques qui nous sont parvenus des anciens, en fragments ou en entier.

La mappemonde préhistorique des grecs est généralement divisée en deux cycles :

- 1^o Cycle des âges héroïques.
- 2^o Cycle du monde connu.

CARTE N^o 1. — Atlas de Géographie historique de Vivien de Saint-Martin, 1828.

Les fragments de Béroze, prêtre Babylonien, qui vivait de 330 à 260 avant J.-C. se trouvent dans *Alexandre Polyhistor, Apollodore et Abydène* réunis par Smith « the Chaldaen Account of Genese » London 1876. Lenormant - Origines, etc.

Le premier cycle est caractérisé par les descriptions consignées dans l'un des grands poèmes d'Homère, l'*Odyssée*, dont le théâtre géographique fut précisé et détaillé par Hésiode et dans les récits Argonautiques.

Quoique les fictions géographiques contenues dans les poésies d'Homère ne puissent concerner que l'Hellade et ses environs, nous trouvons dans la mappemonde d'Hésiode, les frontières de la carte des récits Homériques avancées jusqu'aux confins de l'Anti-Taurus, où nous touchons aux Arimes.

Entre autres histoires, celle de l'antique écrivain arménien Moïse de Khorène, traduite en français par Florival, contient aussi un cycle des âges héroïques arméniens, sous le nom de " Poèmes Kokhtan ". Mais comme il est impossible de baser notre rapport sur les récits contenus dans les poèmes de la préhistoire, sans insister davantage sur le cycle des âges héroïques, nous passons aux documents géographiques et cartographiques authentiques du 2^e cycle que nous avons appelé " Monde connu des Anciens ".

Deux sources alimentent l'histoire de l'extension graduelle de l'objet de notre étude :

1^o Les récits géographiques depuis les âges héroïques jusqu'au premier siècle de notre ère " Strabon ".

2^o Les cartes géographiques depuis l'an 300 avant J. - C. jusqu'au 2^e siècle de notre ère " Ptolémée ".

Il nous est parvenu des fragments considérables d'un périple de la Méditerranée au nom de Scylax de Caryanda, un grec d'Ionie (500 ans avant J. - C.), qui fut chargé par Darius de plusieurs missions géographiques. Les fragments d'histoire sur les Perses de Denys de Millet, le Chresphonte d'Euripide, ont formé avec tant d'autres documents antiques perdus, les matériaux historiques d'Hécaté, d'Eschyle et d'Hérodote datant tous de 500 ans avant J. - C. C'est à cette époque que les documents s'accordent pour désigner l'emplacement des Arimes de l'*Odyssée*, de la mappemonde d'Homère et d'Hésiode par le nom d'Arméniens.

Les fragments sur l'histoire de Perse du voyageur grec Ctésias et surtout les récits de l'itinéraire de la retraite des Dix Mille de Xénophon : Babylone — Assyrie — Arménie — Propontide, — complètent les précieux documents géographiques sur l'Arménie, avant l'expédition d'Alexandre le Grand.

Jusqu'ici, tous ces récits géographiques appartiennent plutôt à l'histoire. Les cartes d'Anaximandre qui les accompagnent, ne sont que de simples tableaux approximatifs des lieux. Comme elles ne peuvent plus répondre au développement des connaissances du monde qui s'avance vers l'Est, avec l'expédition d'Alexandre, l'un des plus illustres disciples d'Aristote : Dicéarque, 300 ans avant J. - C., crée la ligne " diaphragme " qui se prolonge de l'Ouest à l'Est, sur la conquête d'Alexandre, et pose ainsi la première base de la cartographie.

Les astronomes et les géographes de cette expédition ne font que développer cette nouvelle science ; de sorte qu'en moins d'un siècle, Eratosthène (200 avant J. - C.) multiplie les parallèles du diaphragme ; Hipparque (150 ans avant J. - C.) les précise davantage, jusqu'à ce que Strabon (l'an 20) et Ptolémée (l'an 150 après J. - C.) fondent la véritable cartographie.

Sans doute les descriptions historiques et géographiques des savants grecs et latins qui suivirent l'empereur Alexandre d'abord, et plus tard les armées romaines en Asie, ont particulièrement favorisé le développement de la cartographie de ce pays.

Les fragments du remarquable journal d'un des amiraux d'Alexandre, Néarque, rapportés par Arrien, les descriptions de Virgile, Pompée, Pline, Plutarque,

Dellius, Pomponius Méla et d'autres encore, sont des preuves incontestables de la sollicitude que les vainqueurs romains ont toujours manifesté dans leurs conquêtes, pour les sciences et surtout pour la géographie, perpétuation graphique de leurs succès.

En suivant la marche de ces conquêtes impériales, on est forcé de reconnaître encore, chez le vainqueur, cet esprit de justice dont il s'inspirait dans l'organisation des pays conquis, en tenant compte de leur situation géographique et ethnographique. C'est peut-être une des principales causes de la grandeur d'Alexandre et de son expédition.

Dès leur arrivée, les Tartares, les Mongols et les Turcs avaient pour première préoccupation de supprimer les peuples et de changer jusqu'à la dénomination de leur pays d'origine. Alexandre agit tout autrement. Aussitôt descendu dans une petite localité appelée Asia, située sur les côtes Egéennes, non seulement il conserve ce nom à cette première région conquise, mais encore, se basant sur les recherches géographiques et topographiques de ses savants, il la délimite dans ses frontières naturelles et l'appelle Asie Mineure. Lorsque, poussé en avant, il traverse l'Anti-Taurus et met le pied sur les hautes terres de l'Arménie, peuplée d'Arméniens, loin de la débaptiser, comprenant très bien l'unité géographique du pays, il la sépare administrativement en 2 zones, qu'il dénomme l'une Arménie majeure, l'autre Arménie mineure ; et ses successeurs ont suivi son exemple pendant toute la durée de l'empire romain.

La collection des cartes que nous annexons à ce rapport est plus éloquente que toutes les explications que nous pourrions ajouter, qui risqueraient de devenir inutiles ou superflues. Nous avons tenu à reproduire ces cartes, non pas au moyen de copies plus ou moins fidèles, mais en héliogravure, pour que notre thèse soit mise à l'abri de tout soupçon de falsifications, ou de maquillages intentionnels en faveur du passé de notre pays.

La première partie de notre atlas concerne l'antiquité. La table qui le précède indique, en effet, les mappemondes les plus anciennes qui soient connues au monde.

PLANCHE I.

La mappemonde d'Homère et d'Hésiode, où, sur l'emplacement de l'Arménie, se trouve le mot " Arimes " (carte n° 1).

Les numéros 2 et 3 sont celles d'Hécatée, 500 ans avant J. - C. et d'Hérodote, 450 ans avant J. - C. sur lesquelles l'Arménie se trouve désignée, non plus par le mot Arimes d'Homère, mais par celui d' " Arméniens ".

PLANCHE II.

Les cartes n° 4 et 5 sont celles d'Eratosthène, 220 ans avant J.-C. et d'Hipparque, 150 ans avant J. - C. Dans celle-ci, à la place d'Arméniens se trouve écrit le nom classique " d'Arménie ".

PLANCHE III.

Enfin les cartes n° 6 et 7 de Strabon l'an 20, et de Ptolémée, l'an 150 de notre ère terminent la série des mappemondes de l'Antiquité, dans lesquelles l'Arménie trouve ses frontières naturelles et scientifiques.

Connait-on d'autres géographes antiques en dehors des noms illustres précités ? Connait-on d'autres mappemondes ou d'autres cartes des anciens qui nous aient échappé ? Nous en doutons fort, car les meilleurs atlas et cartes de la géographie historique de : Ortelius 1440, Delisle 1710, Jaillot 1719, Buache 1740, Vaugondy 1757, d'Anville 1765, et surtout celles de Vivien de St-Martin 1828, Stieller 1825, Houzé 1854, von Menke 1880, Schrader 1900, Riepert 1902, le général Hoffmeister 1911, de la Blache 1916, ne donnent que les noms des cartes que nous avons reproduites. Elles se trouvent conservées aux musées et bibliothèques nationaux d'Amsterdam, Athènes, Berlin, Bruxelles, Londres, Paris, Rome et Venise. Si d'autres atlas d'historiens érudits ne se trouvent pas mentionnés dans notre liste, nous sommes certains, que dans leurs cartes du monde antique, l'Arménie tient la place d'honneur dans l'Asie.

Après avoir constaté l'importance que doit avoir un peuple qui a tenu une place si illustre dans les mappemondes les plus anciennes, nous avons le devoir d'entrer rapidement dans le détail des descriptions de l'Arménie que donnent Strabon et surtout Ptolémée dans sa carte particulière (carte n° 8), pour préciser son unité géographique et son unité nationale.

Le haut plateau qui s'élève entre les systèmes Iraniens à l'Est et Egéens à l'Ouest, forme un ensemble d'une unité tellement frappante que depuis Strabon et ses prédécesseurs dont il nous rapporte les témoignages, jusqu'aux derniers topographes, même ceux de l'État-Major de l'armée allemande, on a toujours désigné sous un même nom l'Arménie.

PLANCHE IV, Carte n° 8.

Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur n'importe quelle édition de la carte de Ptolémée (1^{er} siècle de notre ère) pour voir limiter les hautes terres de l'Arménie à l'Ouest par les Anti-Taurus, au Sud par les Taurus au Nord par les Pontiques et à l'Est par les chaînes Iraniennes.

Cette unité géographique était tellement reconnue par l'antiquité que le plus grand empereur de l'histoire, Alexandre, ne put fusionner les hautes terres de l'Arménie ni à l'Ouest avec celles de l'Asie mineure, fruit de ses premières conquêtes, ni à l'Est avec celles de la Perse, son principal objectif. La seule division appliquée par les conquérants au plateau Arménien, fut la séparation administrative du premier étage du plateau de son massif central. Mais les deux contrées faisaient néanmoins si étroitement partie du même corps du plateau indivisible, qu'elle furent désignées sous le même nom « **Arménie majeure** », « **Arménie mineure** ».

PLANCHE V, Carte n° 9.

Atlas. Recueil des Cartes Latines. Bibliothèque Nationale de Paris.

Toutes les divisions qui furent appliquées ensuite à n'importe quelle parcelle du plateau ont toujours été considérées comme des divisions administratives intérieures d'une même unité géographique. Elles furent en effet toujours désignées par le nom du même pays, savoir « **Arménia Prima, Arménia Secunda, Arménia Tertia**, etc... Ces divisions ne furent d'ailleurs appliquées qu'au premier étage du plateau, c'est-à-dire à l'Arménie Mineure. Le massif central, au contraire, est toujours resté l'Arménia Major, à travers des siècles, depuis Alexandre le Grand, jusqu'à la Conférence de la Paix.

Nombreux sont les témoignages des anciens à ce sujet. Pas une page sur l'Asie où l'on ne mentionne l'Arménie. Mais comme il n'est pas dans notre intention de faire ici un exposé historique détaillé, il nous suffira de résumer les remarquables travaux des deux géographes les plus connus de l'Antiquité : **Strabon** et **Ptolémée**, et puisque les traductions de leurs œuvres sont aujourd'hui à la portée de tous, nous considérons de notre devoir de laisser ici la parole au premier, Strabon, que le monde regarde comme l'un des fondateurs de la géographie.

Voici en effet ce qu'il dit sur la délimitation de l'Arménie :

Géographie de Strabon. Traduction par Tardieu, Hachette 1894, Paris.

STRABON, LIVRE XI, CHAPITRE XIV. — « 1^o Défendu au midi par le Taurus, qui la sépare de toute la contrée comprise entre l'Euphrate et le Tigre, et que, pour cette raison on a nommée la Mésopotamie, l'Arménie touche vers l'Est à la grande Médie et à l'Atropatène. Au Nord, elle a pour bornes d'abord la partie de la chaîne de Parachoatras située juste au-dessus de la mer Caspienne, puis l'Albanie et l'Ibérie avec le Caucase qui les enveloppe l'une et l'autre et qui, se reliant ici-même (c'est-à-dire sur la frontière de l'Arménie) à la chaîne des monts Moschiques et Calchiques, se prolonge par le fait jusqu'au territoire des Tiberani. Enfin, du côté de l'ouest, l'Arménie se trouve bornée par ce même territoire des Tiberani, puis par le mont Paryadrès et par le Skydisès jusqu'à la Petite Arménie.

Après avoir décrit ensuite la Petite Arménie bornée à l'ouest par l'Anti-Taurus, Strabon conclut :

« 2° Comme on le voit, à l'exception de la frontière relativement peu étendue qui borde la Médie, le pourtour de l'Arménie presque tout entier, consiste en terrains âpres et montagneux.

En ce qui concerne la prospérité du pays, en parlant de la vallée de l'Araxe, Strabon dit entre autre :

« 4° Toute cette plaine abonde en céréales, en arbres fruitiers, en arbres verts et on y cultive avec succès jusqu'à l'olivier. La Phaunène compte également parmi les provinces les plus fertiles de l'Arménie, et l'on peut en dire autant de la Comisène, voire de l'Orchistène qui fournit le plus fort contingent des chevaux de guerre. Dans la Chorzène et dans la Cambysène, qui sont les provinces les plus septentrionales de l'Arménie, il tombe une énorme quantité de neige, par suite apparemment du voisinage de la chaîne du Caucase, de l'Ibérie et de la Colchide, etc.

« 9° L'Arménie possède des mines, notamment les mines d'or de Sambana dans la Syspéritide. Alexandre, qui avait voulu s'en assurer la possession, y avait envoyé Ménon à la tête d'un détachement armé ; mais Ménon périt étranglé par les gens du pays. Nous signalerons encore parmi les richesses minérales de l'Arménie, des gîtes considérables de Sandyx, substance qui donne cette belle couleur presque semblable à la calché, qu'on nomme le rouge d'Arménie. D'autre part, l'Arménie est si favorable à l'élevage des chevaux, et ses pâturages à cet égard sont si près d'égaliser ceux de la Médie, qu'il est notoire qu'une partie des chevaux nésséens affectés au service exclusif des rois de Perse en provenaient, et que chaque année, le Satrape chargé du gouvernement de cette province était tenu d'envoyer au grand roi 20.000 poulaines pour figurer dans les fêtes mithriaques. On raconte aussi que, quand Ardavasde (roi d'Arménie) joignit Antoine pour envahir avec lui la Médie, il se plut, dans la revue qu'il fit passer de ses troupes au général romain, à déployer devant lui en ordre de bataille, indépendamment des autres corps de cavalerie qu'il avait amenés avec lui, une force de 6.000 cataphracti ou chevaux bardés de fer.

« 10° La richesse et la puissance de cette contrée sont attestées, au reste, d'une façon éclatante, par ce fait que Pompée ayant imposé une contribution de guerre de 6.000 talents à Tigran, père d'Ardavasde, ce prince distribua incontinent la somme aux troupes romaines : à chaque soldat 50 drachmes, à chaque centurion 1.000 drachmes, à chaque préfet de la cavalerie et à chaque tribun militaire un talent.

Mais pour nous, l'attestation la plus intéressante de Strabon, consiste, dans son témoignage incontestable lorsqu'il parle de l'unité de la Nation Arménienne. En effet, après avoir énuméré longuement les différentes provinces que les princes et les rois d'Arménie, ont réunies entre l'Anti-Taurus, Taurus, Pont Euxen et la mer Caspienne, Strabon termine son paragraphe 5 par ces lignes : « Pays, dont les habitants grâce à cette réunion, parlent actuellement la même langue, l'arménien. »

Il est superflu d'ajouter quoi que ce soit aux témoignages de l'illustre premier Géographe antique. Son successeur, Ptolémée, non moins illustre, est encore plus précis en ce qui concerne les frontières tectoniques ; étant donné ce qui précède il nous est un devoir de tirer comme conclusion, deux constatations capitales pour notre cause :

La première concerne l'Unité géographique des deux étages du Plateau Arménien : GRANDE ET PETITE ARMÉNIE.

Nous donnons ici le fac-similé de la carte de l'édition latine la plus ancienne de Ptolémée, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris, sous le n° GE, DD, 1001.

La constitution de cette carte, conçue par l'un des premiers géographes de notre ère, est suffisante pour apprécier la parfaite délimitation naturelle du plateau, qui s'étend entre l'Anti-Taurus, Taurus, Pont Euxen et Médie.

Quinte Curce, Tite-Live, Saluste.

(Examen critique des anciens historiens d'Alexandre : Sainte-Croix, He-dicke, Vogel, 1880.

Un Talent = 5.625 fr.

PLANCHE IV, Carte n° 8.

DE FLORIVAL, hist. de
Moïse de Khorène, Paris
1841.

La deuxième constatation, non moins importante, nous est fournie d'une façon précise, par Strabon, sur **l'Unité de la nation, qui peuplait l'ensemble du plateau et dont les membres avaient les mêmes coutumes et la même langue : L'ARMÉNIEN**. Cette langue, en effet, premier instrument de civilisation et de conservation nationale, était parvenue au V^e siècle à un tel degré de développement, que l'histoire l'enregistre sous la dénomination de **Siècle d'or** de la littérature nationale Arménienne. Nous avons décidé dans ce rapport, de nous baser exclusivement sur les témoignages étrangers, dans ces conditions, nous ne citerons pas ici les multiples écrivains arméniens qui élevèrent la littérature nationale à ce haut degré de l'âge d'or.

Nous ne reproduirons pas non plus les longs récits de Strabon, ou ceux de ses prédécesseurs ou successeurs, sur l'histoire ou les brillantes actions militaires et pacifiques des rois d'Arménie, et notamment de Tigran, le Grand, sur les coutumes, la haute moralité et sur l'état prospère en général du peuple Arménien. Avec les fragments qui nous sont parvenus de ces anciens écrivains, les nombreuses ruines des beaux monuments ecclésiastiques dédiés au Créateur de la nouvelle doctrine de l'amour humain, les restes des châteaux et des canaux d'irrigation, sont encore debout aujourd'hui pour attester que l'Arménie est l'un de ces pays classiques qui furent le foyer et l'école de la Civilisation antique.

LE MOYEN-AGE

Les ouvrages géographiques et cartographiques du moyen-âge ont, non seulement sauvé de l'oubli les brillants travaux de l'antiquité; mais encore ils font connaître la décadence qui se produisit pendant les siècles de barbarie qui suivirent la destruction de l'empire d'Orient. La fureur des Barbares ne s'exerça pas seulement contre la domination politique des empereurs romains, mais encore contre toutes les œuvres d'art et les merveilles de la science, dûes à l'activité des Anciens, qui furent détruites et anéanties. Il n'en resta que des vestiges sauvés par Byzance, et le Royaume arménien de Cilicie.

La géographie et la cartographie qui avaient été élevées à un si haut degré de perfection par Strabon et Ptolémée tombèrent dans une décadence affreuse, dont elles ne se relevèrent pas pendant plusieurs siècles. Il a fallu les efforts tenaces de la Renaissance pour commencer l'amélioration de cet état de choses. En Asie, c'était toujours la terre d'Arménie qui était envahie l'une des premières. Ses richesses de toutes sortes étaient, pour les Barbares, une proie qui excitait leur convoitise et qu'ils livraient au pillage.

Si, malgré tant de difficultés politiques, elle a pu prendre part à la Renaissance, à l'instar de l'Occident, par son royaume de Cilicie, elle n'a pu, hélas! continuer l'œuvre de relèvement, encerclée qu'elle était par l'ennemi dévastateur: les Barbares, les Turcs.

PLANCHE V.

En effet, aussitôt après l'empereur Justinien, l'an 535, (la carte administrative de l'Arménie, sous son règne, se trouve dans notre collection, carte n° 9) la dynastie des Sassanides de Perse recommence ses invasions. Celles des Arabes succèdent aux Persans; de sorte que, à la fin du VII^e siècle, la Cilicie et une partie de l'Arménie tombent sous la domination musulmane, domination qui s'étend rapidement aux dépens de l'empire d'Orient. Cependant, les souverains de la dynastie macédonienne et notamment Basile I^{er}, avaient pu chasser les Arabes de l'Europe et de l'Asie Mineure, et plus tard, Basile II (X^e siècle) avaient réuni à l'Empire Byzantin, l'Arménie, la Cilicie et la Syrie, etc. On était à la veille d'atteindre les anciennes limites de l'Empire Romain.

Dans ces luttes interminables, la population avait éprouvé de grandes pertes; mais la géographie de l'Arménie proprement dite, avait subi peu de changements malgré les péripéties de domination et de disputes.

Jusqu'ici, l'Arménie garde toujours son indépendance nationale, tout en étant tour à tour sous la suzeraineté des Perses, des Romains ou des Arabes.

D'ailleurs, des deux étages du plateau arménien, c'est le premier, "la Petite Arménie" qui était le plus souvent le théâtre, l'objet de ces luttes, étant plus particulièrement exposée aux invasions. Le haut plateau central, "Arménie Majeure", avait au contraire toujours conservé cette indépendance inébranlable des pays inaccessibles.

Dans les réformes administratives et militaires, dûes aux empereurs romains, et qui furent continuées après l'empereur Justinien, jusqu'au X^e siècle; il y a ceci d'important pour notre thèse, c'est que, même à cette date, à la veille de l'invasion des Turcs, toutes les divisions du territoire portent toujours le nom de l'Arménie.

Tant que les Empereurs romains ne se sont pas départis du sage esprit d'Alexandre, de gouverner sans porter atteinte ni à l'unité géographique, ni à l'unité nationale des pays soumis, la force de l'empire fut grande. Il a fallu malheureusement les tentatives d'assujettissement des derniers Empereurs et notamment Basile II, pour disloquer et affaiblir le bloc du front Arméno-Romain, juste au moment où se préparait l'invasion des Turcs.

Les Turcs Seldjoukides, en 1031-1087, s'abattent en effet sur l'empire et parviennent à dominer la Perse, la Syrie et l'Arménie. Cette dernière résiste encore sur le Haut-Plateau ; quant aux princes de la petite Arménie, ils se réfugient vers le sud, la Méditerranée où ils fondent le royaume de Cilicie. Aux Turcs Seldjoukides succèdent les Mongols, sous la conduite de Tchinguise-Khan ; ils envahissent l'Arménie et vont jusqu'au Danube et l'Elbe, 1241-1242.

Tamarlang reste avec son prédécesseur l'un des envahisseurs de l'Arménie les plus criminels de l'histoire du Moyen-Age. A la domination dévastatrice Turco-Mongole succède l'envahissement par les Turcs Ottomans aux XIV^e et XV^e siècles, pour continuer à perpétuer jusqu'à aujourd'hui la terreur qui dure encore.

Les péripéties que nous venons de reproduire contiennent quelques faits qui intéressent la géographie historique de l'Arménie.

Dans le superbe atlas historique de Schrader, l'un des éminents orientalistes français, Léon Cahun, à la fin de son exposé sur le monde Mongol écrit ce qui suit :

« On peut compter parmi les relations occidentales celle du roi d'Arménie Hétoum (ou comme nous l'appelons Hayton), vassal de l'empire Mongol. Nous avons la relation de son voyage fait à la cour de son suzerain, Meungue (Mangou) Khan, en 1254. »

Ces témoignages sont suffisants pour prouver que, même dans les siècles de terreur, sous la domination des Barbares, l'Arménie possédait un royaume autonome et le pays, quoique vassal des Mongols, s'appelait toujours du même nom. Cette indépendance ne prit fin que devant la brutalité des Turcs-Ottomans.

Les événements historiques du Moyen-Age, que nous venons de relater, nous amènent à séparer en deux groupes, les documents qui étudient la géographie de l'Arménie :

1^o Les Documents Orientaux ;

2^o Les Documents Occidentaux.

DOCUMENTS ORIENTAUX

La principale méthode de domination de l'envahisseur consistait surtout dans la destruction des bibliothèques et des trésors scientifiques de toutes sortes. Les documents géographiques n'étaient pas épargnés, ni ceux se rapportant aux autres branches de la civilisation.

Les Arabo-Perses, que l'histoire ne confond pas avec les Mongols, les Tartares et les Turcs, tout en dédaignant et détruisant les œuvres des infidèles, avaient commencé, au contact de ces précieux documents, à s'éveiller à la civilisation et à entrer dans une voie nouvelle.

Les traductions des manuscrits de l'Almageste de Ptolémée et d'autres œuvres indiennes, notamment celles de Siddhanta se propageaient autour de la capitale des Sassanides que les Persans appelaient l'illustre Antioche de Chosroès. Les traductions, en hébreu et en syriaque, de ces œuvres, avaient fait de la nouvelle Bagdad,

qui avait succédé à la capitale des Sassanides, Ctésiphon, un vrai centre de culture. Cette école de civilisation arabe, désignée sous le nom « d'école orientale », empêcha les Arabes d'être classés dans l'histoire, parmi les Barbares.

Après Ptolémée, c'est Maren de Tyr qui alimente la cartographie arabe dont les premiers essais remontent à 814-835. Ces premières tentatives n'ont fait que se développer depuis cette date jusqu'à Idrissi en 1154. Les connaissances géographiques qu'il expose sont basées sur de nombreux voyages que continuèrent ses successeurs.

Nous donnons ici, dans l'ordre chronologique, la nomenclature de ces derniers :

Al Mamoun (arabe) — Aboul Féda (arabe) — Nowaïri (arabe) — Abou Abdallah (arabe) — Al Kendi (arabe) — Ibn Kordadbek (persan) — All Batteni (arménien) — Ibn Haoukal (arabe) — Abou Ishak l'Istakri (persan) — Mohammed el Farabi (arabe) — Al Birouni (indien) — Jakout (grec) — Ibn Batouta (arabe) — Ibn Khaldeni (arabe) — Marasid el Islam (arabe).

Tels sont à peu près les géographes dont les œuvres nous sont parvenues soit en fragments, soit en entier.

Si d'une part les récits descriptifs ne sont pas à dédaigner, par contre, les cartes géographiques ne sont pas d'un grand prix. Elles indiquent seulement, avec une approximation très insuffisante, l'emplacement des lieux ; elles sont inférieures aux cartes d'Anaximandre du VI^e siècle avant J.-C.

Les sentiments de sympathie nés de l'identité de religion, entre ces écrivains islams et les envahisseurs tures, font aisément comprendre de la part de ces historiens le dédain qu'ils témoignent aux peuples Chrétiens dits « infidèles ». Mais c'est là précisément pour nous une raison de citer ces témoignages islams du Moyen-Age. Leur valeur en ce qui concerne l'unité géographique et l'état prospère de l'Arménie est en effet indiscutable. Les bibliothèques nationales de Paris, Londres, Berlin et Bruxelles possèdent un certain nombre de manuscrits des géographes arabes précités. Tous s'accordent avec la thèse que nous exposons dans ce rapport. Néanmoins nous avons cru devoir citer ici le premier, **Idrissi**, parce que son manuscrit se trouve conservé avec les soins religieux qu'il mérite, à la Bibliothèque Nationale de Paris, à quelques pas de la Conférence de la Paix, qui va décider demain de l'avenir de l'Arménie.

Géographie d'IDRISSI. —
Manuscrit en arabe n°
2221, Bibliothèque Na-
tionale de Paris, carte en
68 sections ou climats.
Traduction en français
par Amédée Jaubert.

Idrissi a terminé son ouvrage dans les derniers jours du mois du Cheval de l'an 548 de l'Hégire, correspondant à la mi-janvier de l'an 1154 de J.-C. En parlant de Cali-Cala (Erzéroum) il dit : « *Agréable et bien peuplée, elle tomba plusieurs fois au pouvoir des Romains, mais les Musulmans l'ont reprise. Elle est actuellement en leur possession* ». Nous sommes donc au début de la domination des Musulmans sur l'Arménie, voyons ce que dit Idrissi, sur l'état de ce peuple à cette date précise.

PLANCHE IV. — Carte de
Ptolémée.

En ce qui concerne l'unité géographique de l'Arménie, Idrissi cite comme Strabon et Ptolémée, Arménie Majeure, Arménie Mineure. Il précise remarquablement les frontières du pays comme il suit :

A L'OUEST. — La ligne de démarcation entre l'Anatolie et l'Arménie. IDRISSI, CINQUIÈME SECTION, FEUILLET 196 RECTO. — *La présente section comprend LE NATOS (ANATOLIE), pays dont le nom signifie l'Orient, où sont situés A'Amouria (Amourium), le fort del Alamīn, Meridj al Chaher (l'ancien Germa), la province Boughlan (Boukellarion) qui renferme Ankira (Angora), Talbour (Tabia), Tokat al Khazlassa. LA PROVINCE ARMINIAC (PETITE ARMÉNIE), où sont : Ladikié (Laodicéa), Dirakio, Caloumi, Belouti et de plus tous les forts des Cabadie (Capadoce), province qui s'étend depuis Tarsus j'usqu'à el-Laïn (l'Halys).*

Peut-on douter que cette ligne de démarcation d'Idrissi est la ligne d'Anti-Taurus, qui borne à l'Ouest le plateau Arménien ? Cela est tellement frappant que Idrissi écrit encore ces lignes remarquables sur l'importance défensive de cette barrière d'Anti-Taurus.

IDRISSI. FEUILLET 153 RECTO. — *Tarsous est une ville considérable renfermant deux bazars construits en pierre et très commerçants. Entre cette ville et la frontière de Roum (Asie Mineure), il existe des montagnes entrecoupées de fossés (pilœ Cilicie) qu'on dirait destinées à servir de lignes de défense aux deux provinces.*

Et un peu plus loin :

IDRISSI. FEUILLET 156 VERSO. — *Il y a ici des portes (pilœ Cilicie) fortifiées et gardées par des troupes qui exercent leur surveillance à l'égard des allants et des venants.*

La limite Méridionale.

IDRISSI, SIXIÈME SECTION, FEUILLET 200 VERSO. — *Maïa-Farkin (Mifarkin) est sur les limites de Djézireh (de la Mésopotamie) et de l'Arménie. Quelques personnes la considèrent comme faisant partie de l'Arménie, d'autres la comptent au nombre des dépendances de Djézireh. Elle est située à 2 journées à l'est du Tigre, et c'est pour cela qu'on l'a placée en Arménie.*

Il suffit de trouver sur la carte la position de Maïa Farkin pour comprendre que la barrière orientale naturelle de l'Arménie ne peut être que le **Taurus Arménien**, qui la sépare de la Mésopotamie.

IDRISSI, SIXIÈME SECTION, FEUILLET 159 RECTO. — *La Présente Section comprend, la majeure partie de l'Arménie, diverses parties de l'Azerbeïdjan, tout le pays de Ran le mont Caucase et LES PORTIONS DE L'ARMÉNIE qui s'y trouvent enclavées, Maïa-Farkin, Bakhenis (Khenès) Menadjird (Melezgherd) Bedlis (Billis) Halat (Akhlât) Ardjis (Ardjiche) Chiltanzouzan, Nesoua, Cali-Cala (Erzeroum) Dabil, Seradj (Chiragvan), Barkouri, Khoï, Salmas et Petite Arménie.*

CE QUI DÉPEND DU PAYS DE RAN : « Berda'a et le Bilakan, Borzendj, Samakhia, Seman Alaïdjan, Sabiran, Kila, Sakli, Hathwa, Samkhoun, Tiflis, Ahar et Racan. »

CE QUI DÉPEND DE L'AZERBEÏDJAN : « Kouwalher, Ardébil, Elend, Bourend, Warthan et Moukan. »

On ne peut naturellement pas souhaiter plus de précision que celle que Idrissi nous donne, en ce qui concerne les villes et les territoires de ces pays qui constituent aujourd'hui les TROIS RÉPUBLIQUES DU CAUCASE, mais il nous est un devoir de laisser encore la parole à Idrissi pour préciser la ville frontière entre l'Arménie et la Géorgie.

IDRISSI. FEUILLET 157 VERSO. — *Itinéraire de Méledni (Mélitène-Malatia) à Tiflis, ville d'Arménie. Un peu plus loin : « Tiflis, ville considérable et célèbre dans le pays d'Arménie. »*

Après ces témoignages clairs et précis d'Idrissi sur l'unité géographique de l'Arménie, auxquels nous ne voulons rien ajouter, nous croyons devoir citer à nouveau l'illustre géographe Nubien, pour nous faire une idée de l'état de prospérité à cette époque de la Nation Arménienne (Premiers siècles de la domination des Musulmans).

IDRISSI. SIXIÈME SECTION, FEUILLET 200 VERSO. — *Maïa-Farkin, Cali-Cala, Erzen, Seredj, Menadjerd, Bedlis, Niswa et Barkouri, se ressemblent beaucoup entre elles sous le rapport de l'étendue et de la quantité des édifices. Il n'existe pas entre elles une grande différence. Leurs territoires sont en général fertiles, productifs, peuplés et sujets aux mêmes vicissitudes que ceux des autres pays du monde.*

Dans cette contrée et dans ses environs, il se fait un **commerce considérable d'exportation** et l'on y trouve tout ce qu'il est possible de désirer en fait de **bêtes de somme de troupeaux de moutons** et de plus les **feutres d'Arménie**, qui sont fabriqués à Salmas et qui se débitent à Merend, à Meires et Dabil, les **cousins, les tapis d'Arménie si estimés, les voiles de lin teints en noir, dits Sabani, les articles connus sous le nom de Maarifat (article ingénieux) et serviettes** qui se fabriquent à Maïa-Farkin et qui sont d'une **incomparable beauté**.

FEUILLET 201 RECTO. — Au midi de Khalat (Akhlal) et Ardjis, est un lac salé (le lac de Van) dont les dimensions de l'Orient vers l'Occident, sont de 55 sur 27 milles. On y pêche une espèce de petits poissons connue sous le nom de **Tarekh**.

On sale ce poisson et on le **transporte** au Djezireh, à Moussoul, à Rana dans l'Irac et à Harran, etc. etc. ».

Tel était, l'état de prospérité de l'Arménie, lorsque les barbares l'ont envahie.

La description de cette prospérité faite par l'illustre géographe musulman constitue l'un de ces plus précieux témoignages, en faveur de l'Arménie du Moyen-Age.

DOCUMENTS OCCIDENTAUX

Les invasions des barbares accompagnées des destructions et des massacres habituels, avaient forcé les savants de mettre leurs ouvrages et leurs personnes à l'abri, dans des lieux protégés, tels que des couvents. Dès lors, la plupart des documents géographiques depuis le V^e siècle, ne sont plus que des œuvres de moines, qui n'ont jamais voyagé et par conséquent rien vu. Or, de toutes les branches de la science, la description du monde est celle que l'on peut le moins étudier avec succès, enfermé entre quatre murs, il s'en suit que ces travaux parfois considérables ne sont que des élucubrations enfantines sans aucun caractère de vérité.

On connaît un grand nombre de spécimens de ces œuvres de la décadence ; telle la carte de Peutinger exécutée au temps des Césars, la mappemonde anglo-saxonne du X^{me} siècle, la planisphère de Banulphus Hyggeden 1360, les cartes italiennes de Marino Sanudi, Fra Mauro, et les cartes anglaises Haldengam d'Herefords, etc..., plus ou moins erronées.

A côté de ces mappemondes continentales de décadence, il y a cependant une renaissance de la géographie et cartographie maritime qui se développe en Espagne, grâce aux travaux de l'école arabe. Celle-ci détruite par les Mongols et les Turcs en Orient, conserve son ampleur à l'extrémité occidentale de la Méditerranée conquise ; c'est l'école « Catalane ».

Plus beaux, plus exacts, que les autres cartes de l'époque, que nous avons citées, ces portulans se développent depuis les croisades jusqu'au XIV^{me} siècle, date de la fermeture, par les Turcs, des Dardanelles et des autres ports si florissants de la Méditerranée orientale.

PLANCHE VI.
Cartes nos 10-11.

Nous donnons dans notre atlas, le fac-similé héliographique de deux cartes catalanes de l'époque, par Dulcert et par Villadeste, 1330, conservées à la bibliothèque nationale de Paris, sous les numéros : Réserve-Portfeuille n° 2 G. E. B. 696 et 15.850.

Ces précieux manuscrits uniques au monde, au-dessus des figures représentant les provinces et les châteaux-forts situés autour du mont Ararat, placent le

drapeau d' « Erminia-Maïor ». Le même flotte encore, au centre, sur les châteaux-forts de la Petite Arménie. Enfin, au-dessous de celle-ci, dans un cadre parfaitement dressé, à côté du nom d' « Erminia-Minor » s'étale le drapeau du royaume de Cilicie, pareil à celui que l'on voit sur l'île de Chypre.

Avezac et Santerem, 1843, Gabriel Gravier, 1874, le docteur Ami, membre de l'Institut, 1886, et M. Gabriel Marcel, 1887, ont publié des notes et des études détaillées sur ces cartes catalanes considérées dans le monde entier comme étant les manuscrits les plus authentiques. D'autres portulans de l'école catalane s'ajoutent aux premiers : la carte de 1375 de Cresguès de Soleri (Florence) et d'autres cartes marines en 1395. Signalons encore les renseignements maritimes que les navigateurs pouvaient recueillir sur place, qui furent l'objet des remarquables relations de voyage de Constantin Porphyrogénète, de Cedrenus et surtout de Marco-Polo, de Guillaume Rubriquis, Jean de Monte Corven, Pegolotti, Oderic de Pordenan, etc., de 1300-1500.

En examinant attentivement les côtes ciliciennes des cartes de Dulcert et de Villadeste, dont nous avons donné la reproduction la plus fidèle, on remarque un nombre respectable de localités maritimes. Ceci prouve l'activité de la navigation et la prospérité des ports arméniens.

Aussitôt en possession des côtes de Cilicie, le royaume d'Arménie, jusque-là continental, a pu en un très court laps de temps devenir puissance maritime et rivaliser avec Byzance ; cela est attesté par les manuscrits les plus irréfutables et les plus illustres.

Tant que Constantinople et le royaume de Cilicie furent debouts, la navigation fut intense dans la Méditerranée orientale et la mer Noire, on le constate sur les cartes catalanes qui se perfectionnent et se complètent pendant la période de prospérité.

Lorsque la domination des Turcs s'étendit sur ces contrées, tout commerce maritime cessa ; l'Archipel et les côtes asiatiques furent fermées pour longtemps.

Ces faits établissent, pour le peuple qui revendique aujourd'hui la Cilicie, les droits les plus sacrés que puisse fournir l'histoire de la civilisation.

PLANCHE VII.

Nous avons cru utile de reproduire encore dans notre atlas, quelques-unes des cartes des plus réputées de l'Europe. Par exemple celle de Freeman (1880), célèbre professeur de l'Université d'Oxford, dont nous avons extrait le n° 12 de notre collection.

Quelques cartes françaises les n° 13 et 14 qui sont particulièrement éloquentes pour cette époque, étant donné la parenté des souverains franco-arméniens de Cilicie. Enfin, tous les atlas historiques dont nous avons donné la nomenclature dans le chapitre « Antiquité », sont unanimes pour appuyer notre thèse en ce qui concerne le royaume Arménien de Cilicie.

Pour résumer le rôle que joua ce royaume dans l'Empire d'Orient, nous donnons la parole à l'illustre écrivain Jean Aucher, auquel nous empruntons des passages, dans l'illustration de nos infatigables Mékhitarists de Venise, dédiés aux orphelins des massacres d'Adana en 1909 :

« C'est Roupen, qui commence une nouvelle dynastie arménienne (l'an 1080) ; autour de lui se groupent bientôt les princes et les nobles arméniens, qui y étaient venus avant lui pour chercher un refuge contre la rage dévastatrice des hordes barbares. Les grecs indigènes cèdent peu à peu le terrain à ces fils intrépides de la liberté ; et après une quinzaine d'années quand les bataillons des Croisés arrivent en Orient, ce sont les soldats arméniens qui leur viennent en aide, leur servent de guide et leur fournissent les provisions et les munitions pendant le siège d'Antioche ; et sous les murs de la sainte Jérusalem, parmi les enseignes des

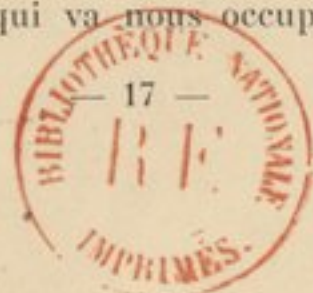
chefs européens, flotte victorieux l'étendard de la Cilicie Arménienne. Constantin, fils et successeur de Roupen, vient d'être décoré alors du titre de *Marquis*.

L'éclat des armes arméniennes grandit de jour en jour sous les princes Thoros, Léon, Meleh, etc., jusqu'en 1198. Les Croisés ont appris déjà la route des victoires. Frédéric Barberousse, Philippe Auguste, Richard Cœur-de-lion et les papes Clément, Célestin, Innocent, trouvent dans les princes arméniens leurs plus fidèles fils, amis, alliés. Et la fidélité sincère et le dévouement désintéressé des arméniens ne dément jamais leur confiance. Quel jour mémorable que celui de 6 janvier 1198, quand le peuple arménien est à l'apogée de sa gloire !

Henri, fils de Barberousse, accomplissant la promesse de son père, offre à Léon II, une couronne magnifique et les enseignes de roi. En présence du cardinal Conrad, archevêque de Mayence, légat du souverain Pontife et ambassadeur de l'empereur, et entouré des barons, des princes, des marquis latins et de tous les chefs occidentaux le patriarche bénit les enseignes et consacre Léon roi, et lui ceint le front avec la couronne déjà bénie par le Pape. Une nouvelle couronne royale et des présents lui arrivent aussi, peu de jours après, de la part de l'empereur byzantin, et une autre encore du sultan même de l'Égypte, pour le féliciter et pour gagner son amitié.

Dans un seul siècle le nouveau royaume de l'Arméno-Cilicie est ainsi devenu le plus fort soutien, et son appui indispensable, pour tous ceux qui aspirent à la victoire. Les villes déjà florissantes, telles que Tarse, Anazarbe, Msis, Sis, Adana et les châteaux-forts de Lamproun et Corycos gagnent encore en renommée sous les nouveaux rois, et des forts inexpugnables dardent jusqu'aux nues les flèches de leurs tours. Des églises, des couvents célèbres et des hôpitaux se bâtissent partout et l'ancienne école philosophique de Tarse regagne encore son éclat et éblouit tout le monde, latin, byzantin ou arménien, dans la personne de St. Nersès de Lamproun, dignement appelé la *seconde trompe de Tarse*. Les ports des villes maritimes ouvrent leurs bras pour recevoir les marchandises de l'Orient et de l'Occident ; les navires Vénitiens, Génois, Siciliens, Araconais, percent les eaux paisibles du golfe de la Cilicie et la flotille mercantile arménienne déploie ses voiles contre les vents qui la jette sur les rives de l'Égypte et de l'Italie. Ayas, cette reine de commerce, ce nouveau Tarsis du Moyen-Age, étale aux yeux des marchands cosmopolites la richesse de ses produits, ses soieries et ses marbres, les tapis persans et l'encens de l'Arabie.

Et les beaux arts, ces baromètres infailibles de la supériorité intellectuelle d'un peuple, fleurissent aussi tout d'un coup d'un éclat merveilleux ; et quoique le temps, et encore plus les invasions des barbares aient tout dévasté dans les siècles d'esclavage, il nous en reste encore de précieux débris. Surtout c'est la miniature et l'orfèvrerie de ces temps heureux qui charment nos yeux. Le sens artistique des maîtres ciliciens, l'adresse de leur main, la finesse des lignes, la variété et le choix infailible des couleurs et des motifs dans la décoration des manuscrits, la ciselure de l'argent et de l'or, et le moulage de ces métaux avec les pierres précieuses dans la reliure des évangiles ou dans les incrustations des croix, ne le cède en rien aux meilleures époques byzantines ; et les chefs-d'œuvre qui sont encore conservés à notre admiration dans quelques musées, tel qu'à celui de St. Lazare ou à celui du d'Etchmiadzin, sont tellement superbes qu'on peut en être vraiment fier. Qu'on examine par exemple les enluminures de l'évangile écrit en 1193 pour St. Nersès de Lamproun et son frère, le prince Hétoum, et le reliquaire du couvent de Sguévra, travail fait par ordre du patriarche Constantin en 1293, et on sera forcé d'avouer avec M. A. Carrière pour chacun d'eux que, malgré les ravages des temps et des mains sacrilèges, malgré les pèlerinages qu'ils ont dû suivre en émigrant d'une ville à l'autre. « Ce monument qui va nous occuper mérite certainement d'être



classé au premier rang parmi les débris de l'art chrétien du Moyen-Age dans la Petite-Arménie. Il semble être unique, et je n'ai rien pu découvrir qu'il fût possible d'en rapprocher ».

C'est ainsi que, durant deux siècles encore la vie intense se continue dans ce petit coin du monde qu'on nomme l'Arméno-Cilicie, et le rois se succèdent, combattants et combattus tour à tour.

Mais hélas ! si c'est selon l'éclat des rayons du soleil que les ombres paraissent se condenser autour d'un objet, ce fut de même aussi pour la gloire de l'Arméno-Cilicie. A mesure que sa renommée et ses victoires devenaient plus grandes, autant plus s'augmentèrent aussi contre lui la jalousie, l'envie et les hostilités des ennemis jusqu'à ce qu'ils réussirent enfin à submerger encore une fois, et hélas pour la dernière fois ! dans un abîme de ravage et de destruction, ce glorieux royaume de l'Arméno-Cilicie qui dans sa courte vie de trois siècles (1080-1375) remplissait de l'écho de ses exploits les annales nationales et les archives du Moyen-Age, entouré des races les plus barbares des émires égyptiens et des tartares, combattu sans relâche, inondé par l'invasion des hordes innombrables des Mongols et des Scythes, délaissé de ses alliés européens de jadis, eux-mêmes partagés et affaiblis, finissait de courber son front radieux sous le joug du plus dur esclavage. Après de longues années de pèlerinages d'un pays à l'autre, après un long séjour dans les prisons d'Égypte, Le pauvre Léon VI des Lusignans de Chypre finissait ses jours presque en exil à Paris, loin de sa patrie adoptive et comme dernier roi de l'Arménie. »

Pour résumer, nous allons assister à présent à une de ces ironies douloureuses qu'on rencontre à certaines époques de l'histoire.

Le Christianisme, ce complément du Judaïsme, quittant les frontières de la Palestine, envahit l'Europe. Il transforme ces peuples barbares épris de dominations violentes en des nations civilisées. Cette doctrine simple et grandiose pénètre partout, elle remplace petit à petit dans le cœur des hommes l'idéal de la force en un idéal nouveau de justice et d'amour.

L'Arménie adopta officiellement le Christianisme en l'an 305.

Naturellement bon, doux et naïf, le peuple Arménien fut des premiers en Asie à se convertir. Il va spontanément à la nouvelle religion.

Et c'est à cette époque, où la grande voix des apôtres a touché les peuples et où l'Arménie elle-même a entendu cette voix, que son martyr va commencer. C'est le début d'un drame non encore dénoué. L'histoire du Christianisme ne connaît pas de sacrifice supporté avec autant de grandeur pendant des siècles.

En effet, les ravages des Mongols et des Tartares avaient traversé l'Arménie comme un ouragan, qui écrase et ruine tout sur son passage.

C'est la nation tout entière, dans ses représentants les plus purs, qui avaient souffert de ces ravages. Un nombre colossal d'habitants avait été massacré, un nombre non moins grand n'avait trouvé son salut que dans l'émigration. Mais c'est l'envahissement des Turcs Seldjoukides et Osmanlis qui devait causer les plus grands maux que la race arménienne a dû supporter pendant des siècles.

Tandis que rien ne résistait en Europe à ces hordes barbares, les Arméniens réunis autour de leur Eglise, cette nouvelle force morale, luttèrent jusqu'au bout au milieu d'un monde sans lois et sans morale.

Mais comme il leur était impossible de tenir plus longtemps les hauts plateaux, il avaient transféré le centre de leur indépendance nationale vers les deux extrémités naturelles du pays : Au Sud-Ouest en CILICIE, au Nord-Est à KARABAGH.

L'Europe organisée par la nouvelle loi morale avait chassé de ses territoires les barbares, comprenant la nécessité du secours à apporter à l'Eglise Arménienne,

elle avait tendu la main aux Rois de Cilicie. Mais cet effort fraternel des CROISADES n'étant pas à la hauteur de la tâche difficile qu'exigeait un secours vraiment efficace, les Barbares sous la direction des Turcomans repoussés de l'Europe, recommencèrent de plus belle à assiéger les derniers vestiges de l'indépendance Arménienne, le ROYAUME DE CILICIE, qui se trouvait en ce moment dans son apogée de civilisation. Cependant l'armée des Croisades s'était retirée de l'Arménie Cilicienne. Des événements nouveaux, la *découverte du Nouveau Monde*, de *l'imprimerie* et la *Renaissance*, attiraient l'opinion publique européenne vers d'autres intérêts. Elle oubliait un des buts des Croisades, et laissait aux Barbares une autorité incontestable sur l'Asie.

Bientôt, la prise de Constantinople et la fermeture des Dardanelles par les Turcs, hostiles à tout navigateur ou voyageur, ferme pour longtemps les ports de l'Asie. On entend plus parler de l'Arménie. Un oubli funeste enveloppe alors l'histoire et la géographie de cette contrée.

Que se passa-t-il exactement à cette époque ? Personne ne le sait. Ce n'est que quelques siècles après, lorsque les voyageurs érudits, de la fin de la renaissance, parvinrent à pénétrer dans le pays des sultans, que nous retrouvons quelques cartes manuscrites dans lesquelles le plateau central de l'Arménie (Arménia major) est désigné, pour la première fois, par le nom de « **Turcomanie** ».

Tel était, l'état douloureux de l'Arménie à la porte de l'histoire moderne.

LES TEMPS MODERNES ET CONTEMPORAINS

I. — MODERNES

Aussitôt la tourmente disparue, l'Europe, régénérée par la Renaissance, fait un effort considérable de relèvement dans les sciences et les arts. A la suite de la découverte de l'Amérique, ce qui préoccupe le plus les savants, c'est la constitution du globe. Les géographes de l'Antiquité reviennent en honneur : tels Strabon et surtout Ptolémée.

L'invention de l'imprimerie permet de multiplier à l'infini les traductions des géographies antiques. Des ateliers s'ouvrent rapidement à Mayence 1450, Amsterdam 1465, Rome 1467, Paris 1469, Venise 1469, Naples 1471, Florence 1471, Oxford 1479, Nuremberg 1480 etc...

En moins d'un siècle, les cartes rudimentaires et erronées de la décadence disparaissent pour faire place à celles dressées suivant les principes de Ptolémée.

On peut les répartir entre cinq écoles :

Les cartes latines qui dominent au XV^{me} siècle ; les cartes rhéno-hollandaises au XVI^{me} siècle ; hollandaises et françaises au XVII^{me} siècle ; exclusivement françaises au XVIII^{me} ; exclusivement allemandes aux XIX^e et XX^{me} siècles.

Les premières cartes latines concernent les pays les plus anciennement connus ; l'Asie s'y trouve par conséquent en première place. Cependant, les Turcs, maîtres de ce pays, le ferment hermétiquement à tout voyage scientifique ; les cartes parues ne peuvent donc être que des cartes historiques.

PLANCHE IV.

La présence en Europe du dernier roi d'Arméno-Cilicie, Léon VI, et l'espoir qui en résulte de débarrasser ce pays des barbares, encouragent les géographes latins à conserver la dénomination d'Arménie à tout le territoire compris entre l'Anti-Taurus, le Taurus, le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Remarquons que ces frontières sont celles qui lui avaient été assignées par Strabon et Ptolémée. En 1470-80, le florentin Berlinghieri publie un poème italien dans lequel il expose la géographie de Ptolémée. La carte qui s'y rapporte n'est qu'une copie de celle dont nous avons donné la reproduction héliographique (carte n° 8, planche IV). Le vénitien Dominico Mario Négro suit son exemple en 1490. Martin Béhaïm de Nuremberg, en 1492, fait de même.

PLANCHE IX. — Carte de Mercator, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

La Bibliothèque Royale de Belgique possède un document précieux, unique au monde : c'est la sphère terrestre et céleste d'Ebedat Gérard Mercator Rumpel-mundanus dressée en 1541 et dédiée à Nicolas Perrenot, seigneur de Grandvelle. Nous donnons, dans notre atlas, la reproduction héliographique de cette carte (n° 15), où on peut constater la place occupée par l'Arménie. L'atlas latin de Baptista Agnèse, publié en 1544 ; la célèbre carte de Munster, éditée à Bâle en 1544 ; la géographie de Piédro Andréa Mattiolo et de Bartholomé Olives ne font que perpétuer la géographie de Ptolémée.

Bibliothèque Royale, La Haye, Amsterdam.

Bibliothèque Nationale, Paris.

L'école hollandaise, dont le foyer est Amsterdam, fait en ce moment son apparition et, en moins d'un demi-siècle, ses travaux surpassent tout ce qui a été fait jusque là. Blaeu publie en 1565 un atlas superbe, Jansson et Villarel lui succèdent en 1575 et 1584.

Cependant, les rois de France, suivant en cela l'exemple des empereurs romains, étendent leur protection sur la géographie. Sous le titre de géographes du

roi, un nombre respectable de savants universellement admirés commencent à ravir à l'école hollandaise sa brillante réputation.

PLANCHE V.

Nicolas Sanson, professeur de géographie de Louis XIV, et Philippe de Ruë, 1653, publient de magnifiques atlas de géographie historique. La carte n° 9, planche V, de notre atlas est l'œuvre de ce dernier. Elle a été dressée d'après la liste officielle de l'Empire romain "Notitia Dignitatume".

Quelques ambassadeurs européens, envoyés en mission par leurs maîtres, pénètrent enfin en Asie. En 1568, Antony Jenkinson, Pietro de la Vallé et d'autres encore font quelques voyages dans ces contrées. Ce mystérieux pays commence à apparaître dans les cartes politiques de l'époque. Les relations militaires et diplomatiques des souverains ottomans avec les cours européennes favorisent l'éclosion des cartes représentant la possession de l'Empire Turc. Pour la première fois, les rares voyageurs privilégiés, de retour d'Arménie, en rapportent le récit des plus pénibles réalités et du plus triste état des choses. L'œuvre d'asservissement est accomplie. Sur l'emplacement de l'Arménie Majeure, qui, depuis les siècles les plus reculés, portait son nom national avec tant de dignité et de fierté, les envahisseurs ont écrit Turcomanie. Notre atlas contient la reproduction fidèle d'une carte de la Turcomanie de cette époque, publiée à Amsterdam. Ceci montre bien que, dès leur arrivée, la principale préoccupation des Turcs fut, non seulement de courber la nation arménienne sous le joug ou de la déraciner, mais encore d'anéantir cette race qui avait donné son nom au pays.

PLANCHE X, Carte n° 16.

Alors que, sur toute l'étendue du territoire asiatique, l'empire des Turcs exerce son pouvoir dévastateur, et que les Turcomans sont dispersés un peu partout dans l'empire, l'Arménia major, mais l'Arménia major seule, est désignée par le nom de Turcomanie.

Les témoignages de la barbarie criminelle des Turcs, qui se caractérise par l'extermination systématique, ne manquent pas. Cette méthode cruelle remonte à l'origine même de l'histoire ottomane. Comme exemple de ces témoignages, nous citerons le passage suivant de la célèbre géographie anglaise de William Guthérie, que nous empruntons à la traduction française de cet ouvrage : « **Turcomanie. — Cette province s'appeloit autrefois Arménie majeure. Elle produit des bestiaux et des chevaux. On la divise en deux parties : Turcomanie Occidentale et Turcomanie Orientale (Erzeroum, Kars, Eri-van) »**.

Cependant, la dénomination arbitraire de Turcomanie ne devait pas durer ; dans les premiers siècles de la domination des barbares, l'Asie et l'Arménie (les paradis de l'histoire), s'étaient transformées en cimetières. Une grande partie de la population travailleuse et sédentaire avait été tuée.

Les souverains ottomans comprennent alors que la collaboration de l'élément arménien est indispensable au maintien de l'empire. Ils commencent à rassembler les débris de ce peuple qu'ils avaient voulu détruire. Ils installent des colonies arméniennes avec privilèges à Constantinople et partout ailleurs où la reconstitution s'impose. Ils instituent l'autorité du Patriarche pour tous les Arméniens de l'empire et leur accordent la faveur de conserver leur langue et leur religion.

Alors est supprimé le nom arbitraire de Turcomanie et celui d'Arménie "Ermenistan" est restitué au haut plateau central qui plus tard devient la province d'Erzeroum "Eyalet d'Arzeroum" par le fameux "Canoun Nameh" du sultan Suleyman le Magnifique.

En 1685, le célèbre et unique voyageur géographe turc, Evlia effendi, relate qu'à cette époque le code administratif du sultan Suleyman était dans toute sa vigueur. (Voir la carte n° 21 de l'Atlas.)

PLANCHE XV. — Narration of Travels in Europa — Asia — Africa by Evlya Effenci. Traduc-par V. Hammer.

Aussitôt ce simulacre de liberté acquis, les Arméniens restés dans leur pays, toujours groupés autour de leurs églises, commencent à renaître à la vie nationale. Les voyageurs et géographes qui ont, à cette époque, traversé le pays, s'en retournent avec la conviction que l'Arménie ne peut appartenir qu'aux Arméniens. Dès lors, la dénomination de Turcomanie est complètement supprimée des cartes et remplacée par Arménie.

PLANCHE IV et V.

Malheureusement, de la nation arménienne de Strabon et de l'empereur Justinien, qui peuplait autrefois toute la région depuis l'Anti-Taurus jusqu'à la mer Caspienne, et que les historiens évaluèrent à plus de 25 millions d'habitants, un grand nombre ont péri, d'autres ont émigré, et le reste s'est reculé vers les hauteurs du plateau Central. Dans ces conditions, le nom d'Arménie n'est plus attribué, sur les cartes, qu'à la partie nord-est. Dans le bel atlas d'Ortelius, que l'on peut admirer à la Bibliothèque Nationale de Paris, se trouve une mappemonde générale, où l'on peut constater ce recul de l'Arménie vers le Nord-Est.

Néanmoins, cette partie de l'Arménie — de Tocad à Tauris (Tabris) — est encore dominée par les Arméniens. Nous en avons une preuve incontestable dans les récits des six voyages de Jean-Baptiste Tavernier en 1655, dont nous empruntons les célèbres passages suivants : « **Depuis Tocad jusqu'à Tauris, le pays n'est presque habité que par des chrétiens ; et comme ce large espace de terre est ce que les anciens appelloient la province d'Arménie, il ne faut s'estonner si, dans les villes et dans la campagne, on trouve cinquante Arméniens pour un Mahométan** ».

Le mouvement de renaissance du peuple arménien s'effectuait dans des conditions particulièrement difficiles à cause du voisinage des barbares qui l'entouraient de toutes parts ; néanmoins, les colonies disséminées aux quatre coins du monde, se montraient très actives, dans toutes les branches de la civilisation de l'Europe, de sorte qu'il était difficile aux géographes de l'époque d'effacer de la carte du monde malgré l'instigation des Turcs le nom d'une nation dont les colonies pouvaient, à bon droit, être considérées comme les meilleurs artisans des progrès de la civilisation.

L'exposé de la longue liste des œuvres d'art et des ouvrages scientifiques qu'elles ont produites ne serait pas à sa place dans notre rapport. Qu'on nous permette cependant de signaler ce qui touche de plus près à notre sujet, c'est-à-dire la part prépondérante que les Arméniens ont prise dans le mouvement géographique.

PLANCHE XI. Carte n° 17

Nous avons vu déjà Amsterdam occuper la première place dans l'art de la cartographie aux XVI^{me} et XVII^{me} siècles ; or, il est établi que l'école hollandaise doit une large part de son renom aux Arméniens. La Bibliothèque Nationale de Paris, dans sa collection des cartes hollandaises de l'époque, possède une carte arménienne qui parut à Amsterdam en 1695 (grand format 1500 × 1300) ; c'est un véritable chef-d'œuvre. Elle représente la mappemonde dans un magnifique cadre gravé, d'une incomparable beauté. Exposée, la veille de la déclaration de guerre, par le département géographique de la Bibliothèque Nationale de Paris, on peut la voir encore à la place d'honneur sous le n° 253.

Les graveurs, les frères Choonebeek, inconnus dans la liste des géographes, ont exécuté ce travail sous la direction d'un groupe arménien établi à Amsterdam, qui publia, en outre, dans une imprimerie arménienne, de nombreux ouvrages ecclésiastiques, historiques et géographiques, sous la direction d'Oskan d'Erivan.

Tout ce que nous venons de dire prouve, une fois de plus, que ce petit peuple qui réclame sa place dans le monde, en est absolument digne et que son passé répond de son avenir. Ajoutons encore à son honneur que, dans la Bibliothèque Nationale de Paris, la mappemonde précitée porte l'inscription suivante : « *Cette magnifique pièce gravée provient de la collection Klaporth.* » (Article 2150.)

Pendant que l'école hollandaise prospère, l'école française ne reste pas improductive. C'est Guillaume de l'Isle qui commence la glorieuse liste des géographes français ; elle comprend, jusqu'à la Révolution, outre Guillaume de l'Isle 1710, Jaillot 1712, Buache 1740, de Vaugondy 1757, Janvier et Bonne 1762, Jean-Baptiste d'Anville 1765, Giffard 1774, etc...

Leurs travaux se composent de cartes historiques et de cartes politiques. Dans les premières, l'Arménie a les mêmes frontières que lui avait assignées Ptolémée ; dans les secondes, ce nom n'est donné qu'à l'ancienne Arménie majeure.

PLANCHE XII.

Pour en finir avec les citations concernant les temps modernes, nous avons cru devoir reproduire, dans notre atlas, une des premières cartes de nos célèbres Mékhitaristes de Saint-Lazare de Venise, qui est un véritable trésor. (Carte n° 18.) Dressée en 1786 et conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris sous le n° R. c. 20256, elle distingue toujours la Grande et la Petite Arménie.

Du reste, tous les travaux géographiques et cartographiques des Arméniens, sont inspirés par le souvenir du glorieux passé et par les rêves d'indépendance pour l'avenir. Ces aspirations et ces espoirs vers la liberté ne sont pas seulement dans l'âme des colonies d'émigrés ou dans les publications académiques, mais aussi dans le cœur de ce peuple qui n'a jamais cessé de lutter contre les Persans et les Turcs envahisseurs.

Les différentes régions inaccessibles du plateau arménien sont devenues les principaux sièges de la résistance opiniâtre et de l'esprit d'indépendance inaltérable de ce peuple. Vashouragan, Karabagh, Zeïtoun ont repoussé successivement l'envahisseur barbare.

Lorsque l'ennemi perfide n'a pu éliminer des principautés nationales les éléments libéraux qui les occupent, il cherche à les gagner par des promesses mensongères d'autonomie, afin de pouvoir plus tard les exiler ou les massacrer plus facilement.

Tel fut le sort des résistances de Vaspourakan en 1397, d'Ararat en 1600, de Karabagh en 1730. Mais ces défaites n'altèrent pas l'esprit d'indépendance des Arméniens, soit chez les exilés, soit encore plus chez ceux qui étaient restés sous le joug de l'envahisseur. Il conservaient intact le sentiment de la conscience nationale, lorsque entre en ligne un facteur nouveau. Le mouvement qui se produit dans l'Empire russe chrétien, de l'autre côté du Caucase, rallume l'espoir des Arméniens.

C'est surtout sous l'impératrice Catherine II que ce mouvement prend une forme nationale. Les Méliks de Karabagh et toute la population réunie autour de son Catholicos Hovsep font l'impossible pour faciliter aux Russes la traversée des hauts remparts du Caucase.

C'est grâce aux efforts militaires incessants et aux sacrifices sans nombre des Arméniens que les Russes sont victorieux des Perses et des Turcs. Naturellement honnête et confiante, la nation arménienne, par son unique organe officiel du Catholicos Hovsep, se rallie tout entière et se confie à l'État russe par un acte officiel qui lui promet l'indépendance, et que nous reproduisons ici.

A chaque ligne du projet arménien se marque cet esprit de loyauté et ce culte de la liberté qui font l'honneur des nations civilisées. On verra, au contraire, à travers celui des Russes, ces promesses formelles qu'on n'a jamais l'intention de réaliser. Une clause caractéristique de l'esprit libéral et fier des Arméniens réside dans l'article XV, qui déclare à la toute-puissante Catherine II « **que dans notre État dégénéré il n'y aura plus de serfs.** »

Nous donnons ici le texte des deux projets de traité entre les Russes et les Arméniens, le 14 Juin 1780.

Traité entre les Russes et les Arméniens, 14 Juin 1780

ARTICLE I. — Créer avant tout, et conformément à l'Évangile qui dit que vous êtes tous des frères, l'amour et la paix entre les deux peuples, qu'aucune divergence de loi ne sépare ni les Russes envers notre foi et notre Église, ni nous envers eux... etc.

ARTICLE IV. — Les deux royaumes sont liés en vertu d'un traité perpétuel.

ARTICLE V. — Un nombre convenable de troupes russes resteront en Arménie pour la protection de la nation, et un des successeurs de la royauté restera à la cour impériale.

ARTICLE VI. — Notre sujétion sera telle qu'elle l'était autrefois aux Grecs et aux Persans, en donnant à la cour des impôts, le tribut de l'or et de l'argent des mines, ainsi qu'en temps de guerre une aide réciproque autant qu'il sera nécessaire.

ARTICLE VII. — Comme la très pieuse Impératrice veut aider notre peuple et rétablir notre couronne détruite, l'élection de notre roi dépendra de sa volonté, pourvu qu'il soit de notre nationalité et fidèle à sa cour.

ARTICLE VIII. — Le roi sera couronné suivant les lois arméniennes, dans la ville royale de VAGHARCHABAD à ST.-ETCHMIADZINE, comme nos rois d'autrefois.

ARTICLE IX. — VAGHARCHABAD OU ANI, la ville royale, ou bien un autre lieu convenable dans la province d'ARARAT, sera choisi comme résidence royale.

ARTICLE X. — L'ordre institué sera l'Arche de Noé avec un ruban de trois couleurs : rouge, vert et bleu, comme les couleurs de l'arc-en-ciel, qu'après le déluge Dieu donna à Noé en signe de paix.

ARTICLE XI. — Si un autre ordre est encore institué, il sera l'ordre de SAINT-GRÉGOIRE-ILLUMINEUR, avec son image suivant la convenance.

ARTICLE XII. — Il sera institué un autre ordre ayant pour insigne le buste de JÉSUS-CHRIST, qui fut envoyé à notre roi ABGAR, et qui, avec un ruban rouge, sera seulement conféré aux vainqueurs.

ARTICLE XIII. — Le sceau royal sera conforme à celui de nos anciens rois de la dynastie ARCHAGOUNIENNE, avant l'ère chrétienne UN AIGLE A DEUX TÊTES DANS L'ARMÉNIE MAJEURE et DEUX AIGLES DANS L'ARMÉNIE MINEURE, dont seront ornés les habits de nos souverains, les chapeaux et les monnaies, etc.

ARTICLE XIV. — Nous déclarons aux princes et aux seigneurs de notre nation que les domaines de ceux qui en auraient les preuves, leur seront retournés et leur dignité seigneuriale rétablie.

ARTICLE XV. — Dans notre Etat régénéré, il n'y aura pas de serviteurs princiers (des esclaves) qui pourront être vendus par ces derniers.

Le souverain peut concéder à un prince quelconque un domaine avec ses habitants et le prince à qui cette faveur a été faite peut vendre, le village, mais non les habitants.

Lorsqu'après la chute des Archagounis, les Grecs dominèrent les Arméniens et voulurent les rendre esclaves de leurs seigneurs, notre nation, n'ayant pas consenti à cet état de choses, passa sous l'autorité des Khalifes pour vivre librement.

ARTICLE XVI. — Un traité de commerce règlera les rapports commerciaux des deux royaumes ; un droit d'entrée sera proposé à tous les produits destinés à la vente et il nous sera concédé un port dans la mer Caspienne.

ARTICLE XVII. — Instituer une loi pour les déserteurs et les sujets, ainsi qu'une autre pour la réception convenable des princes russes, des nobles et des notabilités de notre nation.

ARTICLE XVIII. — L'élection de notre CATHOLICOS se fera sur la proposition de notre roi et **le prélat sera élu par toute la nation.**

Le tuteur sera GRÉGOIRE ALEXANDREVITCH POSTMEKIN, tuteur spécial de notre nation, qui, suivant le consentement de la très pieuse Impératrice, gouvernera les affaires de notre pays et tout ce que l'Impératrice décidera sera accompli par son entremise.

LE CONTRE-PROJET RUSSE

DU

Traité entre les Arméniens et les Russes

ARTICLE I. — **Le Ministère de l'Arménie sera institué par le décret de l'Etat Arménien, suivant les lois arméniennes.**

ARTICLE II. — **Le Ministre des Arméniens doit être de nationalité et de l'église nationale Arménienne.**

ARTICLE III. — 2.000 cavaliers, 2.000 fantassins et 2.000 artilleurs de l'armée impériale russe avec armes, munitions, vivres et tout le nécessaire, restent en Arménie aux frais du gouvernement impérial russe et pour une période de 20 mois pour la défense du pays et de la nation arménienne.

ARTICLE IV. — Tous les forts et les arsenaux restent sous les ordres du gouvernement russe jusqu'à leur départ de l'Arménie.

ARTICLE V. — L'Etat arménien versera au gouvernement impérial, pour l'entretien de 6.000 soldats et de leurs chefs, par an, 60.000 Tomans, dont la moitié, soit 30.000, sera en or et en argent et le reste en pain et en vin.

ARTICLE VI. — Les troupes russes sus-mentionnées quitteront l'Arménie dans l'ordre suivant : 2.000 hommes après le dixième mois, 2.000 après le quinzième et 2.000 après le vingtième. A chacune de ces périodes, ce nombre sera composé proportionnellement de troupes appartenant aux différentes armes, de même pour chaque départ de 2.000 hommes de troupes, l'indemnité annuelle versée par l'Etat sera réduite à 20.000 Tomans.

ARTICLE VII. — Les troupes russes sus-mentionnées, comme nous l'avons dit, quitteront l'Arménie, si à l'expiration des vingt mois, l'indemnité sus-mentionnée n'aura pas été intégralement versée au Grand-Empire. Le solde qui en resterait serait considéré comme une dette irréfutable de l'Etat et serait versé au trésor impérial dans un délai de 16 ans en dix parties annuellement et sans intérêt.

ARTICLE VIII. — L'Etat arménien fera cadeau chaque année à l'Empereur des Russes en signe de fidélité, 20 Mesghals d'or, etc...

ARTICLE IX. — L'Arménie reconnaîtra l'empire russe comme libérateur de la nation et sera l'ami avec les amis et l'ennemi avec les ennemis de l'Empereur, il en sera réciproquement de la part du Grand-Empire.

ARTICLE X. — Lorsque l'Empire voudra lever des troupes arméniennes, l'Etat arménien fournira un contingent de 6.000 hommes, dont il recevra les frais d'entretien du trésor impérial, comme il est stipulé dans l'article 5.

ARTICLE XI. — Chaque religieux confirmé par le consentement impérial, sera honoré par les Arméniens, de même les religieux et les soldats le seront par les Russes, comme s'ils étaient de leur propre nationalité.

ARTICLE XII. — Les Arméniens honoreront, tout en se conformant aux traditions de leur Eglise nationale, les croyances religieuses des Russes et les Russes feront de même réciproquement.

ARTICLE XIII. — En général, l'entrée et la sortie en Arménie des artisans et des commerçants de Russie, ainsi que de toutes sortes de produits manufacturés, seront libres en payant les taxes de la douane, suivant les habitudes et les règlements de l'Etat arménien.

De même, les Arméniens pourront librement et en toute sécurité voyager en Russie, ainsi qu'importer toutes sortes de produits, en payant les taxes et la douane, suivant les règlements du gouvernement russe.

ARTICLE XIV. — Les criminels et les réfugiés qui cherchent asile de Russie en Arménie, ou vice-versa, trouveront la sécurité de la vie; mais ceux qui ont été privés de leurs droits, ou s'ils sont créanciers d'or et d'argent, ils doivent s'acquitter d'après les lois du pays dans lequel ils se trouvent. Dans le cas où il s'agirait de religieux, ils doivent être retournés à leurs supérieurs.

ARTICLE XV. — **L'Etat arménien gouvernera la nation et le pays suivant les lois arméniennes, et s'il arrive des cas extraordinaires, des lois en conséquence seront promulguées.**

ARTICLE XVI. — L'EMPIRE RUSSE RECONNAIT L'ÉTAT ARMÉNIEN COMME ROYAUME D'ARMÉNIE, dont l'ambassadeur son représentant siégera à **Saint-Pétersbourg.**

ARTICLE XVII. — Quatre parts sur dix sur tous les revenus de l'Arménie seront considérées comme garantie pour l'indemnité annuelle des frais d'entretien des 6.000 soldats; de même quatre parts sur dix seront remises au Catholicos arménien pour les frais des religieux, des pauvres et les réparations des couvents, etc.; le reste sera attribué au trésor général de l'Etat arménien.

ARTICLE XVIII. — L'indemnité susmentionnée sera versée aux quatre saisons de l'année: le 20 Mars, le 20 Juin, le 20 Septembre et le 20 Décembre.

(Donc, au cas où ce traité sera agréé par le CATHOLICOS et LES SEIGNEURS DE L'ÉTAT ARMÉNIEN, il en sera publié 200 exemplaires).

II. — ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Les documents géographiques contemporains touchant l'Arménie peuvent se répartir en quatre écoles : les écoles allemande, française, anglaise et russe.

L'école allemande est supérieure à toutes les autres en ce qui concerne la Turquie et, par conséquent, l'Arménie.

Quant à l'école française, dont le prestige s'était maintenu quelque temps avec Vivien de Saint-Martin, Malte-Brun et Reclus, elle s'était laissé devancer au commencement du XIX^{me} siècle par l'école allemande.

L'école anglaise s'est signalée surtout dans les études géographiques concernant les pays limitrophes de l'Arménie : Syrie, Arabie, Égypte, Perse, etc... Ce sont, en général, des Anglais qui ont commencé la traduction des géographies dues aux écrivains musulmans.

L'école russe ne fait que suivre les travaux de l'école allemande, surtout pendant et après l'expédition du maréchal Paskevitch.

Un élément nouveau apparaît dans les documents géographiques émanés de ces diverses écoles : c'est l'étude dite "Tectonique et Statigraphique" de la constitution du plateau arménien.

En effet, la distribution orographique de ce pays démontre d'une façon indiscutable qu'il constitue un plateau indivisible s'étendant du golfe d'Alexandrette jusqu'à la vallée de l'Arax et du Gour.

L'examen de l'importante nomenclature de ces ouvrages fera l'objet du deuxième chapitre de notre rapport qui portera sur la géographie physique de l'Arménie.

PLANCHE XIII. — Bibliothèque de Berlin.

La planche XIII, carte n° 19 de notre atlas, est une belle carte allemande conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris, sous le n° R. C. 989 V. C'est von Richard, directeur de l'Institut géographique de Weimar qui en est l'auteur (1804). L'Arménie y occupe bien toute l'étendue du plateau allant du golfe d'Alexandrette jusqu'à la vallée de l'Arax et du Gour, indiquée plus haut. L'officier anglais Magdonald Kinneir détermine la Haute-Arménie, dans sa grande carte : Caucase-Perse-Mésopotamie 1809-1816. Outre les descriptions de voyage d'Amédée Jaubert et ceux de l'ambassadeur, le général Gardan, nous possédons les levés géodésiques et astronomiques de deux officiers topographes français, Dupré et Lapie, qui ont accompagné le général Gardan en Arménie et en Perse en 1807. Nous possédons également les remarquables études mythologiques, ethnologiques et physiques de Vivien de Saint-Martin, de Malte-Brun et ses fils en 1818.

Tous ces ouvrages mettent en évidence la suzeraineté incontestable de la nation arménienne sur l'Arménie et l'indivisibilité du plateau du même nom.

Les premières cartes russes du Caucase 1 : 840.000^{me} dues aux généraux-majors Kamovime et Khaton, dressées au commencement de l'expédition de 1826-1829, ne font que répéter ce qui vient d'être dit sur la délimitation de la Haute-Arménie. La ville d'Erzeroum est le point extrême de la frontière occidentale de ces cartes d'état-major russes.

PLANCHE XIV.

Cette limite fut avancée jusqu'à Baïbourt avec l'expédition du maréchal Paskévitch, 1828. Notre délégation possède le journal de guerre du commandant en

PLANCHE XIV.

chef de l'armée russe, établi par les ingénieurs prussiens de son état-major. Outre les plans de bataille que le maréchal a livrés aux armées ottomanes d'Osman Pacha, ce journal contient une carte militaire de l'Arménie. La carte n° 20 de notre atlas est la reproduction d'un extrait de celle de Paskévitch. On y verra que pendant et après cette guerre la province d'Erivan était considérée officiellement comme une province, d'Arménie dont la constitution autonome a été fixée par un traité que nous avons vu.

Les triangulations du général-major Khotzko et du conseiller d'État Khankin ont permis au gouvernement russe d'établir des cartes particulières du Caucase et de l'Arménie jusqu'à Erzeroum. C'est suivant ces documents militaires que le grand-duc Nicolas, après avoir possédé la tête de pont d'Erzindjian, a déclaré, en 1917, l'occupation de l'Arménie comme terminée.

Les admirables études géologiques de Mouchkétove, de Ghougassoff, etc., n'ont fait qu'enrichir les sources scientifiques auxquelles nous puisons dans notre géographie physique.

Une foule d'études et de cartes ont paru dans tous les pays après la guerre russo-turque. Les principales sont :

L'atlas allemand de Stieller, 1823-30 ; les ouvrages des premiers missionnaires géographes américains et anglais, d'Harford Brydges, Elie Smith, Dwight, Southgate et Hamilton ; les notes du lieutenant-colonel anglais Stiel sur le lac de Van ; la carte de Brant Glascott, de Dixon, de Djohn Soterlande, 1830-40 ; les recherches hydrographiques de l'amiral sir Francis Baufort sur la Caramanie (Cilicie).

Les descriptions françaises de Montperreux 1819, de Texier 1842, l'*Univers Pittoresque* d'Eugène Boré, 1830-1843 ; et surtout celles du célèbre géographe Elisée Reclus, sont, toutes sans exception, unanimes, non seulement à désigner le pays par son nom classique, mais en outre à faire ressortir la grande activité déployée à cette date dans toutes les branches de la civilisation par la nation arménienne, malgré les épreuves terribles qu'elle a dû traverser.

PLANCHE XV.

Notre carte n° 21 est une reproduction fidèle de celle de M. Levasseur, parue dans l'atlas Dufour en 1846.

Nous avons tenu à ne rien changer aux divisions administratives ottomanes de cette époque, où la province d'Erzeroum figure sous le nom d'Arménie (Erménistan en langue turque) et qui n'est autre que l'ancienne Arménie majeure.

C'est vers 1840 que l'école allemande produit les meilleurs ouvrages sur le pays qui nous occupe. L'ingénieur Moltk en 1841, Karl Ritter en 1843, Karl Koche à la même date publient des cartes physiques, ethniques et géologiques à l'échelle de 1 : 1.000.000^{me}, mais c'est à Harman Abiche qu'incombait la rude et glorieuse tâche de poser les bases des sciences statigraphiques et géologiques concernant le Plateau arménien. C'est sur ces assises que reposeront pendant longtemps encore toutes les recherches scientifiques se rapportant à cette contrée.

Après 1850, géographes, historiens et critiques font encore un retour sur le passé de l'Arménie. Les principaux sont Houzé, 1851 ; Tchihatcheff, 1853 ; Sainte-Croix, Langlois, 1857 ; et surtout Dulaurier, 1863, pour sa traduction de la géographie du célèbre savant arménien mekhitariste Alichan.

Un géographe allemand qui fit autorité dans la cartographie spéciale de l'empire ottoman, Kiepert, a dressé en 1854-58 sa carte au 1 : 1.000.000^{me} sur l'Arménie. Un autre officier prussien, Streckler, dressa en 1869 la carte particulière d'Erzeroum. Depuis cette date, Kiepert n'a cessé de produire des cartes universellement estimées, dans lesquelles l'Arménie tient toujours la place qui lui est due.

Bibliothèque de Berlin, Bibliothèque de l'École Supérieure des Mines, Paris.

L'école anglaise, à l'instar de l'école française, a continué de donner le nom d' "Arménia" à l'emplacement de l'Arménie majeure, y compris la province de Trébizonde. Mais d'ailleurs cette délimitation date de plus loin. Il suffit en effet de jeter les yeux sur les documents officiels des Etats-majors du monde entier pour voir désigner sous le nom d'Arménie toute la portion du haut plateau central qui s'étend du Samsoun, au nord, jusqu'à Batoum et est limité, au sud, par le Taurus arménien. Par les cartes militaires et hydrographiques de l'état-major de la marine française, les baies d'Ounieh, Vona, Platana, Trébizonde et Rizeh sont attribuées à l'Arménie.

Notre carte héliographique n° 22 est tirée de l'atlas du célèbre géographe anglais James Wild; elle fait voir quelle étendue administrative avait la province arménienne (Erménistan) dans l'empire ottoman en 1861.

En même temps, les ouvrages historiques d'Hubschmann, Müller, Güterbock, von Spruners Menke et Lenormand, 1880; Chefer, 1886; Carrier, 1881; Meillet, Mackler, Charles Diehl, Mar et Toramanian, ne font qu'édifier l'Europe et l'Amérique sur le passé glorieux de l'Arménie.

La liste des ouvrages géographiques du XIX^{me} siècle se termine par l'importante publication de Vital Quinet sur la Turquie d'Asie, 1895. Quoique écrit d'après les données et statistiques officielles du gouvernement ottoman, ce travail contient encore des détails intéressants sur l'activité nationale des Arméniens de l'empire, la veille même des grands massacres Hamidiens.

Les douloureux événements de la fin du XIX^{me} siècle ayant produit dans l'opinion publique d'Europe et d'Amérique un vif mouvement de réprobation contre l'extermination des Arméniens par les Turcs, nombreuses furent les publications, à leur sujet, au commencement du XX^{me} siècle; mais comme elles sont plutôt d'un caractère historique ou purement descriptif, elles ne peuvent trouver place dans ce rapport. Nous dirons pourtant que les protestations et la sympathie des Européens gênant quelque peu l'action criminelle du gouvernement du sultan Hamid, l'entrée en Arménie de tout voyageur ou géographe européen fut à jamais interdite. Les mouvements des consuls eux-mêmes furent surveillés.

Cependant, un ouvrage d'un caractère à la fois historique et scientifique, muni d'une carte au 1:1.000.000^{me} et d'une importance de premier ordre, parut à Londres en 1901, sous le nom impérissable d'Arménia.

Ce travail est l'œuvre de l'intrépide savant Lynch. Immédiatement après les tentatives d'extermination des Arméniens du sultan Hamid, l'apparition de ce livre, contenant en faveur de l'Arménie et des Arméniens le témoignage d'un anglais universellement estimé, est d'une valeur inappréciable. Il prouve, une fois de plus, qu'après chaque épreuve sanglante, notre nation s'est relevée plus forte, plus inébranlable dans sa conscience et ses aspirations nationales; de même, son activité dans l'ordre matériel et économique n'a fait que croître.

Malheureusement pour elle, cette activité économique étant en opposition avec les intérêts matériels de l'Allemagne, et celle-ci ayant adhéré au projet secret de mainmise sur l'Empire ottoman, la belle théorie de Reichard et d'Abich, qui avait pour effet d'étendre l'appellation d'Arménie sur toute l'étendue du plateau, fut abandonnée un moment par certains topographes allemands. Bien plus se conformant aux ordres turcophiles venus de Berlin, ces topographes commirent le crime de rayer de leurs cartes le nom d'Arménie. En retour de l'appui que le Sultan a trouvé dans la politique allemande, les géographes, et surtout les officiers allemands chargés de la réorganisation de l'armée ottomane, eurent le privilège de pouvoir relever certaines cartes particulières d'ordre militaire.

Les publications de Gotha Pertus sont riches, en effet, en notes et études du général Hoffmeister sur la géographie militaire de Batoum-Kars-Erzéroum-Erzin-

djian-Mama-Khatoun. Le général von Westarp a dressé la carte au 1 : 1.000.000^{me} de l'Arménie. Tandis que Kiepert, tout en continuant ses publications d'ordre topographique, a produit en 1902 son atlas des cartes antiques ; le général Hoffmeister a suivi son exemple, en publiant son " Durch Arménien Xénophone ". La carte historique de Naïri-Ourartou de Sandaldjian et celle de Basmadjian ainsi que les ouvrages de Toumayan, Tchéraz, Portucalian, Tchobanian, Aslan, Messrob, Varandian, etc., sont à remarquer.

Les recherches géographiques de l'armée allemande en 1914-1918 se rapportant plutôt aux sciences militaires, nous les étudierons dans notre chapitre de géographie physique de l'Arménie.

Pour clôturer la liste des ouvrages d'avant la guerre générale, nous mentionnerons les remarquables publications géologiques du savant Anglais Félix Oswald dont nous avons déjà parlé au début de notre rapport. Ce travail scientifique résume les recherches des savants qui ont étudié et précisé **l'Unité géographique du Plateau arménien**.

Les événements politiques qui se sont succédés en Arménie depuis la guerre russo-turque du 1828, ne sont que la continuation du douloureux calvaire du Moyen Age. Les promesses d'indépendance du traité arméno-russe sont remplacées, en 1856, par une sorte de règlement ecclésiastique « Bologénie » établi plutôt pour contrôler et gêner le mouvement de vie nationale des Arméniens.

Quant à l'Arménie turque, le réveil intellectuel qui se manifeste dans ses écoles excite la jalousie de l'entourage toujours ignorant et barbare. C'est la continuation du même système : le pillage, l'assassinat, la terreur.

Comprenant l'impossibilité de vivre et de se développer sous la domination de ces barbares, la nation arménienne va tout tenter pour en débarrasser son pays. L'esprit de la grande révolution française le pénètre et les idées de liberté, d'égalité et de fraternité raniment l'espoir des Arméniens. C'est surtout depuis cette époque que l'enseignement du français se développe chez eux et que la France, avec ses grands principes, devient le symbole de l'indépendance pour ce peuple assoiffé de justice et de liberté.

Cette effervescence nationale se traduit, en moins d'un siècle, par un essai de constitution nationale dont le caractère démocratique affecte même les règlements de l'Eglise arménienne.

Fortifiés par cette organisation purement morale, les Arméniens déploient de nouveau leur activité et se distinguent dans toutes les branches de la civilisation ; ils renouent des relations économiques avec l'Europe, ce qui porte ombrage aux souverains turcs. Les persécutions recommencent.

La guerre russo-turque de-1878 donne de nouveau aux Arméniens l'espoir de se débarrasser du tyran. Le général arménien Loris Mélikoff et de nombreux officiers supérieurs conduisent encore une fois l'armée russe à Erzeroum-Erzindjian.

Pendant ce temps, le grand-duc Nicolas-Nicolaevitch, commandant en chef de l'armée victorieuse des Balkans, s'abouchait avec les délégués arméniens du patriarche de Constantinople, Varjabedian, dans la ville d'Andrinople.

Nous avons pu étudier le rapport manuscrit du prélat arménien d'Andrinople, Rousdjouklian, conservé à Philippopolie. Nous avons constaté que c'est dans l'un des conseils tenus sous la présidence du Grand-Duc, auxquels assistaient le comte Ignatieff, le comte Nelidoff, le général Tottleben et les délégués arméniens, que furent arrêtés les termes de l'article 16 du traité russo-turc de San-Stéphano, qui devait devenir depuis le pivot de la question Arménienne.

Blue Book du gouvernement anglais, 1896.

Livre Jaune du gouvernement français, 1897, et les œuvres de Jacquemyns, 1889, Engelhardt, Quillard, Bérard, de Contenson, R. de Caix, Pinon, Morgan, Mandelstam, etc.

La Question Arménienne. — Sans entrer dans la discussion de ce traité trop connu, qu'il nous soit permis, pour en tirer les conséquences géographiques qu'il comporte, de reproduire ici cet article 16, signé le 17 février 1878.

« Considérant que l'évacuation par les troupes russes des territoires qu'ils ont conquis en Arménie et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait y donner lieu à des conflits et à des troubles, compromettant ainsi les bonnes relations des deux pays, la Sublime-Porte s'engage à réaliser, sans plus tarder, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. »

Voyant dans les premières lignes de cet article le prélude d'une future domination russe en Arménie, le congrès des six grandes puissances réunies à Berlin le 1^{er} juin 1878, remplaça l'article 16 par l'article 61 en y supprimant le premier paragraphe et en y ajoutant les lignes suivantes : *« Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises dans ce but aux puissances qui y veilleront. »*

Grâce aux efforts des délégués de la Turquie, la désignation de l'Arménie est exclue du traité de Berlin.

Dans une autre convention anglo-turque de la même époque, dite « Convention de Chypre », le nom **des Provinces habitées par les Arméniens** disparaît lui-même ; il est remplacé de la façon suivante ; *« S. M. I. promet à l'Angleterre d'introduire les réformes nécessaires ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime-Porte qui se trouvent sur le territoire en question. »*

Malgré les efforts des délégués arméniens conduits par le célèbre prélat Khrimian, et sur lequel les Arméniens avaient fondé tant d'espoir, la convention de Berlin n'a jamais eu son plein effet. La cause en est dans le grand nombre des puissances signataires, opposées les unes aux autres par des rivalités d'intérêts ou d'influence. Bien au contraire, profitant de ces rivalités, la Porte remplaça les réformes promises par de nouveaux massacres.

PLANCHE XVIII.

Pour se convaincre du but d'extermination poursuivi par le gouvernement ottoman, il suffit de jeter les yeux sur notre carte des massacres, n° 24. On y verra qu'ils avaient principalement pour théâtre le Plateau arménien. Les grandes puissances ont compris l'abominable projet conçu par la Porte, qui consistait à supprimer la question arménienne en supprimant les Arméniens. Dans le projet de réformes que les puissances ont fait signer à la Sublime-Porte, le 11 mai 1895, elles ont précisé officiellement les six provinces arméniennes ; **Erzeroum, Van, Bitlis, Diarbékir, Sivas et Kharpout**. Ce projet fut suivi des effroyables massacres de 1895-96, connus sous le nom de massacres hamidiens.

Pendant que la Porte se livrait à ces tentatives d'extermination par le feu, elle poursuivait un but identique par des manœuvres politiques. Pour mettre les Arméniens en minorité dans le pays, elle procédait dans les divisions administratives à des modifications fantaisistes qui ne pouvaient se justifier ni par la situation géographique, ni par la situation économique.

PLANCHES XV et XVIII.

La comparaison de la carte administrative de 1846 de Levasseur (carte n° 21 de notre atlas) et de celle des massacres (carte n° 24), montre dans la première que la province (eyalet) d'Erzeroum, à elle seule, embrasse toute l'étendue du plateau central ; dans la deuxième, la même province se trouve divisée par celles (vilayets) de Van, Erzeroum, Bitlis et Mamuret-ul-Aziz, auxquelles on rattacha des districts musulmans. Par exemple, le district d'Hakkiari, habité par les Kurdes, est rattaché à la province de Van. La majorité arménienne se trouve ainsi compromise. Dans un but identique, les provinces arméniennes sont remplies de Kurdes et de Turcs.

Telle fut la politique du sultan Hamid ; ses successeurs la continuèrent en dépassant sa cruauté.

La constitution ottomane de 1908 fut proclamée ; la joie des Arméniens fut immense ; mais, quelle déception ! Dans l'aube même de cette résurrection, l'odieux système d'extermination réapparaît sous l'autorité des Jeunes-Turcs.

Les Massacres de Cilicie. —
Rapport officiel du député Babiguian et les livres de : Adossidès, Léart, etc.

Le 1^{er} avril 1909, les massacres de Cilicie recommencent et transforment en cimetière la région florissante d'Adana.

Les intentions criminelles du gouvernement ottoman apparaissent plus clairement encore à cette occasion. Les Jeunes-Turcs essaient de supprimer sur les actes officiels, sur les papiers d'immatriculation, sur les passeports, etc., le nom d'Arménien, en y substituant le nom de **nation Grégorienne**. M^{gr} Zaven, patriarche arménien, proteste contre ces tentatives, le 16 mai 1909, par un « takrir ». La situation empire encore ; le Catholico de tous les Arméniens, S. S. Kevork V, envoie une délégation aux puissances européennes et américaines, sous la présidence de S. Exc. Boghos Nubar Pacha.

Grâce au rapprochement anglo-russe, les puissances font accepter aux Jeunes-Turcs un projet de réformes concernant les provinces arméniennes, sous le contrôle actif de deux inspecteurs européens : le lieutenant-colonel norvégien Hoff et l'administrateur des colonies hollandaises Vestenének.

A peine arrivés à Constantinople, en 1914, la guerre générale éclate en Europe, le gouvernement de Talaat et d'Enver s'empresse de révoquer les inspecteurs. Les représentants de l'Entente s'étant retirés de la Turquie, les Jeunes-Turcs exécutent alors l'infernal programme d'extermination des Arméniens, conformément au plan conçu depuis l'établissement de l'Empire ottoman.

PLANCHE XVIII. Carte n° 24.

Sous le nom de « **déportation** », l'**extermination des Arméniens** se poursuivait par deux méthodes :

1^o Prenant prétexte de la guerre mondiale, mobiliser tous les Arméniens aptes à défendre leurs foyers et les faire fusiller traitreusement.

2^o Déporter et massacrer le reste de la population restée sans défense.

Il n'est pas dans notre intention de faire le récit de ce plus grand crime de l'Histoire. Il a été fait éloquemment, et cela suffit, par MM. Lord Bryce, Cochin, Pressensé, Morgenthau, Stuermer, Einstein, Niepage, Lepsius, Pinon, Doumergue, Gibbons, Henri Barby et d'autres avocats dévoués de la cause arménienne.

Depuis le mois d'avril 1915, en six mois, près d'un million d'Arméniens ont été massacrés.

Mais où l'abominable plan des Jeunes-Turcs apparaît dans toute son horreur, c'est lorsqu'ils proclament l'intention de tout détruire en Arménie et d'ensevelir sous les décombres toute la population et le nom même de son pays.

Par exemple, lorsque la ville de Zeïtoun, glorieux témoin de la bravoure arménienne, eut été vidée par le fer de sa population habituelle, elle fut remplie de Turcs et de Kurdes. Un décret impérial (firman) du Glorieux... Sultan changea alors le nom de cette ville et lui substitua celui du tyran. *Le nom d'Arménie également fit place à celui d'Anatolie Orientale.*

Telle est l'origine criminelle du nom par lequel, dans certaine presse, même chez nos alliés, on désigne encore l'Arménie.

Sans doute c'est pour suivre l'exemple des conquérants antiques que les dirigeants des Jeunes-Turcs agissent ainsi, mais avec cette différence que l'empereur Constantin a donné son nom à Constantinople *après l'avoir construite*, tandis que les Jeunes-Turcs ont appelé, du nom de leur Khalife, Zeïtoun, *après l'avoir*

détruite. Et, pour pouvoir donner officiellement le nom d'Anatolie Orientale à l'Arménie, ils la transformèrent d'abord en un immense cimetière.

Elle n'a pas succombé, elle s'est relevée de la terrible épreuve, les armes à la main.

Après la révolution, alors que l'armée russe se retirait en débandade, talonnée par les Turcos-Allemands, l'armée arménienne, sous la conduite des généraux Nazarbekjan, Antranik, Gorganian, Pakradouni et d'autres encore, arrêtait net les ennemis au cœur même de l'Arménie.

C'est que, de l'autre côté de la frontière, l'Arménie russe s'était érigée en REPUBLIQUE ARMÉNIENNE. Comme il n'était pas possible aux Turcs de la vaincre par les armes, ni de la supprimer par leurs perfidies, comme ils avaient fait de l'Arménie turque, ils furent obligés de la reconnaître, escomptant d'avance sa destruction par la république musulmane d'Azerbeïdjan, qu'ils venaient de créer à côté d'elle.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de la délégation de la République d'Azerbeïdjan pour constater que leurs revendications ne tendent à rien moins qu'à la suppression de la République Arménienne.

La propagande du gouvernement d'Azerbeïdjan ne consiste pas seulement en publications, mais son armée reconstituée et encadrée par des officiers Jeunes-Turcs, continue encore aujourd'hui d'essayer d'envahir les Karabagh-Zanguezour qui constituent la porte sud-est du Plateau arménien.

PLANCHE XVII.

Le but de cette conquête n'est pas justifié par des considérations géographiques, Karabagh appartient au Plateau arménien ; ni ethniques, la population est Arménienne. Au point de vue historique, l'examen de n'importe quelle carte de notre atlas permet de constater que Karabagh a toujours été Arménien, à toutes les époques de l'histoire, depuis qu'il y a une histoire. Notre carte n° 23 est la reproduction de celle de la mission officielle de l'ambassadeur anglais, Sir Harford Jones Brydges, en 1808. Elle est établie surtout pour l'Azerbeïdjan. Elle détermine parfaitement les frontières des trois républiques actuelles : d'Azerbeïdjan, de Géorgie et d'Arménie.

La volonté de mettre la main, aujourd'hui encore, par tous les moyens possibles, sur le Karabagh, fut inspirée au gouvernement d'Azerbeïdjan par les Jeunes-Turcs au moment de la création de cette république.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir examiner le rapport secret du célèbre unioniste Jeune-Turc Halil bey, rapporté de Constantinople en 1918 par un officier bulgare.

Il s'agissait, dans ce rapport, d'attribuer le Karabagh à l'Etat musulman d'Azerbeïdjan, pour mettre la République Arménienne à la merci du gouvernement turc, car de Karabagh on domine toute l'étendue orientale du Plateau arménien.

Ce rapport donnait des directives au délégué d'Azerbeïdjan Emine bey, que soutenait le gouvernement turc, contre Khadissian, délégué arménien. D'autre part le gouvernement allemand soutenait la Délégation de Géorgie pour lui faire attribuer le district de " Bortchalou " (" Lorie " des arméniens), d'où on domine toute l'étendue septentrionale du Plateau arménien.

Dès maintenant, l'armée de la République Arménienne, libre et indépendante, est maîtresse des frontières naturelles qui encadrent au sud-est le plateau d'Arménie.

Ni les tentatives des Turcs, ni celles des Tartares d'Azerbeïdjan ne peuvent et ne pourront désormais ravir aux Arméniens leur indépendance.

Pour conquérir cette indépendance, dit le mémoire de leurs délégués, Nubar Pacha et Aharonian, à la Conférence de la Paix, « les Arméniens ont versé des torrents

de sang, non seulement celui de leurs martyrs massacrés et déportés, mais aussi le sang versé sur les champs de bataille par leurs volontaires et leurs soldats, qui ont lutté, à côté des Alliés, pour la libération de leur patrie. On trouve des Arméniens combattants volontaires sur tous les fronts : en France, dans la Légion étrangère, en Syrie et en Palestine, dans la Légion d'Orient.

Ils ont pris une part considérable à la victoire décisive du général Allenby, qui a rendu hommage à leur vaillance.

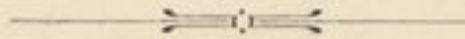
On les trouve aussi au Caucase où, sans parler des 150.000 Arméniens, incorporés dans l'armée russe, une armée comprenant 50.000 soldats et des milliers de volontaires s'est battue sans répit, sous le commandement suprême des généraux Nazarbékian et Antranik.

Les Arméniens ont donc été de véritables belligérants ; leurs pertes, qui du fait de la guerre dépassent un million pour une nation de quatre millions et demi d'âmes, sont proportionnellement beaucoup plus lourdes que celles d'aucun des autres belligérants.»

Tels furent l'effort de la nation et le bilan des pertes de l'armée arménienne, pour la victoire commune des Alliés.

Aujourd'hui, un an après la victoire, alors que toutes les autres nations alliées, grandes ou petites, ont vu leurs revendications satisfaites et qu'elles se trouvent rétablies depuis longtemps déjà, libres et indépendantes, dans leurs frontières, seuls, les Arméniens se trouvent encore **en dehors de leurs frontières naturelles et nationales**, toujours sous le joug de l'ennemi.

Préciser ces frontières naturelles et nationales, décrites d'après les documents les plus irréfutables de l'Antiquité, du Moyen-Age, des Temps modernes et de notre époque, réclamer la liberté et l'indépendance pour une Arménie intégrale qui, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, est restée inviolable pendant de longs siècles, tel est le but de l'Atlas de géographie historique de l'Arménie. Il incarne le rêve de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille pour la victoire de la justice et de la liberté.



ANNEXE

Pour montrer l'esprit éminemment démocratique de l'Eglise arménienne, qui, depuis la chute de l'indépendance de l'Arménie a pris la direction des affaires de la Nation, nous allons donner la traduction des passages les plus importants de la Constitution arménienne.

*On y verra l'une des manifestations les plus nobles du caractère du peuple arménien qui s'est soumis de **bon gré** à une loi purement morale pour traverser intact les longs siècles de dure servitude, c'est-à-dire non pas seulement depuis la Constitution de 1860, mais depuis la chute du royaume d'Arménie, jusqu'au récent avènement de la RÉPUBLIQUE ARMÉNIENNE.*

Constitution Arménienne de 1860-63

ET

Organisation des Autorités Arméniennes de Turquie

LE GÉNÉRAL

ARTICLE I. — Tout arménien a des devoirs à remplir envers la Nation. Celle-ci a de son côté des devoirs à remplir envers tout individu, de plus, chaque individu tient ses droits de la Nation et la Nation des nationaux.

Donc, nation et Nationaux sont liés par des devoirs réciproques, de sorte que les devoirs de l'une sont les droits des autres et vice-versa.

ARTICLE II. — Les devoirs des nationaux sont : de remplir et de contribuer chacun pour sa part et dans la mesure de ses moyens aux dépenses exigées par les besoins de la Nation, d'être prêt à fournir à la Nation les services réclamés par elle et de se soumettre de bon gré à ses décisions.

Ces devoirs des nationaux sont les droits de la Nation.

ARTICLE III. — Les devoirs de la Nation sont : de pourvoir aux besoins moraux, intellectuels et matériels du peuple, de maintenir intacte la foi de l'Eglise arménienne et ses traditions, de propager également parmi les enfants des deux sexes, sans distinction de condition, les connaissances indispensables à l'homme, de conserver leur éclat aux institutions nationales, d'augmenter par des moyens légaux les revenus de la Nation et de régler les dépenses avec sagesse, d'améliorer la condition et d'assurer l'avenir de ceux qui se consacrent pour toujours au service de la Nation, de soigner les indigents, de régler avec équité les différends survenus entre nationaux et enfin de travailler avec dévouement à la prospérité de la Nation.

ARTICLE IV. — Le pouvoir qui représente la Nation et qui est chargé de l'exécution des obligations réciproques énoncées plus haut, s'appelle AUTORITÉ NATIONALE.

C'est à elle qu'est confiée, par un privilège spécial de l'Etat ottoman et de la présente Constitution, l'administration des affaires intérieures des Arméniens de la Turquie.

La Constitution Arménienne,
Tutundjian (thèse de doctorat).

L'Eglise Arménienne, Mgr
Ormanian.

ARTICLE V. — Pour que l'autorité Nationale soit vraiment nationale, elle doit être Représentative.

ARTICLE VI. — L'unité représentative est basée sur le principe des Droits et des devoirs, lequel est le principe même de la Justice. Sa force est consacrée par le nombre des suffrages qui est le fondement de la légitimité.

La Constitution établit deux pouvoirs: UN POUVOIR LÉGISLATIF et UN POUVOIR EXÉCUTIF.

II

A) POUVOIR LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif s'exerce par l'Assemblée Nationale ou Chambre des Députés et les Assemblées Générales Provinciales.

Les attributions électives de l'Assemblée Nationale ou Chambre Arménienne sont très étendues. Elles comprennent notamment :

L'ÉLECTION DU PATRIARCHE SUPRÊME ARMÉNIEN: La Chambre Arménienne participe à l'élection du CATHOLICOS (art. 61, al. 2^e).

LE CATHOLICOS OU PATRIARCHE SUPRÊME de tous les Arméniens est le chef de l'Eglise arménienne. Il réside à Etchmiadzine (Arménie de Russie).

L'Eglise arménienne ayant toujours conservé à travers les siècles son caractère démocratique, l'élection de son chef se fait par province, par les représentants ecclésiastiques et un délégué laïque par province ou **Vidjague**.

L'ÉLECTION DES CATHOLICOS DE CILICIE ET D'AGHTAMAR.— Par suite des vicissitudes de l'histoire arménienne, les Catholicos ou patriarches suprêmes résidèrent à travers les siècles en différents endroits, entre autres à *Aghtamar* (VAN) et à *Sis* (CILICIE).

Après le transfert de ces deux sièges à Etchmiadzine, les évêques de ceux-ci, prirent eux aussi le nom de Catholicos et s'attribuèrent quelques-unes des attributions des Patriarches suprêmes, pour conserver les souvenirs des institutions historiques.

Au point de vue religieux, les Catholicos de CILICIE et D'AGHTAMAR relèvent du Catholicos d'ETCHMIADZINE et, au point de vue politique, du Patriarcat de Constantinople. Ils ont dans leurs provinces les mêmes attributions qu'un prélat ou aratchnort d'une province.

Ils sont élus par les délégués des **Themes** de leur province et leur élection est sanctionnée par la Chambre arménienne.

L'ÉLECTION DU PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE. — Les conditions d'éligibilité sont : être évêque, avoir au moins 35 ans révolus, être sujet ottoman de naissance et avoir mérité l'estime et la confiance de la Nation et de l'Etat. La Chambre élit le patriarche au premier tour, à la majorité absolue d'après une liste, des évêques remplissant les conditions susmentionnées.

Après que l'élection a été sanctionnée par **Iradé** spécial, l'élu prend solennellement dans la cathédrale arménienne de Koum-Kapou (Constantinople), devant l'Assemblée Nationale, l'engagement suivant :

« Devant Dieu et en présence de l'Assemblée Nationale, je m'engage solennellement à rester fidèle à l'Etat et à ma Nation et à veiller effectivement à l'exécution intégrale de la Constitution Nationale ».

L'ÉLECTION DU PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.— Le Patriarche de Jérusalem relève, comme les Catholicos de CILICIE et d'AGHTAMAR, religieusement du Catholicos d'ETCHMIADZINE et politiquement du Patriarcat de CONSTANTINOPLE.

Il est le titulaire à vie du Siège de Saint-Jacques, le chef de la congrégation de Sourp-Agop (St-Jacques) et le directeur des institutions nationales de Jérusalem.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES PROVINCIALES

Composition des Assemblées Générales Provinciales et Election de leurs membres. — A côté de l'Assemblée Nationale ou Chambre des Députés arméniens, la Constitution établit des Assemblées générales provinciales à raison d'une par province, qui ont dans leurs provinces respectives une partie des attributions de la Chambre des Députés.

NOMBRE DES PROVINCES

Toutes les Assemblées des provinces sont composées aux termes de l'article 98, 1^{er} al. de la Constitution, sur le modèle des Assemblées de la Capitale.

La Constitution de 1860 fixait à 60 le nombre des provinces (Aratchnortagan Vidjague) et par conséquent celui des Assemblées Générales Provinciales. A certaines époques, ce nombre a varié de quelques unités.

Les divisions nationales des provinces et les subdivisions diocésaines THEMES, sont déterminées indépendamment des divisions administratives du Gouvernement Ottoman.

D'après l'Almanach arménien, il y a actuellement 4 diocèses spéciaux (ceux de *Salonique*, de *Crète*, d'*Athènes* et de *Tripolitaine*); 46 provinces ou Aratchnortagan Vidjagues (y compris celle d'*Egypte*, *Bulgarie* et *Roumanie*), relevant directement du Patriarcat de *Constantinople*; 4 provinces (y comprise celle de *Chypre*) relevant du Patriarcat de *Jérusalem*; 13 provinces relevant du Catholicos de la *Cilicie* et enfin 2 provinces relevant du Catholicos d'*Aghtamar*.

Donc, au total, il y a 65 provinces ou Aratchnortagan Vidjagues et quatre diocèses dits spéciaux.

III

B) POUVOIR EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif s'exerce par le Patriarche, les Aratchnorts, les Conseils nationaux et provinciaux : religieux et civils, les Comités et les Conseils de paroisse.

ATTRIBUTIONS DU PATRIARCHE. — Le Patriarche est le Président de la Chambre des Députés et des Conseils nationaux et l'intermédiaire des relations de la Nation avec l'État.

Il est dans les circonstances particulières l'intermédiaire de l'exécution des ordres du Gouvernement, dit l'article premier de la Constitution.

Le Patriarche a le devoir de veiller concurremment avec la Chambre, les Assemblées Générales Provinciales et les Conseils, à l'exécution intégrale de la Constitution.

Le Patriarche ne peut prendre personnellement aucune décision. Cependant, dans des cas exceptionnels, il peut agir, à condition, toutefois, de faire régulariser le

plus tôt possible sa décision par l'un des deux Conseils Nationaux ou par les deux également, si l'affaire a un caractère à la fois religieux et civil.

Le Patriarche est le vicaire ou représentant en Turquie du Catholicos d'ETCHMIADZINE, chef de l'Eglise arménienne. Il est en outre l'Aratchnort (prélat) du Vidjague (province) de Constantinople.

Il a un vicaire qui s'occupe spécialement des affaires du Vidjague de Constantinople.

Le vicaire élu par le Conseil National Mixte, est un ecclésiastique, généralement un évêque.

Nous ajouterons que le Patriarche est l'intermédiaire des relations que le Patriarcat arménien entretient avec les autorités non musulmanes soumises et les agents diplomatiques des puissances près de la Porte.

ARATCHNORTS (Prélats).— **Nomination et Attributions des Aratchnorts** : Les Aratchnorts sont élus, comme nous l'avons vu, par les Assemblées générales Provinciales, et nommés sur rapport du Conseil Provincial Mixte par le Patriarche avec le consentement du Conseil national mixte.

Sa nomination est sanctionnée par la Porte.

L'ARATCHNORT est un évêque et, exceptionnellement, un Vartabed (ecclésiastique inférieur d'un rang à un évêque).

L'Aratchnort est le président honoraire de l'Assemblée Générale Provinciale et des Conseils religieux et civils de la Province. Il est le chef du pouvoir exécutif de la Province et a les mêmes attributions dans celle-ci que le Patriarche.

L'Aratchnort a un vicaire qui est ordinairement un Vartabed et quelquefois un *archiprêtre* ou *prêtre*.

L'Aratchnort doit résider dans le chef-lieu de la Province.

CONSEILS NATIONAUX

RELIGIEUX, CIVILS ET COMITÉS

Généralités. — Le pouvoir exécutif s'exerce par les deux Conseils Nationaux : religieux et civil, ayant pour chef le Patriarche, et, au-dessous d'eux, par *les Conseils provinciaux religieux et civils* de chaque Province, ayant pour chef l'Aratchnort de celle-ci.

La Constitution a, par une forte réaction, aboli le pouvoir presque absolu du Patriarche, déjà amoindri par l'institution, en 1847, des deux Conseils et a réduit son rôle à celui de simple exécuteur des décisions des Conseils nationaux.

Le Patriarche a le droit d'initiative, mais comme nous l'avons dit, il n'a pas celui de la décision.

Un des traits essentiels de l'organisation arménienne est la décentralisation de ses autorités.

Les deux Conseils religieux et civil de chaque Province ont, pour les affaires provinciales, une grande latitude de décision et d'exécution. Pour les questions qu'ils jugent au-dessus de leur compétence, ils s'adressent ou à l'Assemblée générale Provinciale, s'il s'agit de réglementation, et aux Conseils Nationaux, s'il s'agit d'actes d'exécution.

Les Conseillers nationaux et provinciaux assistent aux séances de la Chambres et des Assemblées Générales et Provinciales; mais ils n'ont pas le droit de vote s'ils ne sont pas députés ou membres de l'Assemblée.

Les *Takrirs* ou décisions du Patriarcat, communiqués au Gouvernement, doivent être signés, pour être valables, par l'un ou l'autre des deux Conseils Nationaux. Le Patriarche peut entrer en rapport direct avec les autorités musulmanes des Provinces.

L'*Aratchnort* est en relation directe avec les autorités musulmanes de la Province. Ses communications doivent être signées par l'un ou l'autre des Conseils Nationaux. Les autorités provinciales communiquent avec le Gouvernement Central par l'intermédiaire du Patriarcat.

CONSEIL DE PAROISSE

Généralités.— La Paroisse constitue la base de l'organisation nationale arménienne.

Un ou plusieurs quartiers dans les villes et dans les grands villages et un ou plusieurs villages, forment un Tagh ou paroisse, qui devient un collège électoral.

Un groupe de paroisses forme un Thème ou diocèse et un groupe de Thèmes forme un Aratchnortagan-Vidjag (Province).

Chaque paroisse a son église et un Conseil paroissial.

Les membres du Conseil paroissial, au nombre de 5 à 12, suivant la paroisse, sont élus pour quatre ans, **au suffrage direct et au scrutin secret par les nationaux habitant dans le Tagh.** Les membres sortant sont rééligibles.

ÉLECTION DES MEMBRES DES CONSEILS DE PAROISSE ET LEUR ATTRIBUT. — Tout arménien ayant au moins vingt-cinq ans révolus est électeur.

La Constitution ne mentionne aucune condition d'éligibilité. Dans la pratique, tout électeur est éligible.

Le Conseil administre les affaires de la paroisse et gère le patrimoine de celle-ci, dont les revenus et l'impôt paroissial sont affectés à l'entretien de l'école, de l'église et autres dépenses de la paroisse.

Sa mission est, dit l'art. 52, 2^e al. de la Constitution, *de s'appliquer à donner de l'éclat à l'église de la paroisse, d'y créer des écoles pour l'instruction des filles et des garçons et de secourir les familles nécessiteuses de la paroisse. Outre l'administration de l'église et la direction de l'école, pour laquelle il nomme une Commission, le Conseil tient le registre d'état-civil des nationaux habitant la paroisse.*

Atlas de Géographie Historique de l'Arménie

TABLE DES CARTES

ANTIQUITÉ

		DÉSIGNATION DE L'ARMÉNIE			
PLANCHE I. . .	{	Carte n° 1.	Homère, Hésiode	1.000 Avant J.-C.	<i>Arimes.</i>
		Carte n° 2.	Hécaté	500 » »	<i>Arméniens.</i>
		Carte n° 3.	Hérodote	450 » »	<i>Arméniens.</i>
PLANCHE II. . .	{	Carte n° 4.	Eratosthènes	220 » »	<i>Arménie.</i>
		Carte n° 5.	Hipparque	150 » »	<i>Arménie.</i>
PLANCHE III. . .	{	Carte n° 6.	Strabon	20 » »	<i>Grande Arménie, Petite Arménie.</i>
		Carte n° 7.	Ptolémée	150 » »	» » » »
PLANCHE IV. . .		Carte n° 8.	Ptolémée	150 » »	» » » »
PLANCHE V. . .		Carte n° 9.	Notitia Dignitatum (Empereur Justinien)		<i>Grande Arménie et Première, Deuxième, Troisième Arménie.</i>

MOYEN AGE

PLANCHE VI. . .		Carte n° 10.	Dulcert	1.330 Après J.-C.	<i>Grande Arménie, Petite Arménie.</i>
PLANCHE VII. . .		Carte n° 11.	Villadeste	1.350 » »	» » » »
PLANCHE VIII. . .	{	Carte n° 12.	Freeman	» » »	<i>Royaume d'Arménie.</i>
		Carte n° 13.	Dufour	» » »	<i>Arménie.</i>
		Carte n° 14.	Rollin	» » »	<i>Grande Arménie, Petite Arménie.</i>

MODERNE

PLANCHE IX. . .		Carte n° 15.	Mercator	1.541 Après J.-C.	<i>Arménie.</i>
PLANCHE X. . .		Carte n° 16.	Janson et Sanson	1.635 » »	<i>Turcomanie.</i>
PLANCHE XI. . .		Carte n° 17.	Choonebeck et Oskan	1.695 » »	<i>Grande Arménie, Petite Arménie.</i>
PLANCHE XII. . .		Carte n° 18.	Mekhitaristes de Venise	1.786 » »	» » » »

CONTEMPORAIN

PLANCHE XIII. . .		Carte n° 19.	Reichard	1.804 Après J.-C.	<i>Arménie.</i>
PLANCHE XIV. . .		Carte n° 20.	Maréchal Paskewitch	1.828 » »	<i>Province d'Arménie.</i>
PLANCHE XV. . .		Carte n° 21.	Levasseur	1.846 » »	<i>Arménie.</i>
PLANCHE XVI. . .		Carte n° 22.	Jeams Wyld	1.861 » »	<i>Arménie.</i>
PLANCHE XVII. . .		Carte n° 23.	Sir Harford Jones Brydes	1.808 » »	<i>Arménie.</i>
PLANCHE XVIII. . .		Carte n° 24.	Cartes des Massacres	1.915 » »	<i>Arménie.</i>



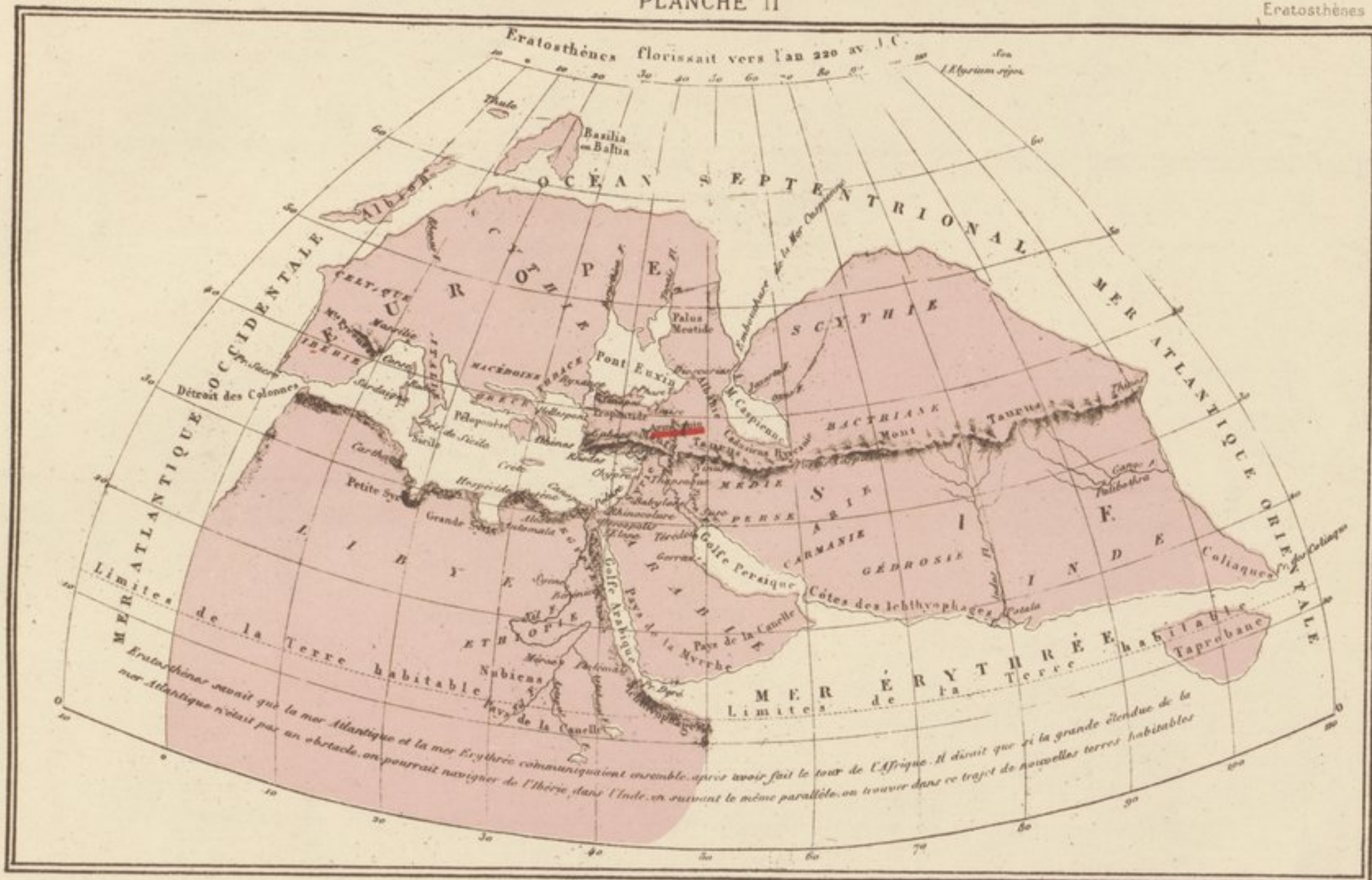
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

Carte N° 4

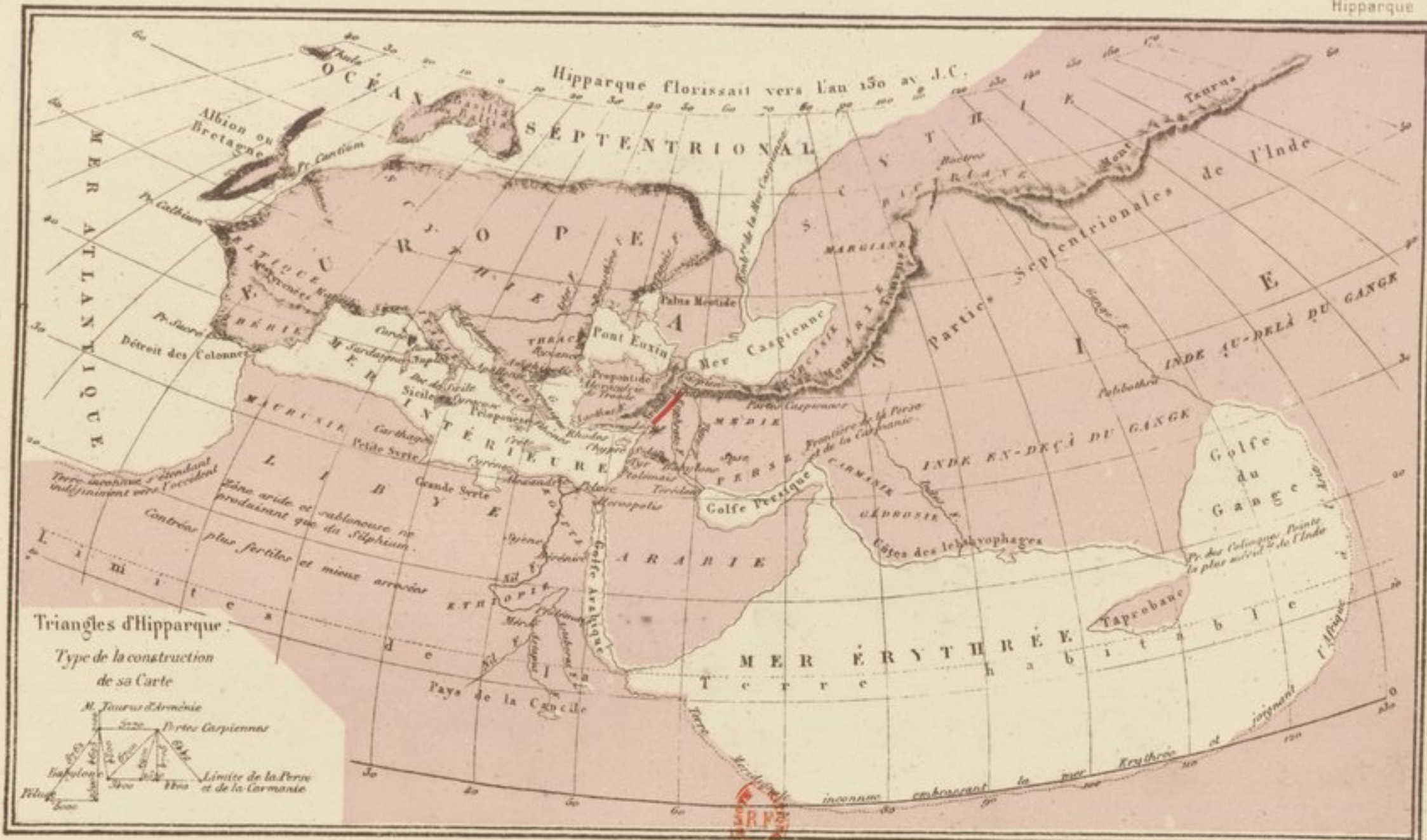
PLANCHE II

Eratosthènes



Carte N° 5

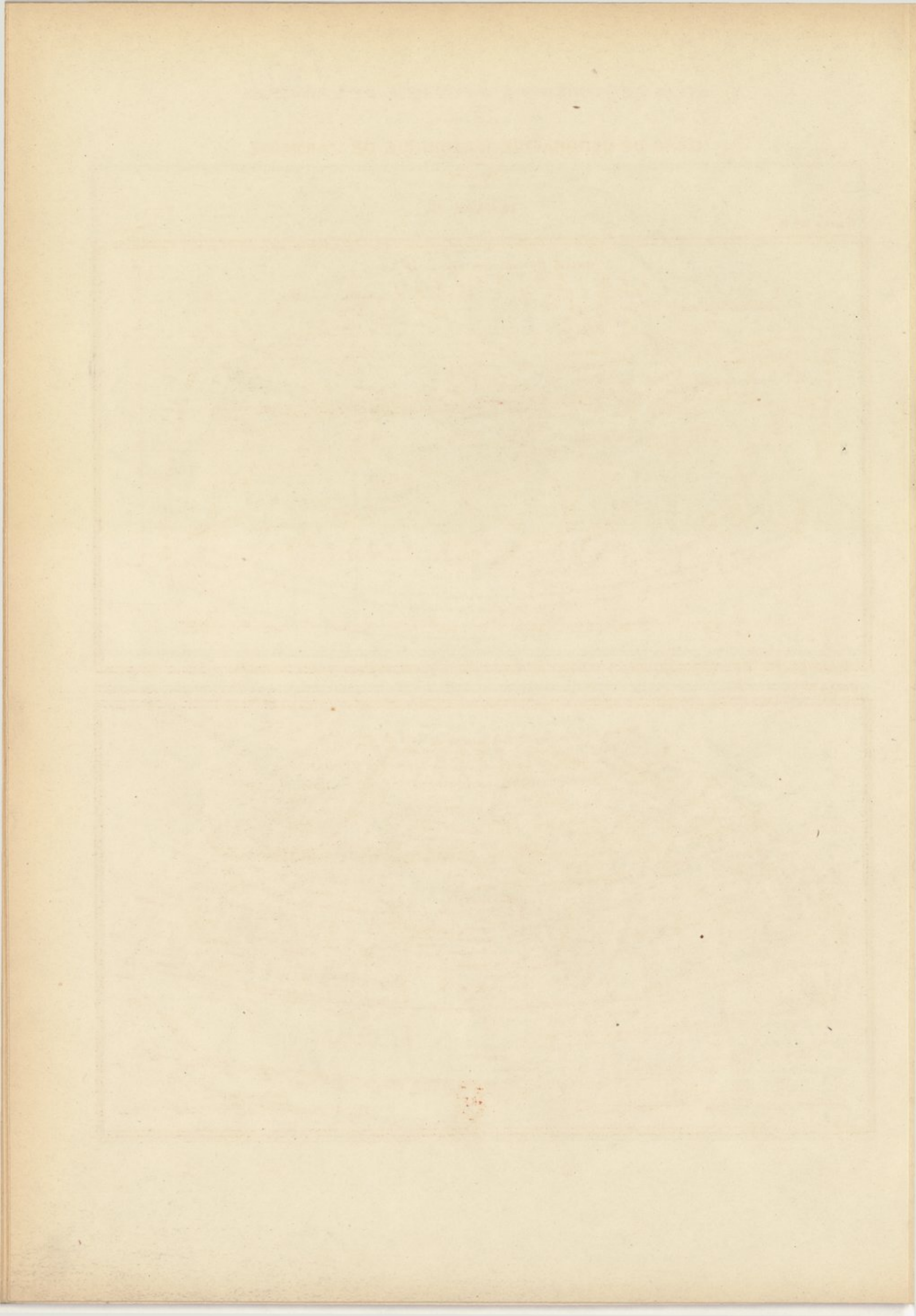
Hipparque



Triangles d'Hipparque
Type de la construction de sa Carte

M. Tours d'Arménie
Portes Caspiennes
Babylone
Filas

Limite de la Perse et de la Carmanie



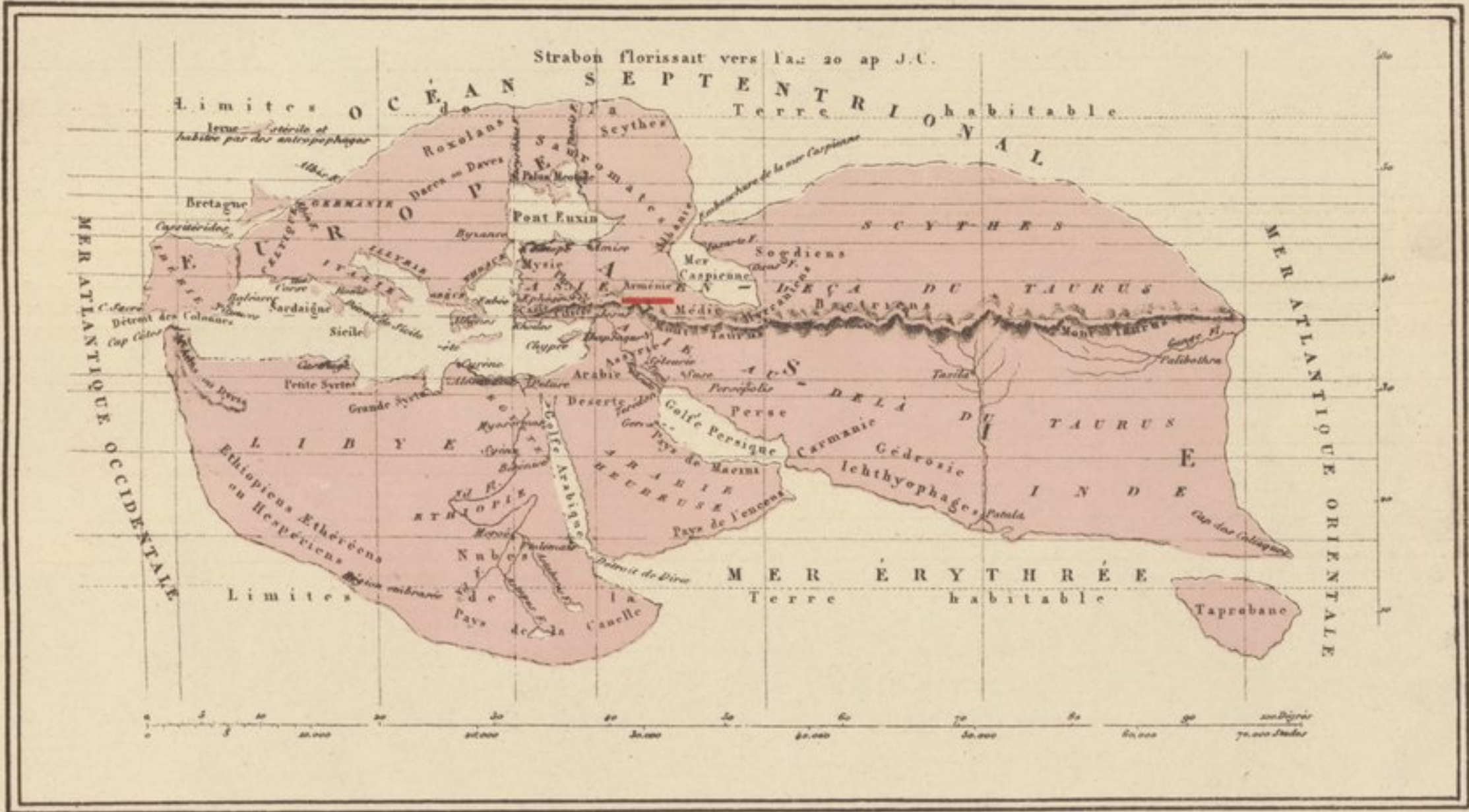
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

PLANCHE III

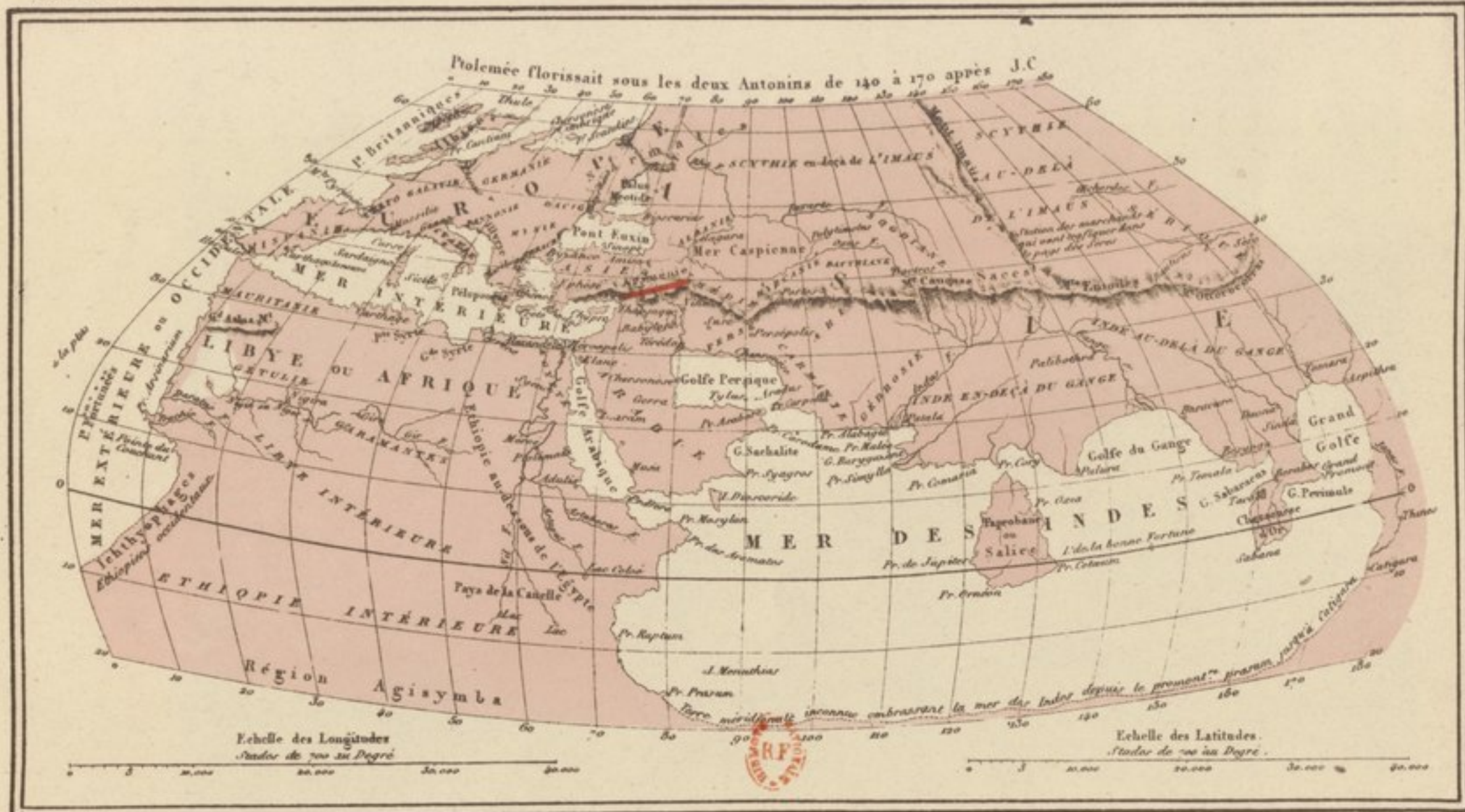
Carte N° 6

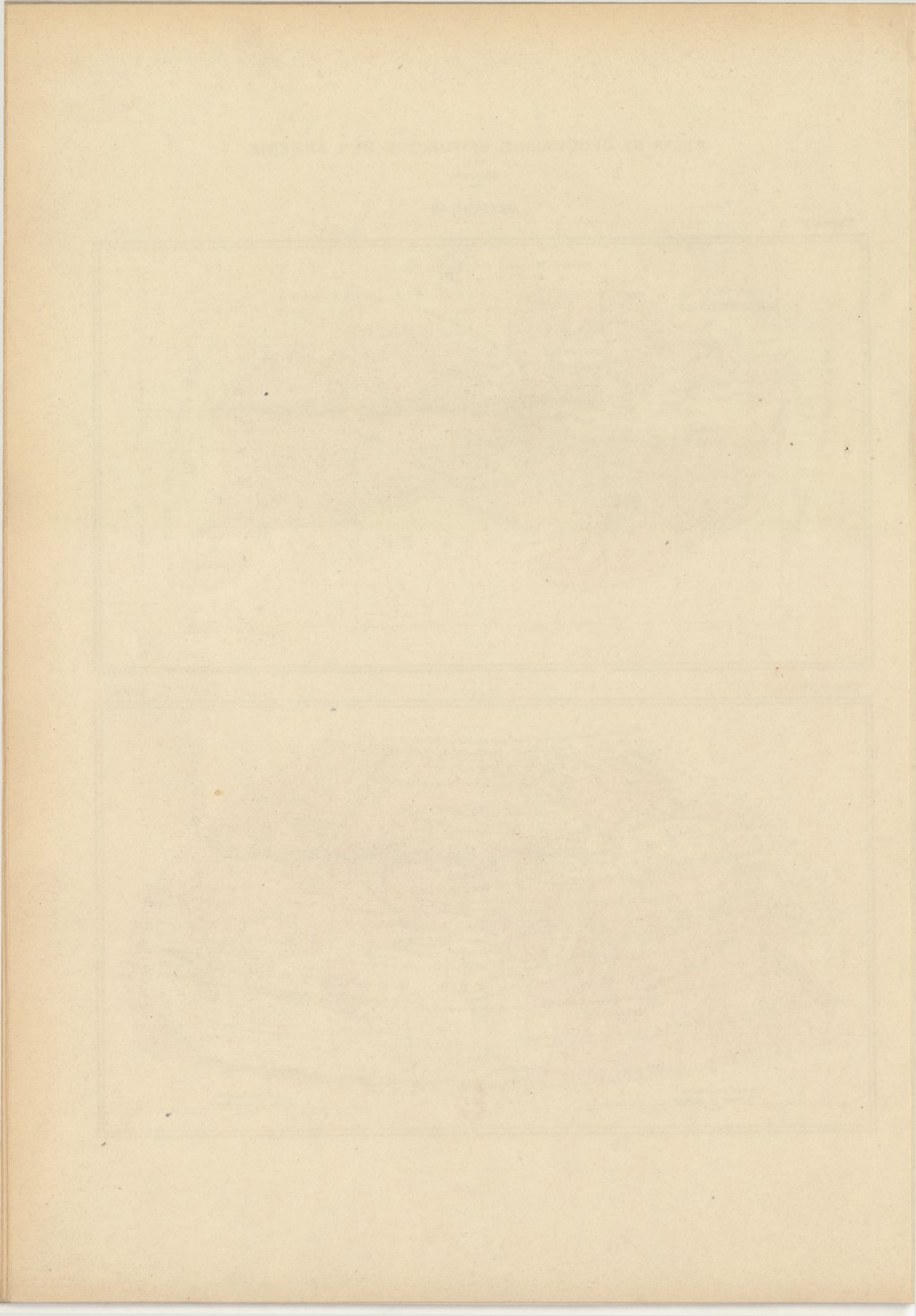
Strabon



Carte N° 7

Ptolémée





ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khazdian

Carte N° 8.

PLANCHE IV

Ptolémée 150 ap. J.-C.



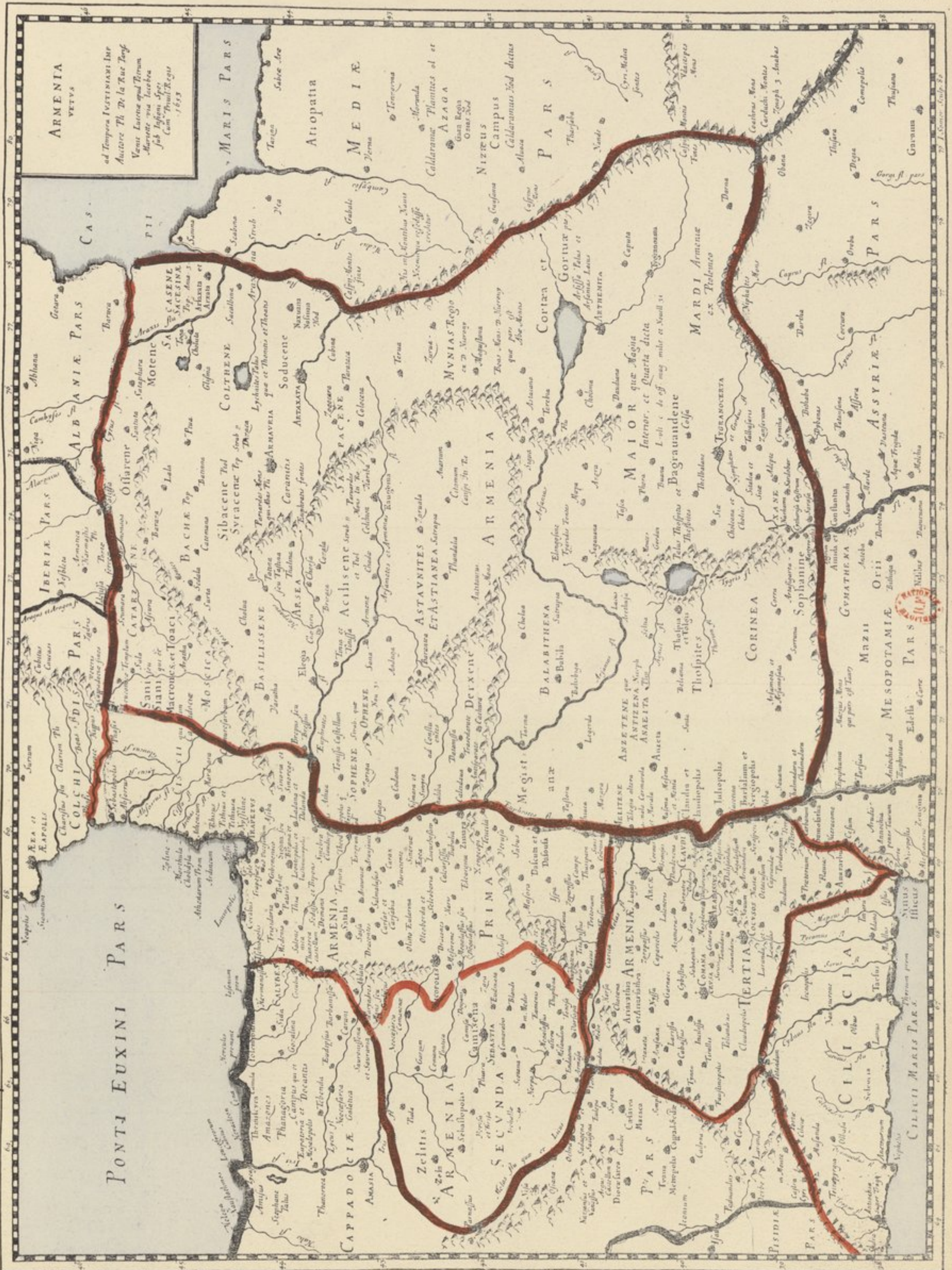
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR Z. Khazadian

PLANCHE V

Notitia Dignitatum de l'Empire Romain.

Carte N° 9.



ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

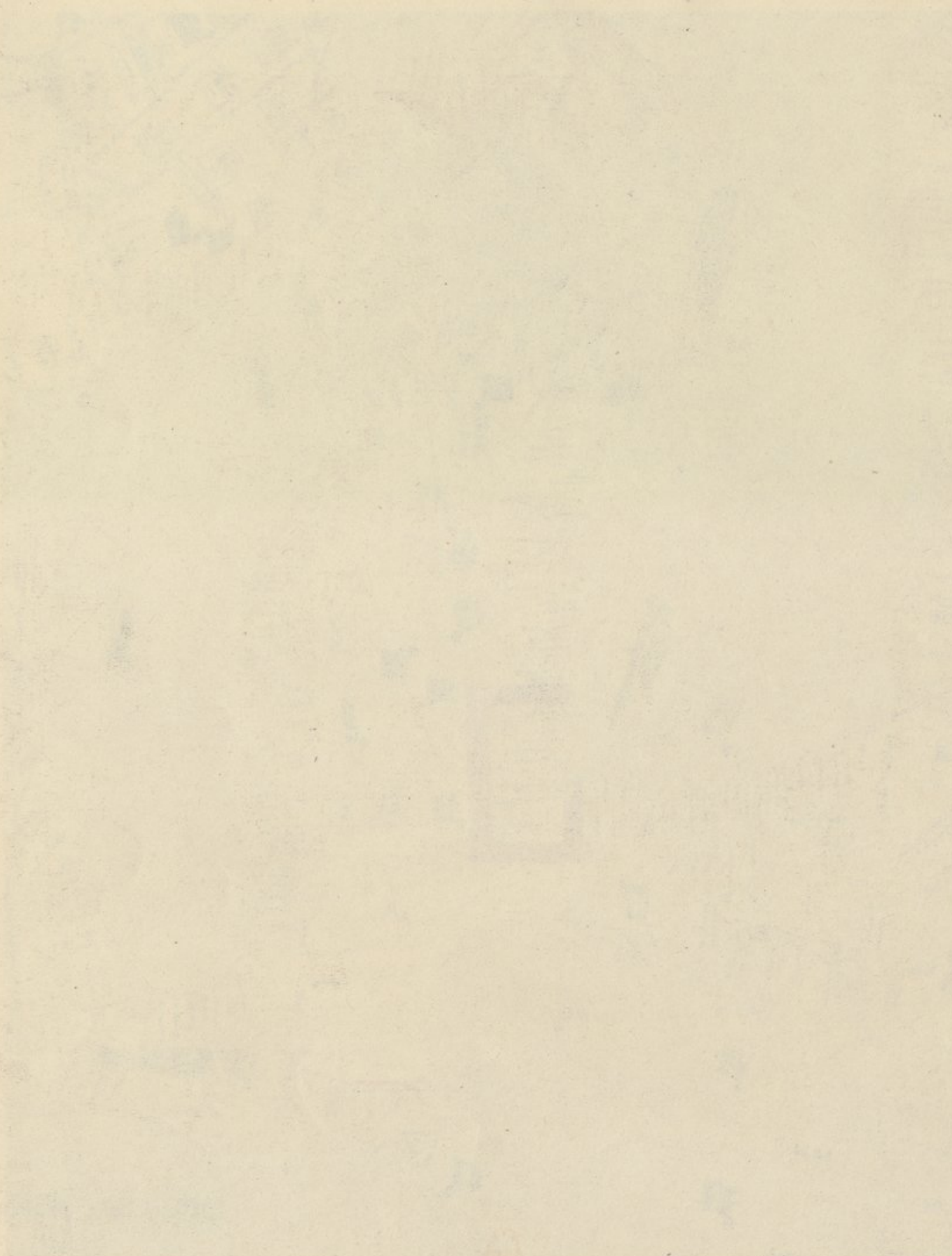
PAR
Z. Khanzadian

Carte N° 10.

PLANCHE VI

Dulcert 1330 ap. J. C.





ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

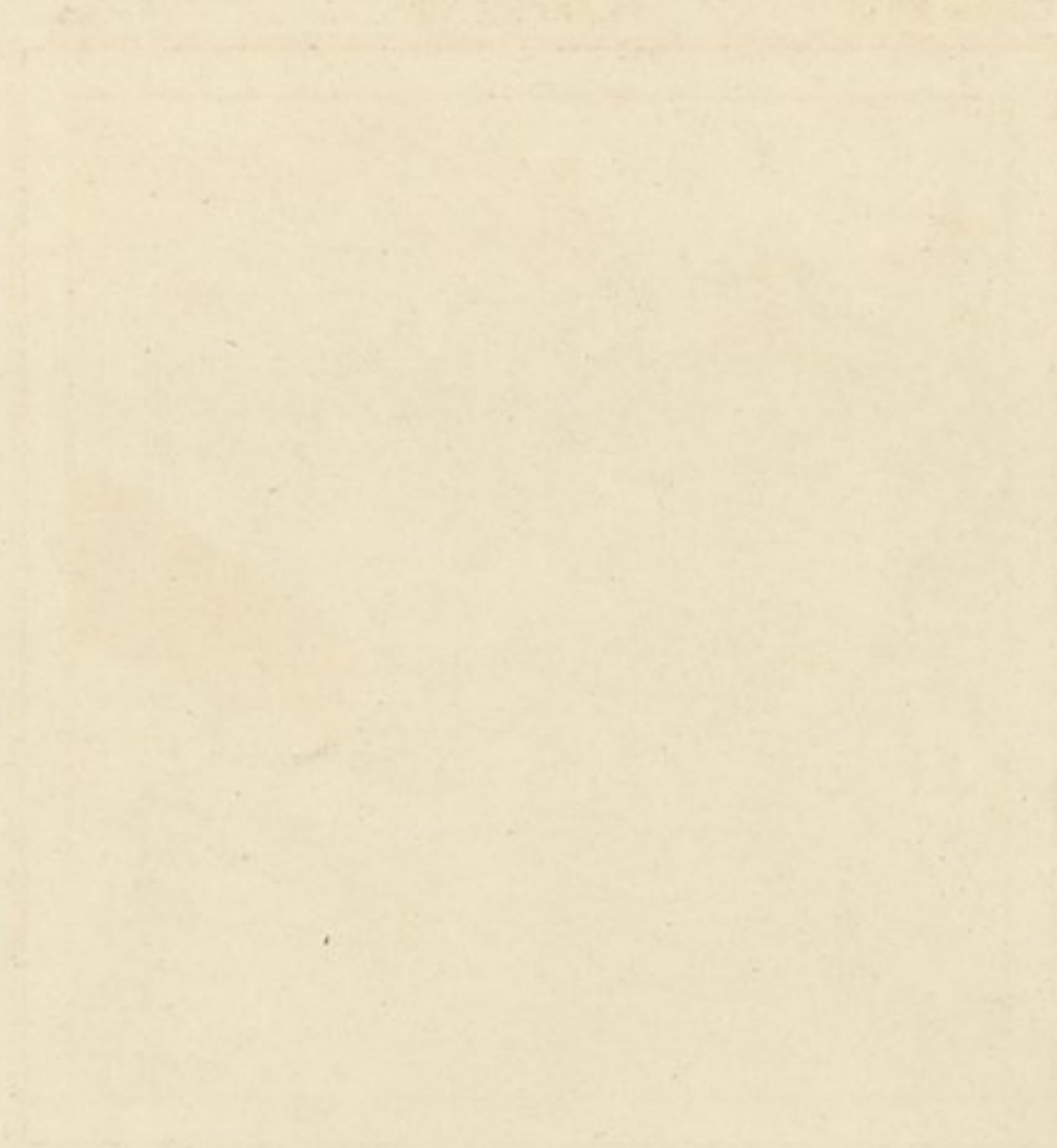
par
Z. Khanzadian

Carte N° II

PLANCHE VII

Villadeste. 1350.





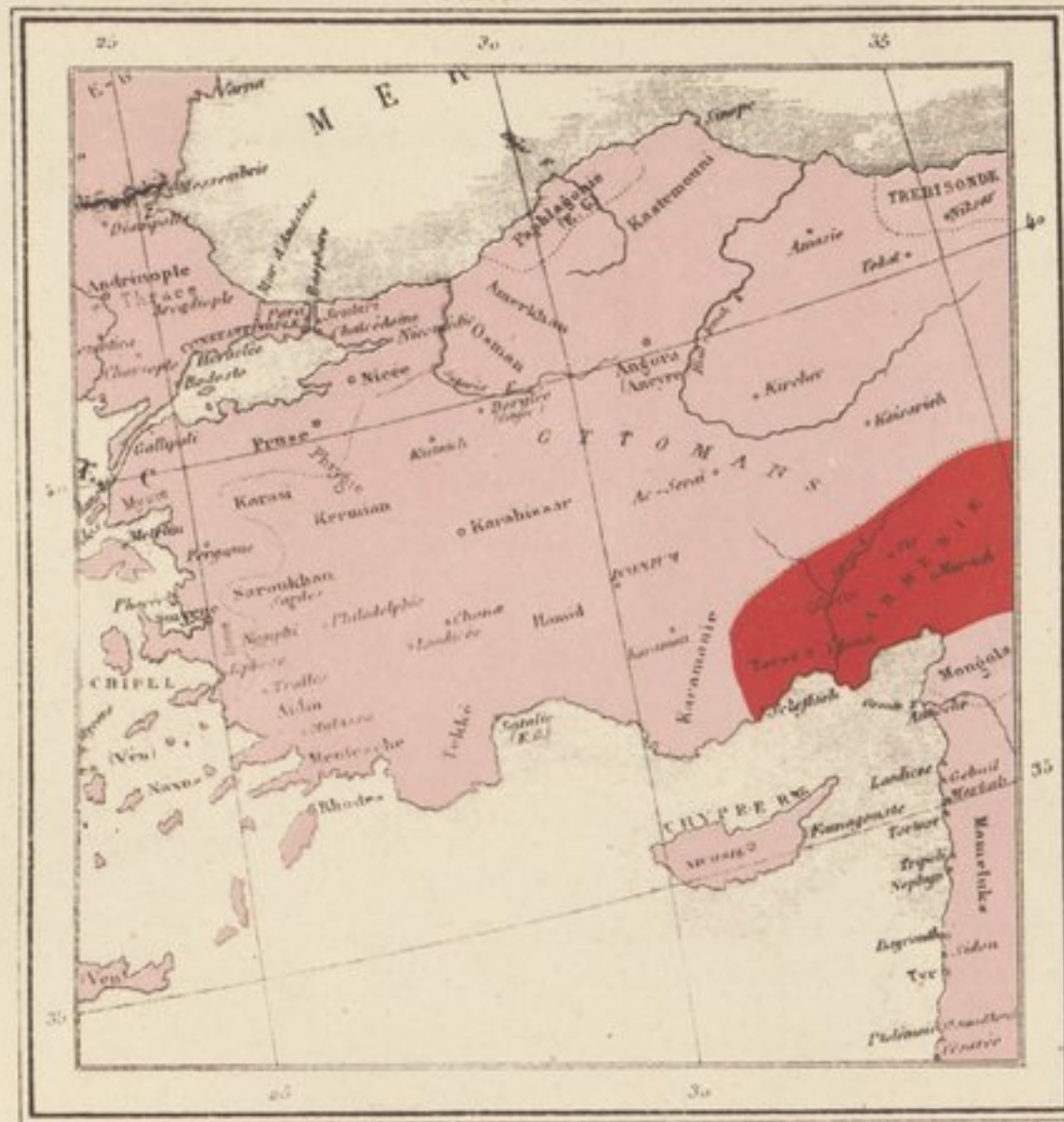
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khazadian

Carte N° 13

PLANCHE VIII

Dufour



Carte N° 12

Freeman



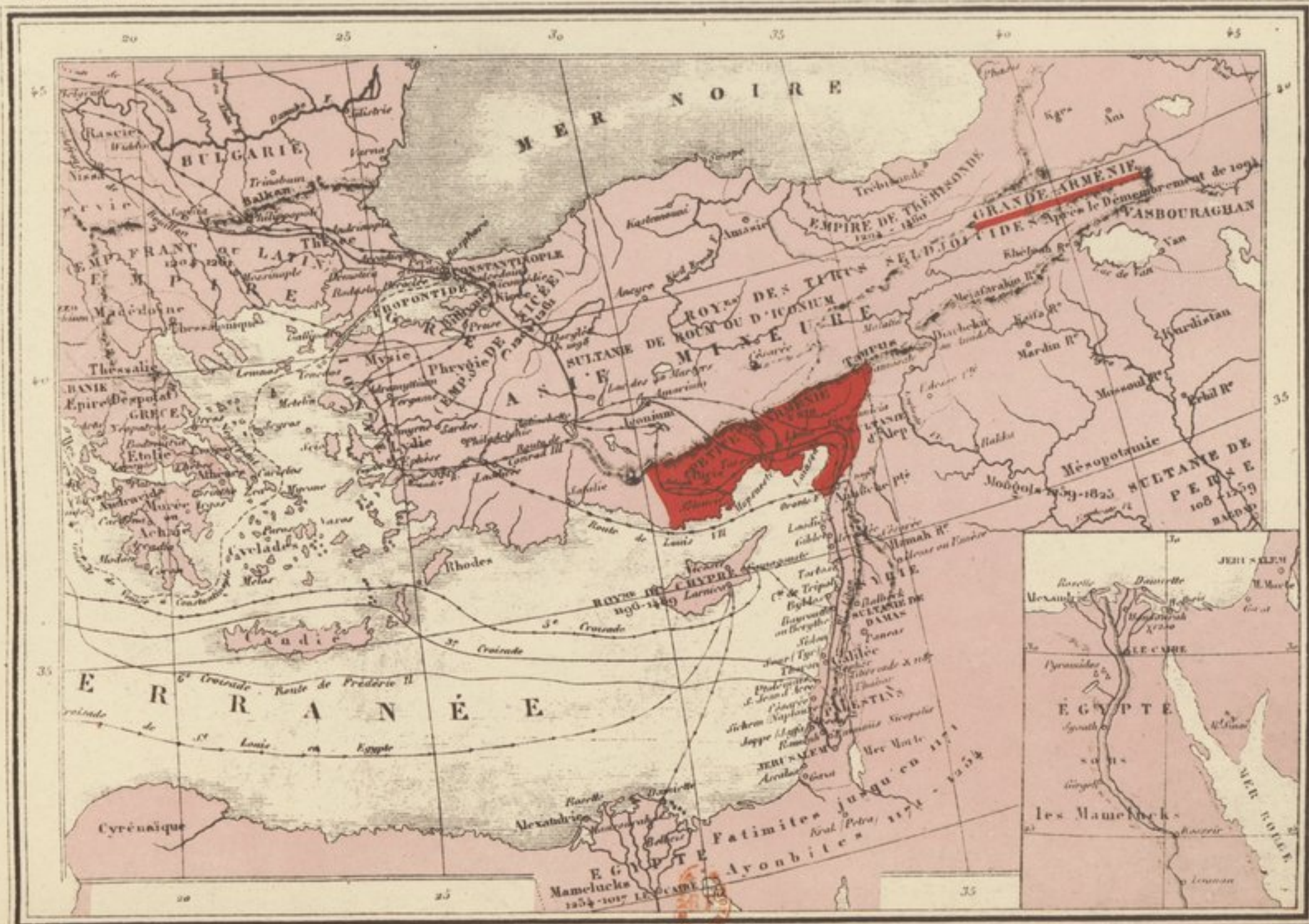
Carte N° 12

Freeman



Carte N° 14

Carte des "Croisades" Rollin



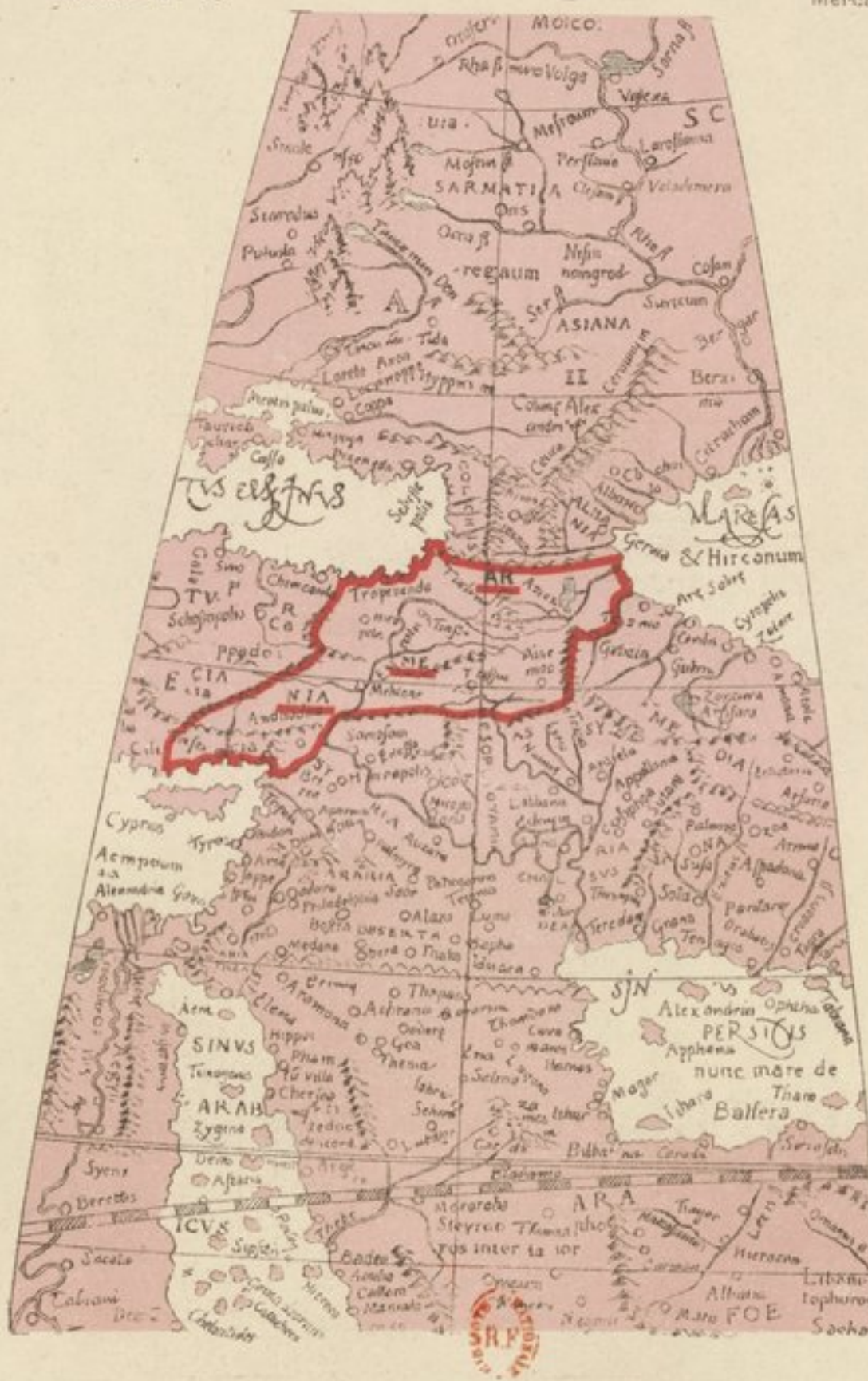
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

PLANCHE IX

Carte N° 15

Mercator



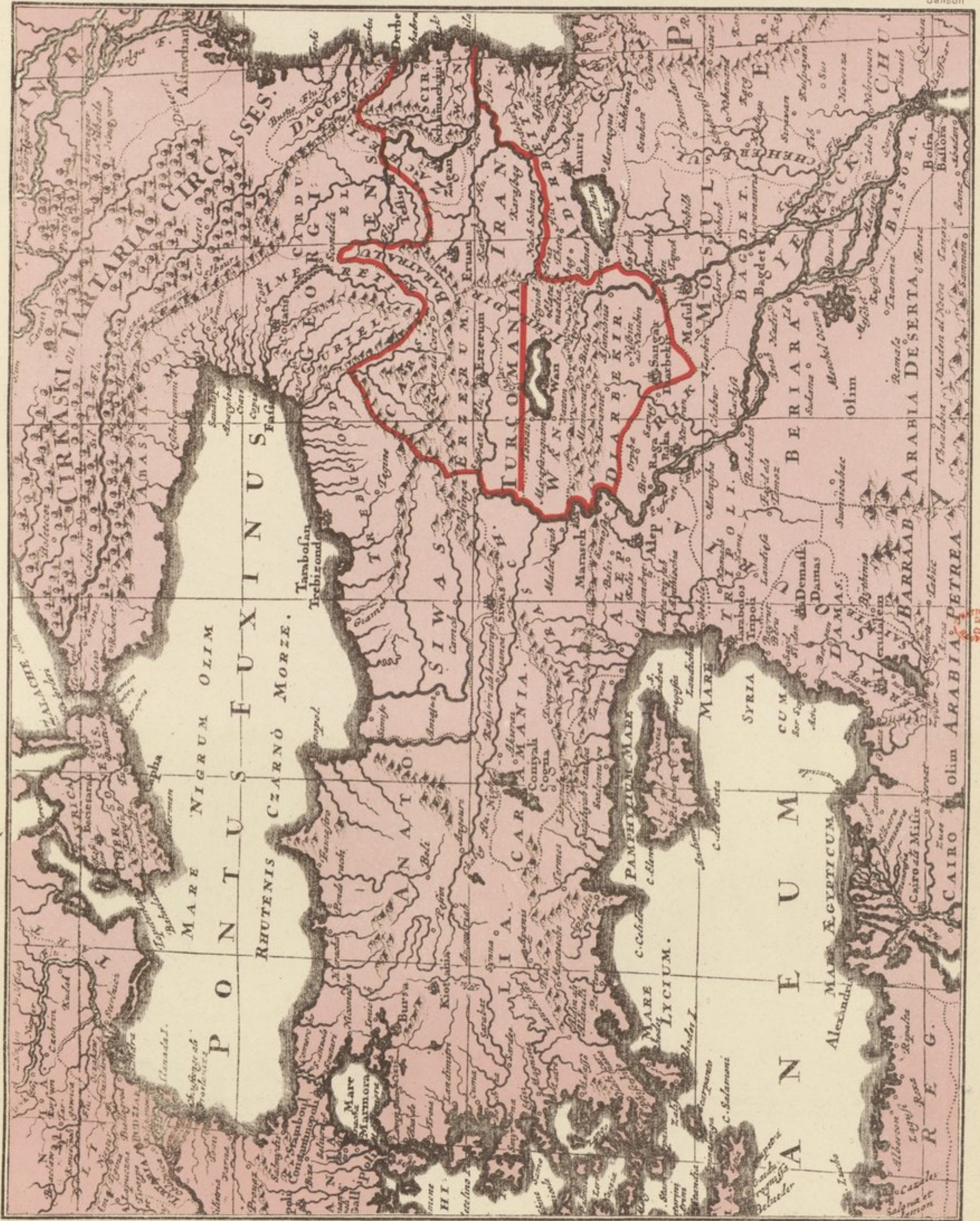
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

Carte N° 17 16

PLANCHE X

Janson



ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

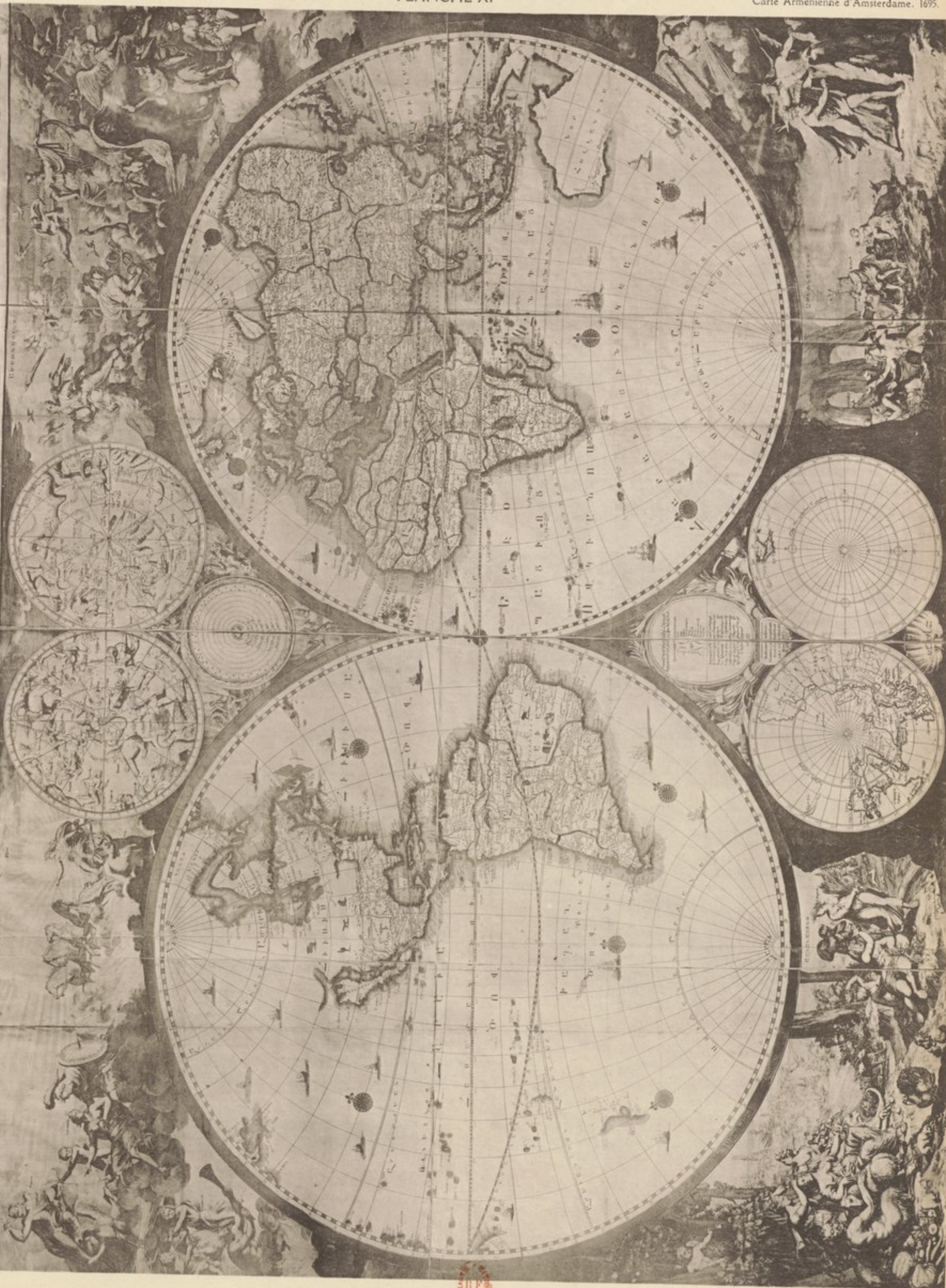
par
Z. Khanzadian

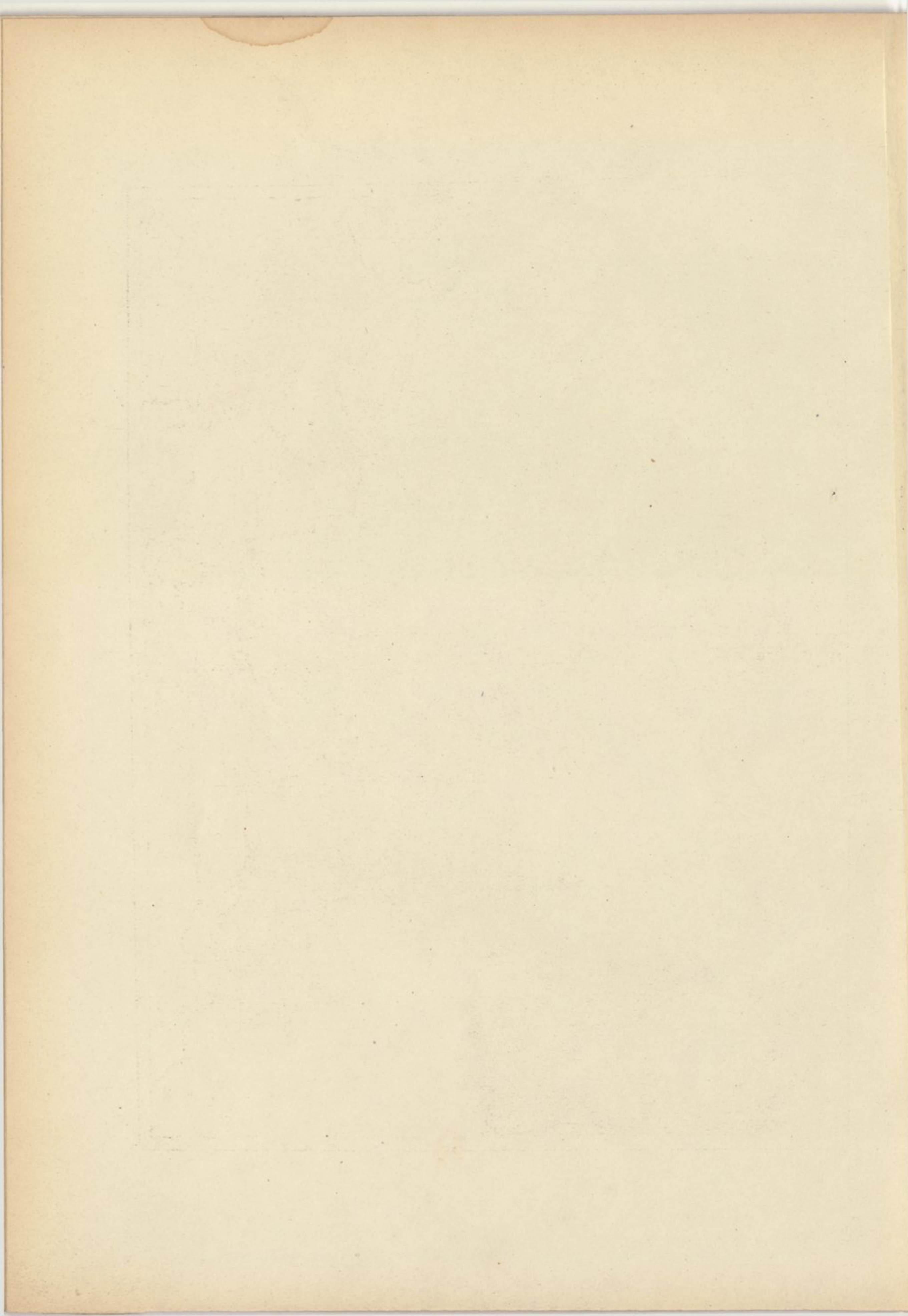
Carte N° 17

PLANCHE XI

Carte Arménienne d'Amsterdam. 1695.

ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ԳԵՂԱԿԱՆԱԿԱՆ ԿԱՐՏԱԿԱՆԱԿ





ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

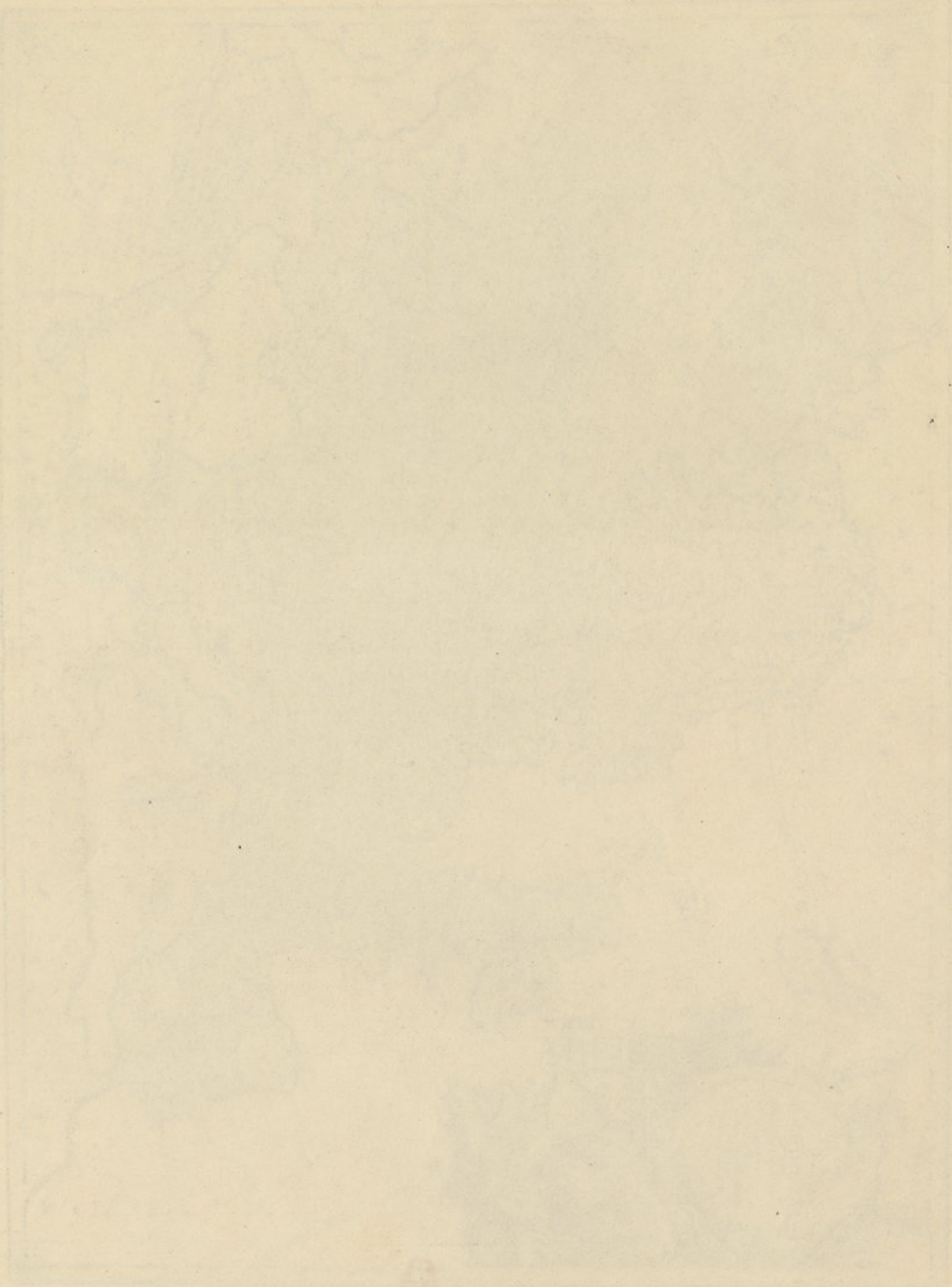
Carte N° 18.

PLANCHE XII

Mékhitaristes de Venise 1786.



ATLAS OF CHOCOMAINT HISTORIQUE DE L'ANCIENNE



8

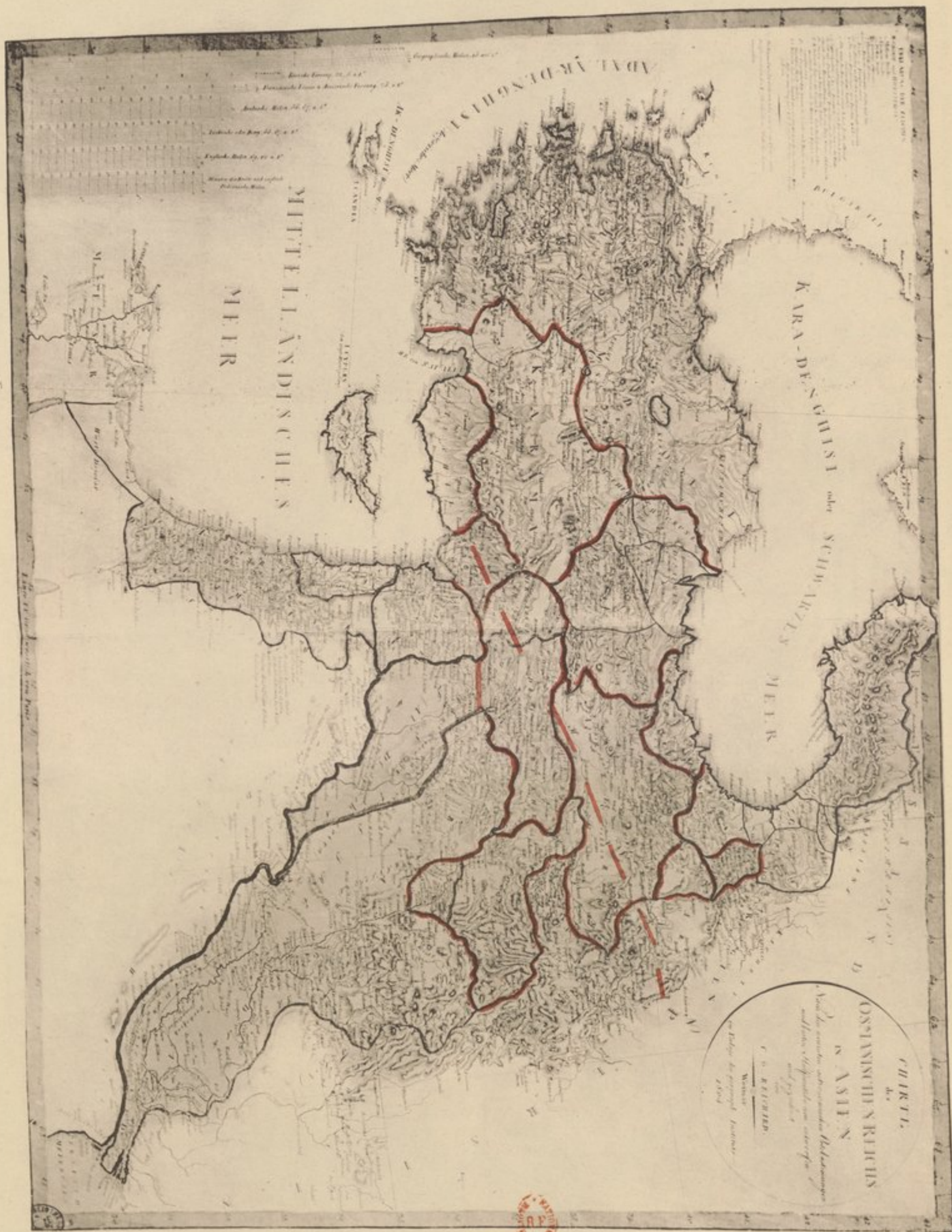
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

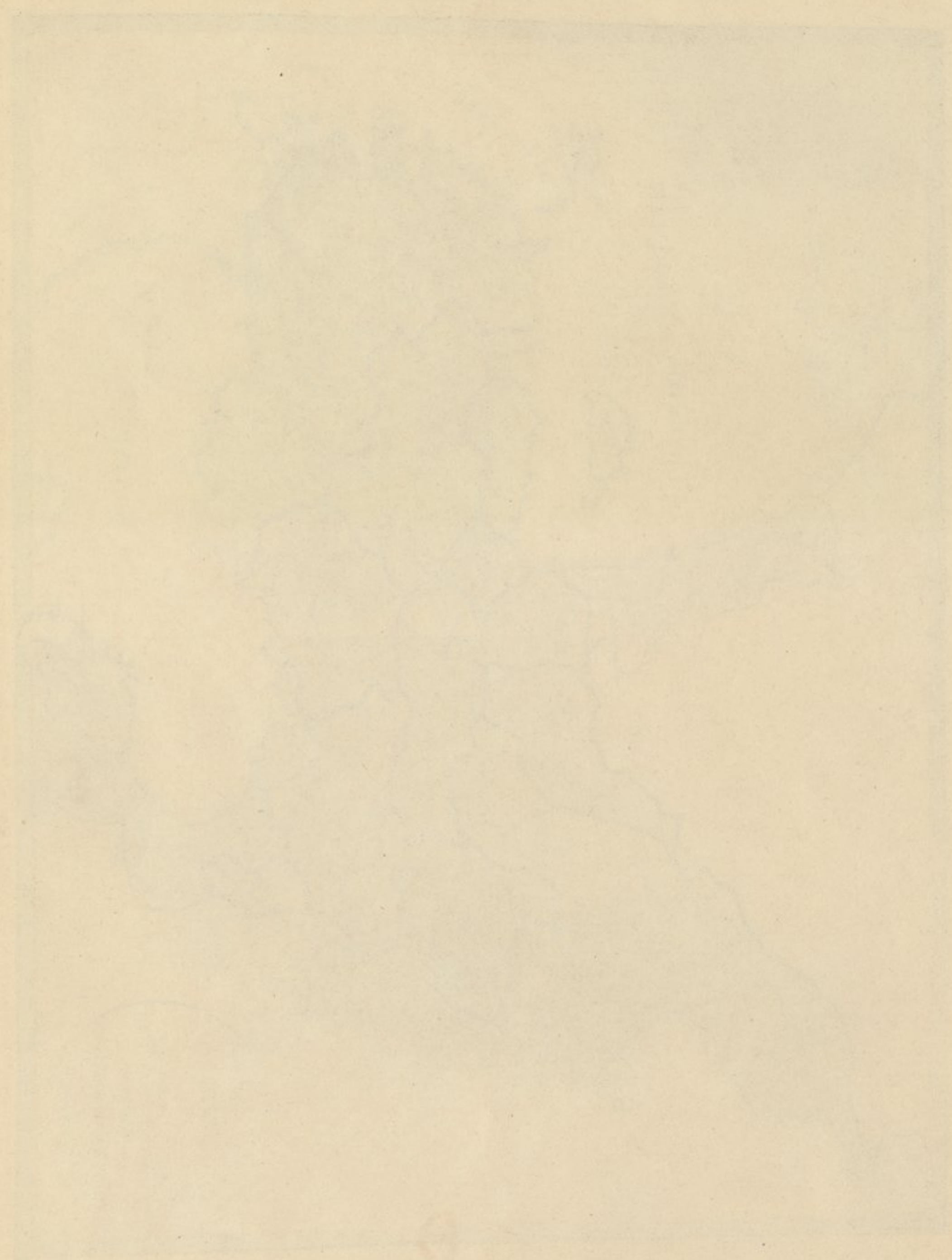
PAR
Z. Khanzadian

PLANCHE XIII

Reichard 1804.

Carte N° 19.



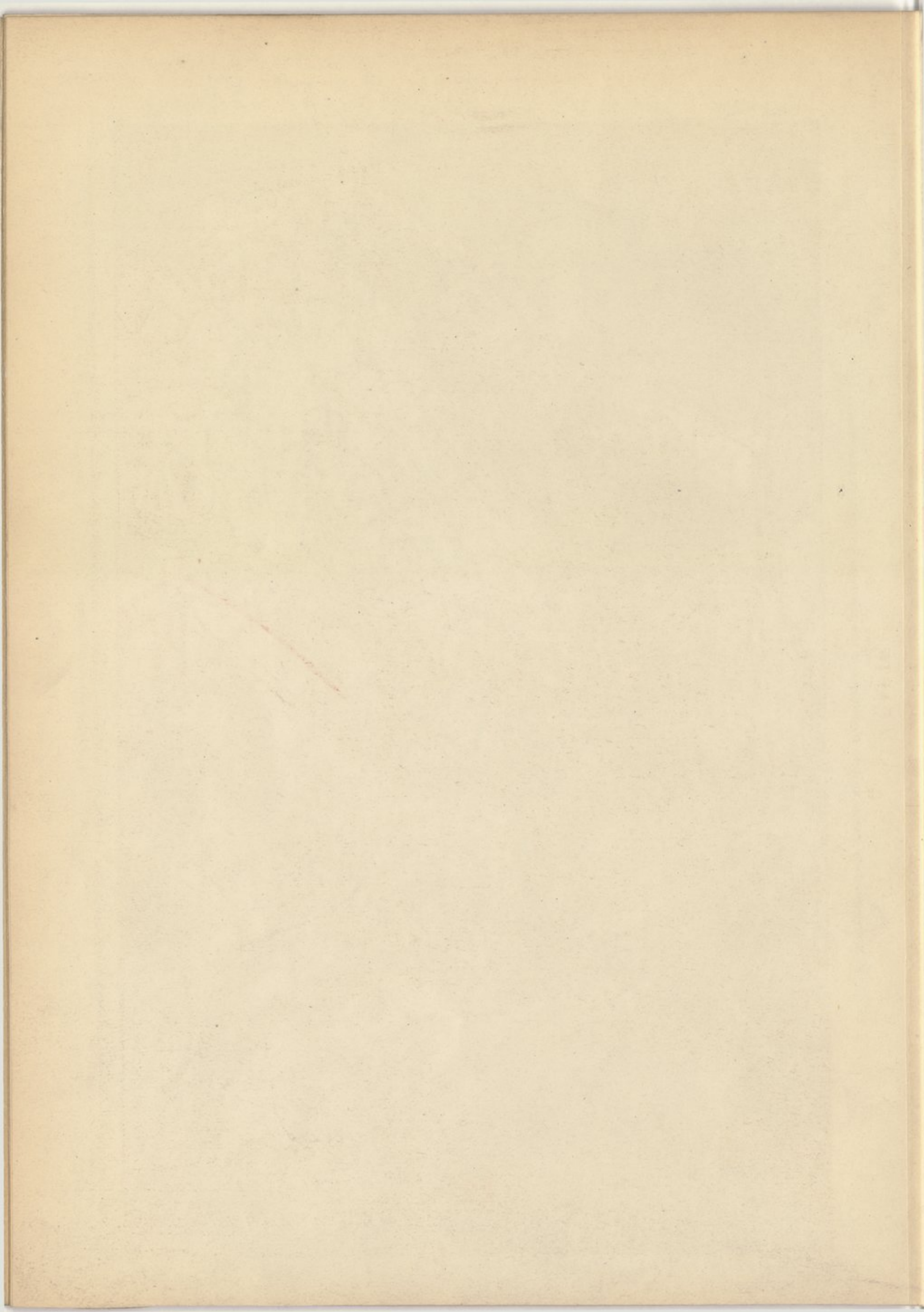


CARTE

Des possessions russes au delà du Caucase et des provinces turques limitrophes.



N° 23 — 1 Mont Dvaletli. — 2 Mont Waklasi. — 3 Mont d'Akhaltzikh. — 4 Mont Adjars. — 5 Mont Ugar. — 6 Mont Tilberun. — 7 Mont Karatchli. — 8 Mont Saganagh. — 9 Mont Tchildir. — 10 Mont Binghel. — 11 Mont Tsiikhé-Djwaré. — 12 Col du Gadchaur.
— 13 Col du Bezobdal. — 14 Mont Modétapa



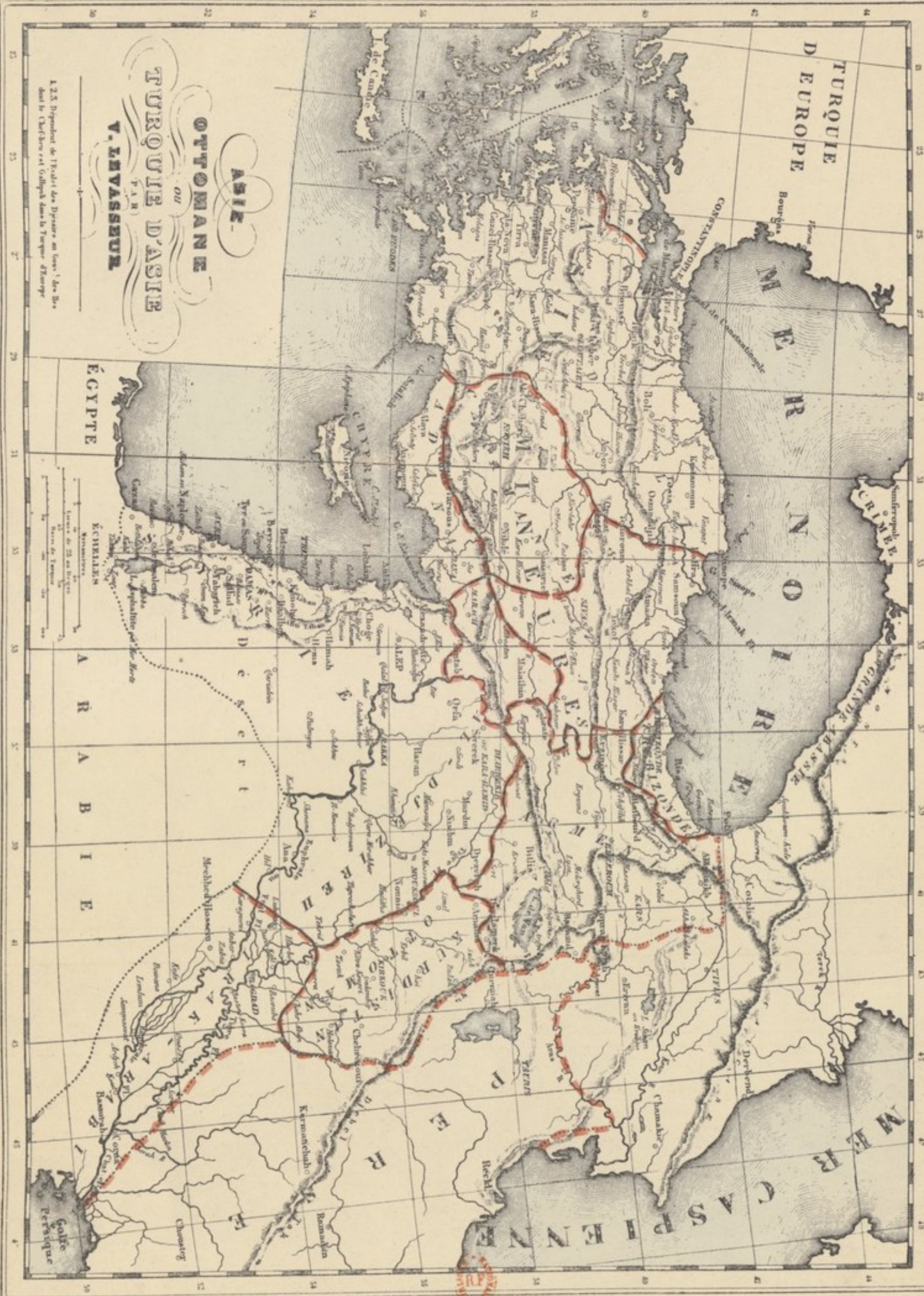
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. KHANZADIAN

PLANCHE XV

Carte N° 21.

Levasseur.



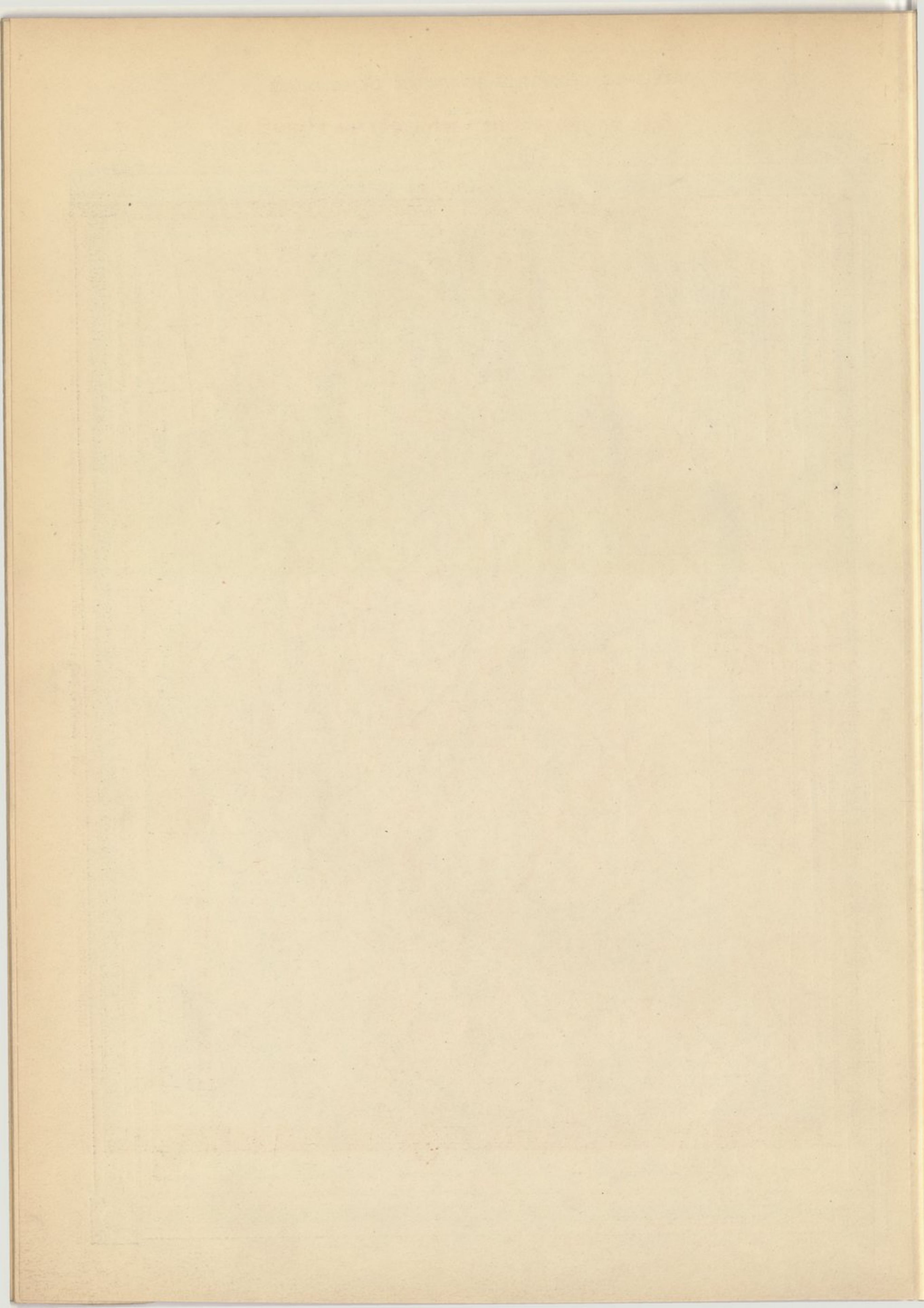
ASIE
OTTOMANE
OU
TURQUIE D'ASIE
 PAR
V. LEVASSEUR

A 25. D'après le Traité des Dynasties en deux Vols. De
 quel le Cartouche est Gougeon dans le Turque d'Europe

ÉCHELLE
 Kilomètres
 Mètres
 Toises
 Stades
 Lieues

Longitude du Méridien de Paris

1846



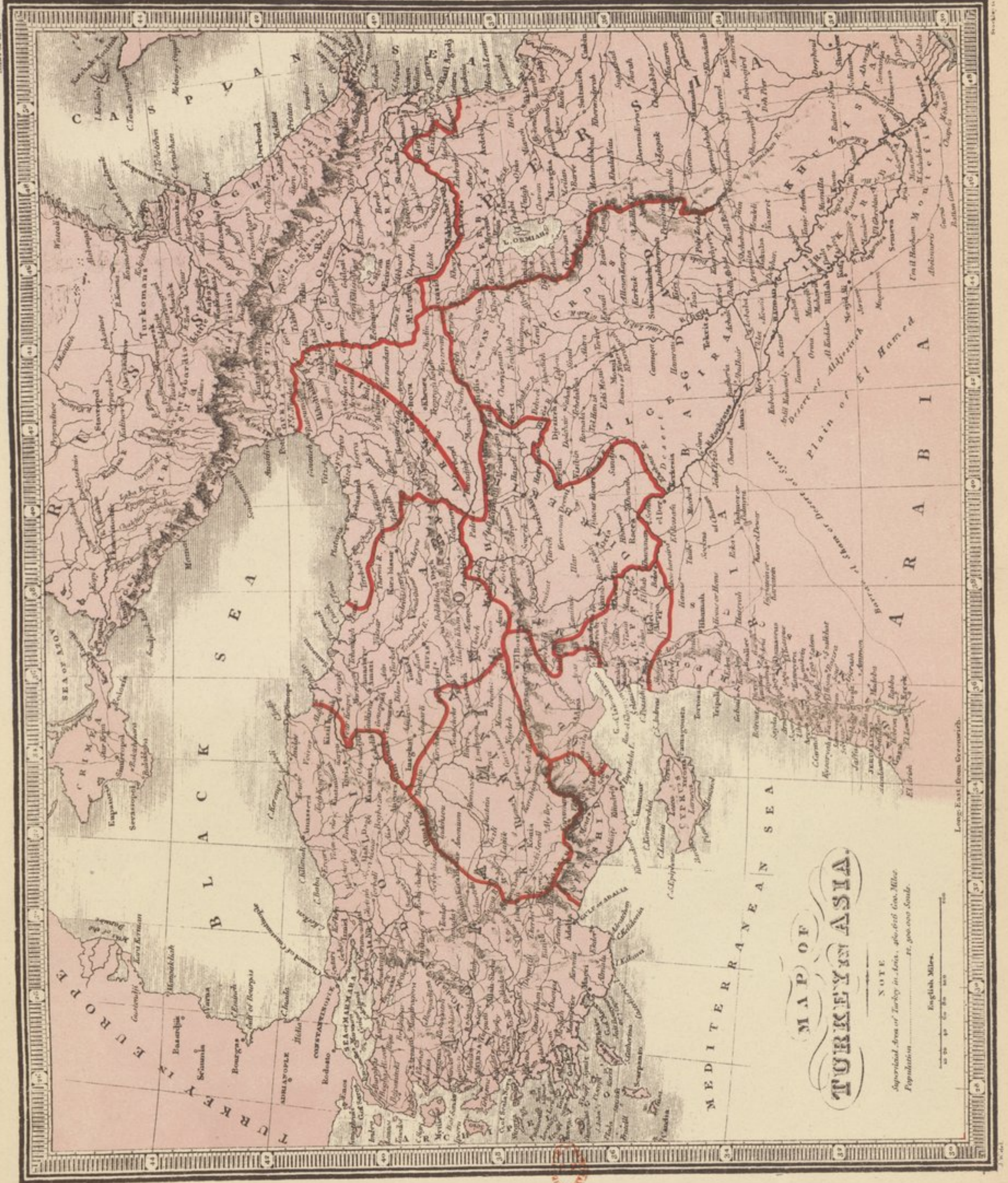
ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

PAR
Z. Khanzadian

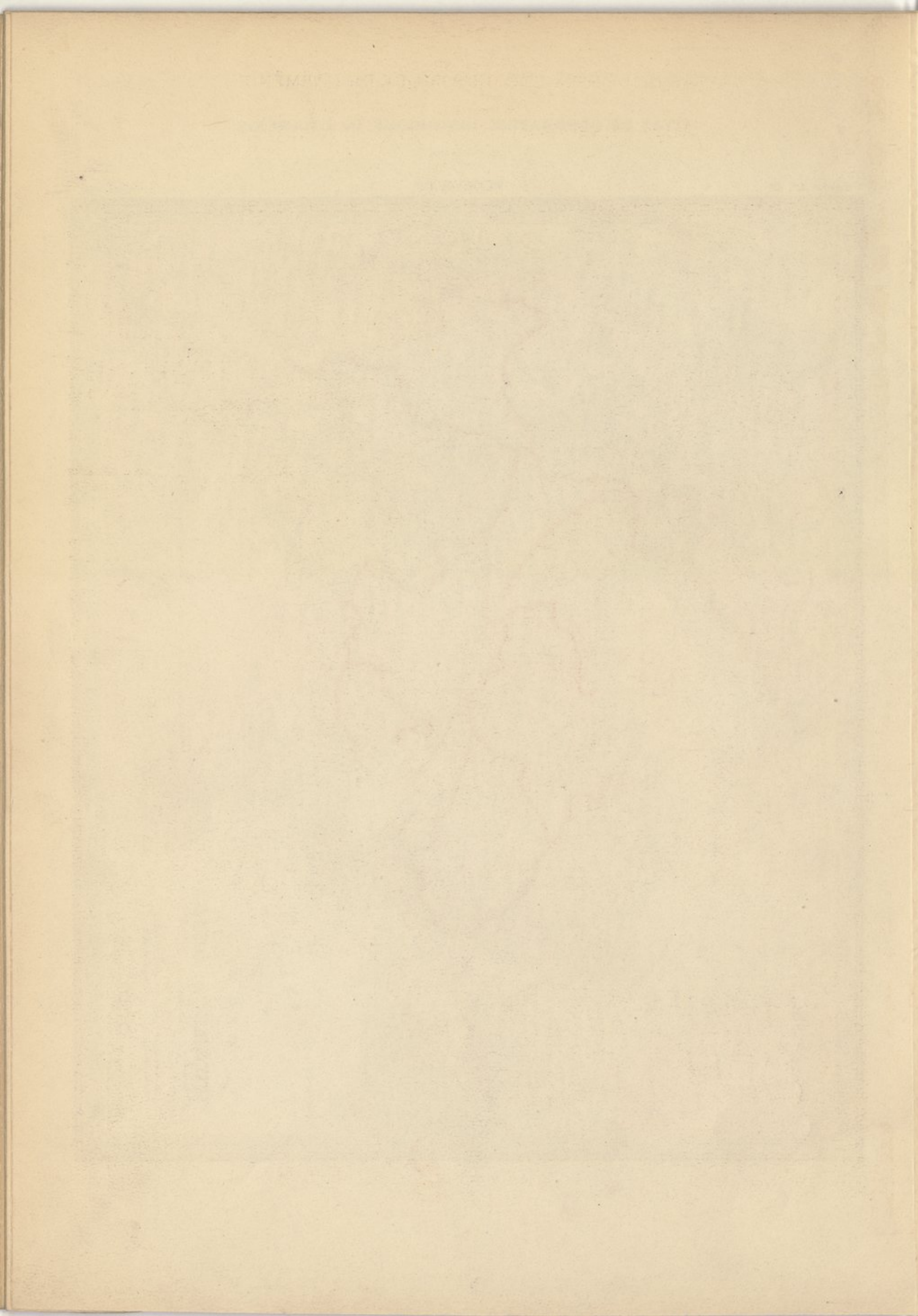
Carte N° 23

PLANCHE XVI

James Wyld



London: JAMES WYLD, Charting Co.



ATLAS DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'ARMÉNIE

par
Z. Khanzadian

Carte N° 23

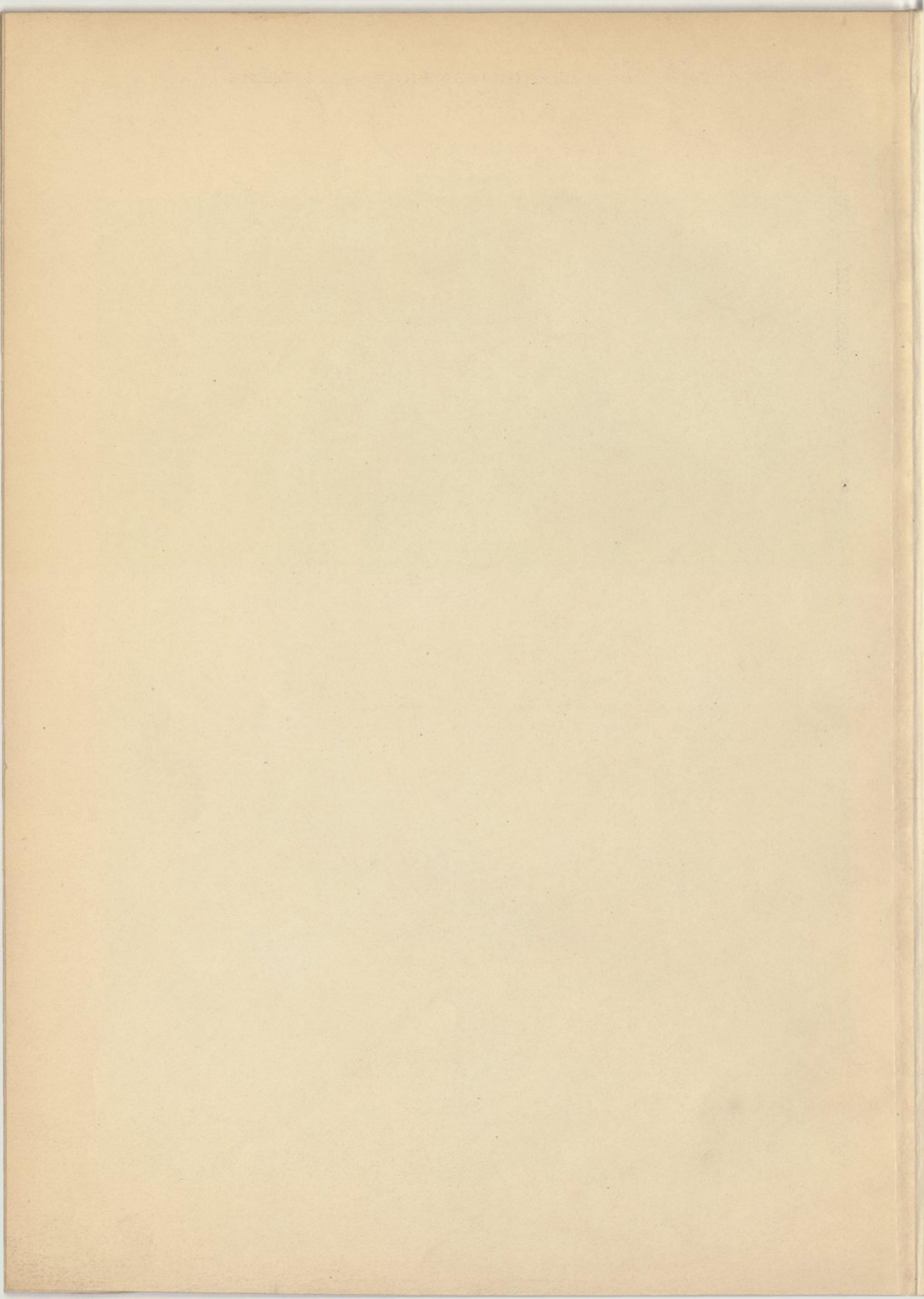
PLANCHE XVII

Sir Harford



(M A P)
 OF
AZERBAËJAUN,
 and Part of
 AR.ME.VIA & GEORGLA,
 with the Coast of His Majesty's African under
 Sir Harford Jones Drudges Bart.
 Envoy Extraordinary, Minister Plenipotentiary to the Court of Persia in the years 1805, 6
 from
 (ABOOSHEHR TO THE NORTH OF PERSIA)
 constructed chiefly from Personal Survey
 and general Observations completed from his own, & the observations of
 the most correct Surveyors
 Inscribed to
His Majesty's Envoy Extraordinary, Sir Harford Jones Drudges Bart.
 By James Sutherland Col.

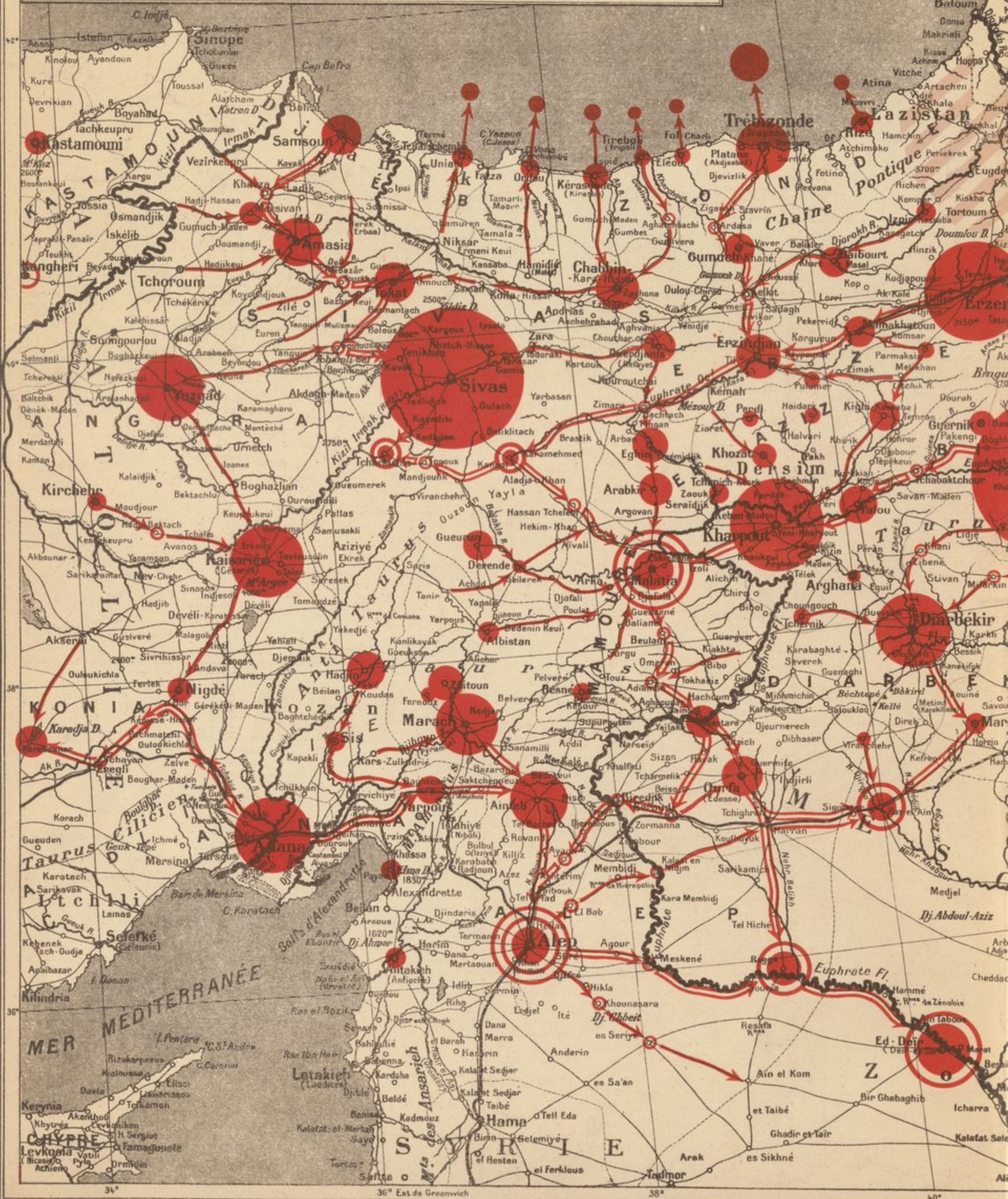
G U L F
 OF
 P E R S I A



CARTE DES MASSACRES ET DES DÉPORTATIONS D'ARMÉNIENS

LÉGENDE

-  Route principale des Caravanes de déportation.
-  Halte des Caravanes: perquisitions, vols, viols et tueries des déportés par des brigands organisés.
-  Bureau de Contrôle des déportations et des massacres.
-  Camps de concentration ou les cimetières des déportés.
-  Total par district des déportés et des massacres (Échelle du diamètre 1 millimètre pour 5000 habitants).
-  Habitants sauvés, des régions limitrophes de Russie.
-  Partie Caucasiennne de l'Arménie, érigée en République Arménienne, après la révolution de Russie.





ARMÉNIE

Dressée par le Capitaine de Corvette Z. Khanzadian

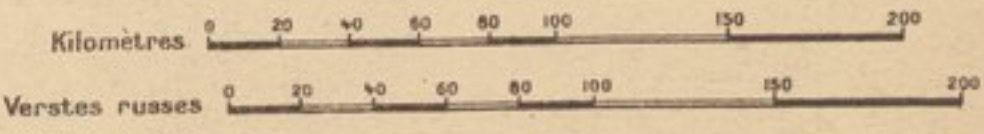
LÉGENDE

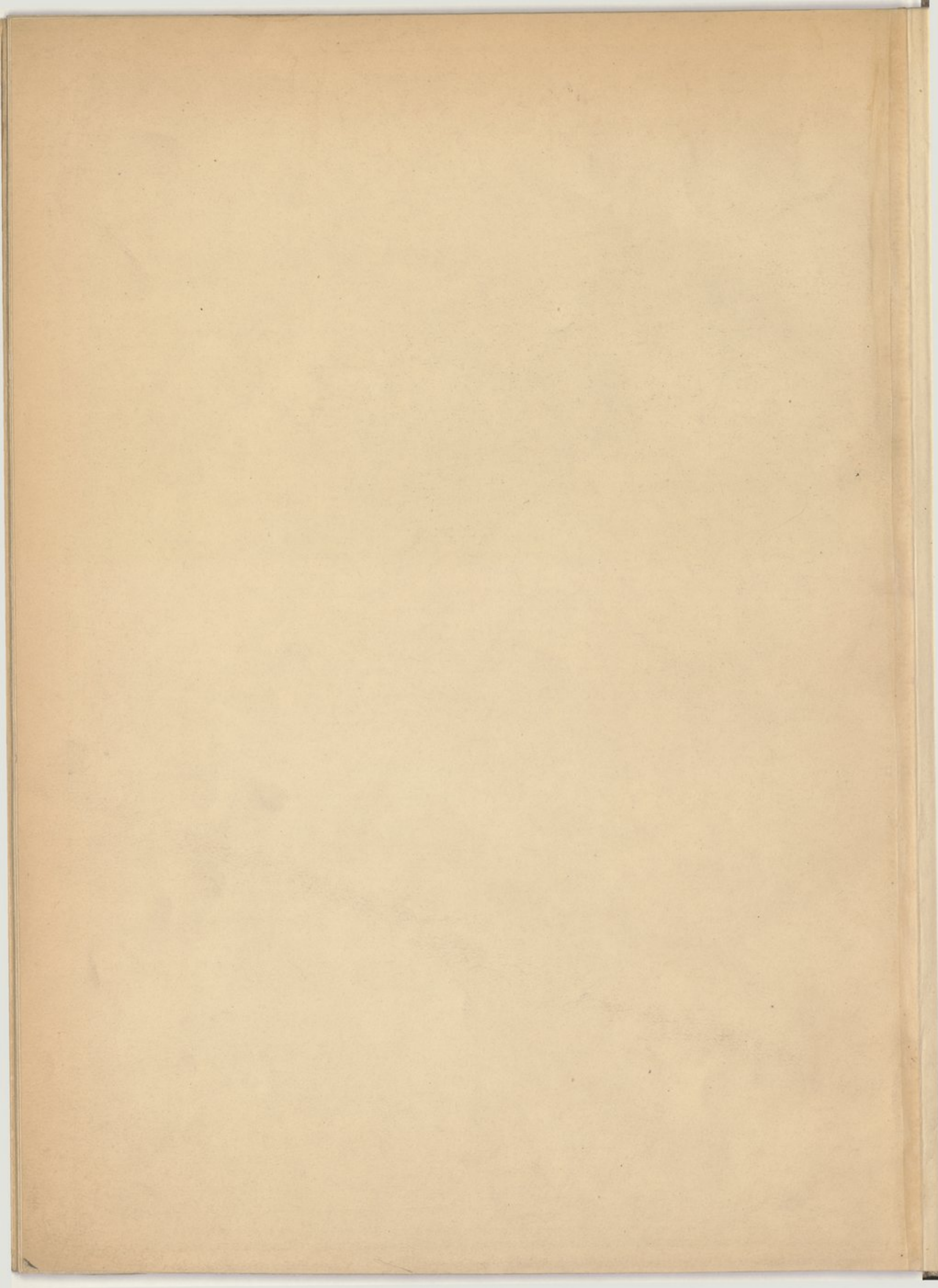
- Limites administratives des Provinces.
- Limites administratives des Districts.
- - - Ancienne frontière Turco-Russe.

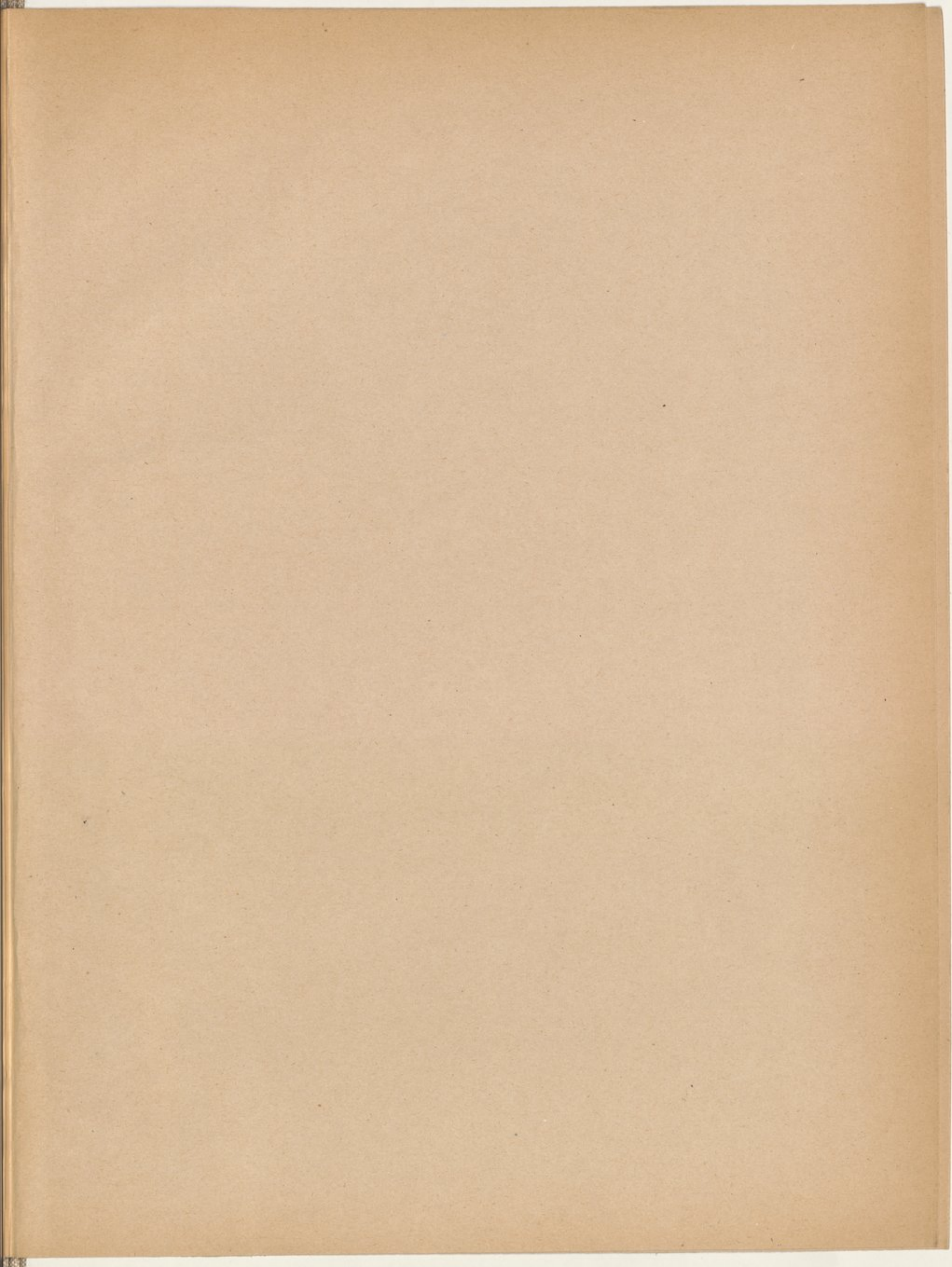
- ☩ Catholicoat d'Arménie.
- Chef-lieu de Province.
- Chef-lieu de District.
- Villes, Villages.

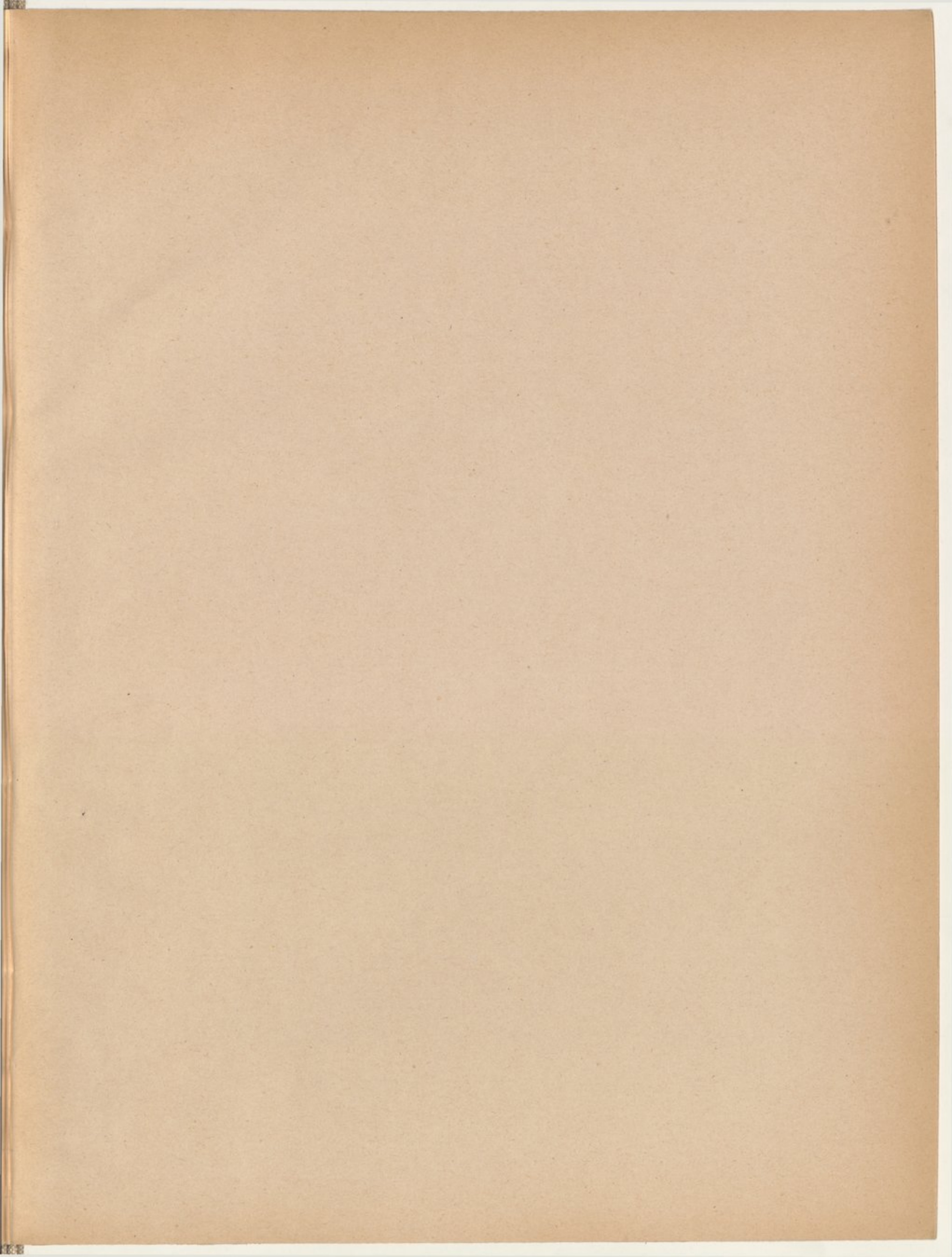
- Chemin de fer en exploitation.
- Chemin de fer en construction.
- Tunnel.
- Route.
- ▲ Montagne - Cote

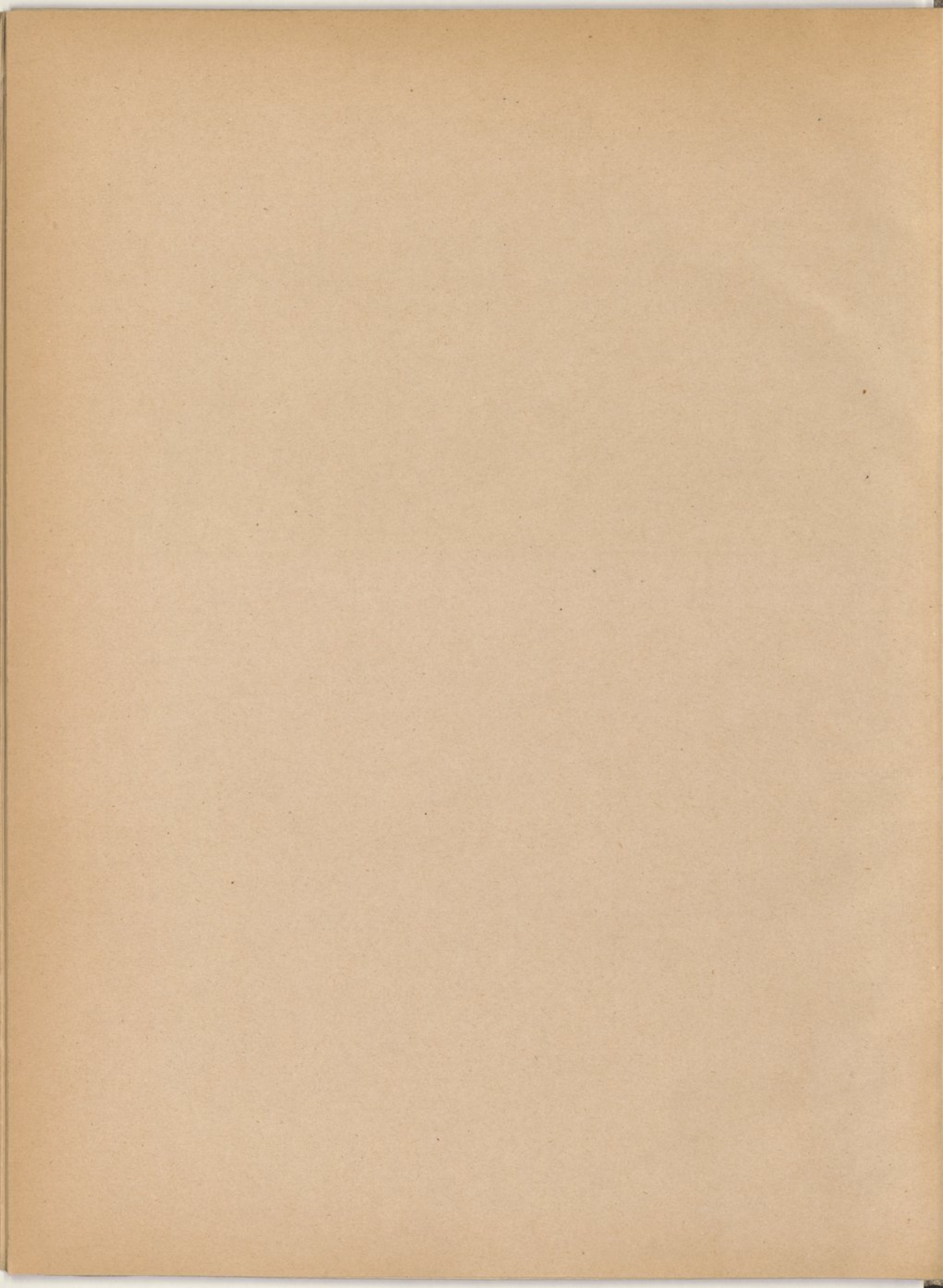
Echelle 1 : 800.000^e

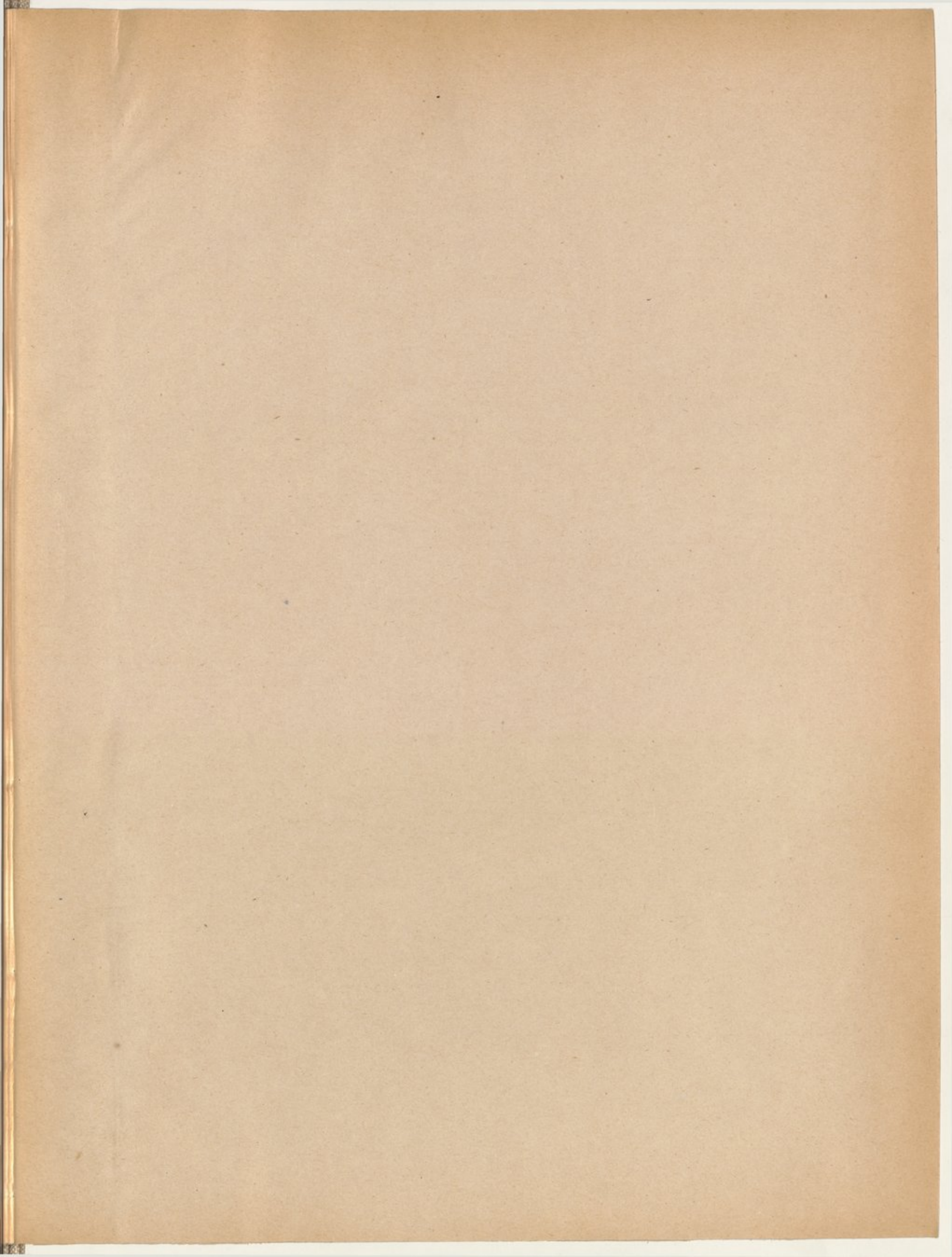






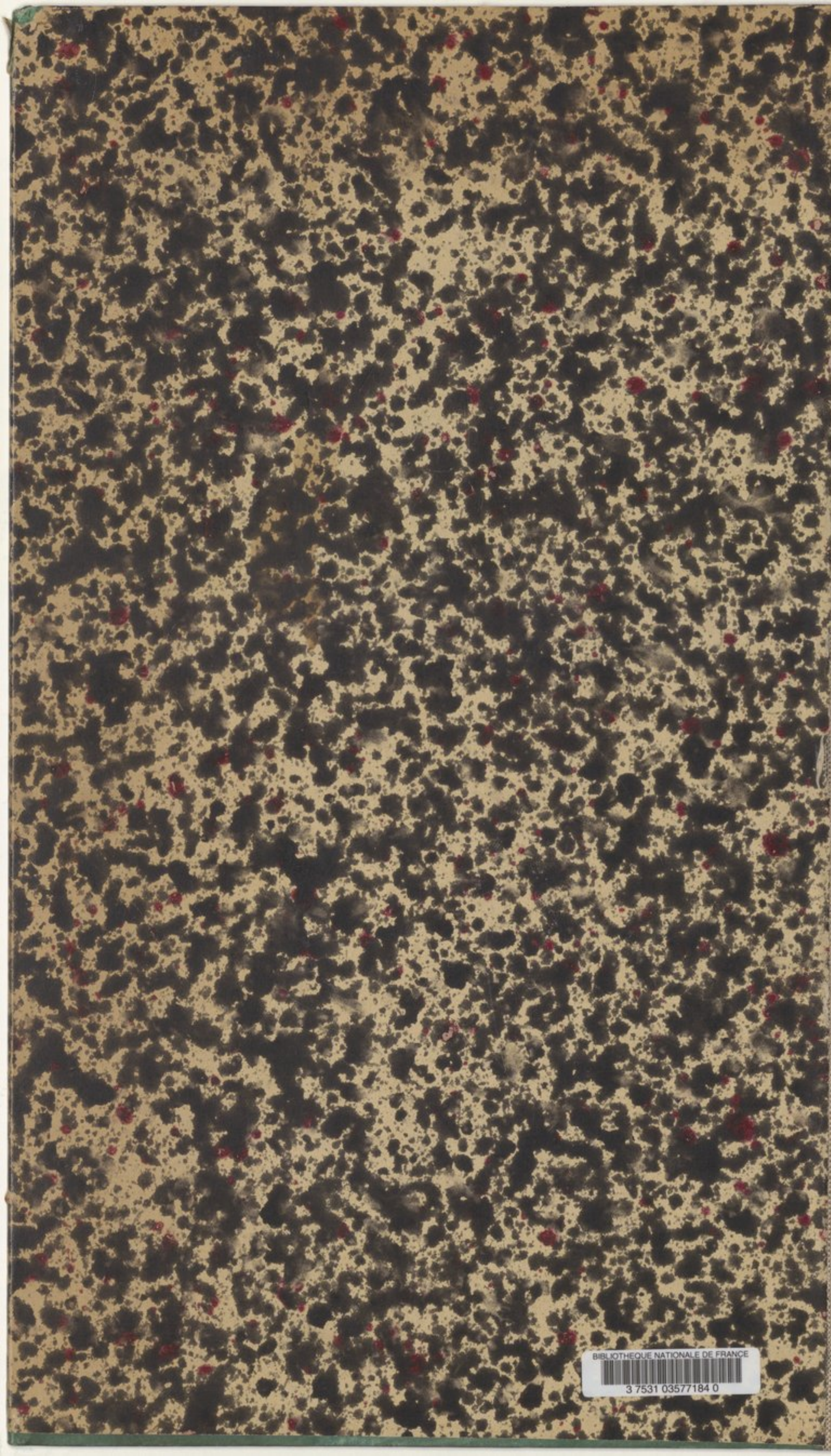












BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 03577184 0

32